

1998 **N°3-4**  
60,00 F / 95 euros



# Etudes Drômoises

*Etudes  
Drômoises*  
• Pages noires 1939-1945

Revue trimestrielle n°3-4 1998

Publiée par l'Association Universitaire  
d'Etudes Drômoises, avec le concours  
du Conseil Général

Le numéro 60 F  
9,5 euros

L'abonnement  
(année civile) 150F  
23,5 euros

◆ **Adresser :**

- 1) les demandes d'adhésion et leur règlement, les cotisations, les changements d'adresse, les commandes de numéros antérieurs, à M. Henri Chaffal, trésorier de l'A.U.E.D., 41, rue Chorier - 26000 Valence (chèques libellés à l'ordre de : A.U.E.D. Valence).
- 2) toute autre correspondance à : M. Fernand Monteillet, secrétaire de l'A.U.E.D., 13, avenue de l'Yser - 26000 Valence.
- 3) les manuscrits à : M. le président de l'A.U.E.D., 7, rue Thiers - 26000 Valence.

**ETUDES DROMOISES**

Revue trimestrielle de l'A.U.E.D.  
Fondée en 1960

Tirage : 1 100 exemplaires

Directeur de la publication : J. Delatour

Coordination : A. Gerin,  
26, rue George Sand 07500 Guilherand-Granges

**Comité de rédaction :**

Emile Boissier - Max Bonnefoy - Jean-Noël Couinol - Henri Desaye - Charles Gardelle - Fernand Monteillet.

Conception et Réalisation : Muriel Truchet

Imprimeur : "Imprimerie JALIN - 1998  
26500 Bourg-lès-Valence ☎ 04 75 42 76 73

N° CPPAP : 61467

N° ISSN : 0240-3994

Siège social de l'A.U.E.D. : C.D.D.P. 10, rue  
de la manutention 26021 Valence cedex

**Page de couverture :**

Elle a été réalisée par Marin Passebois, (ancien professeur d'Arts Plastiques au lycée Barthélemy de Laffemas, Valence)

**Ci-contre :**

Destruction de maisons et de matériel au bord de la RN7 après la bataille de Montélimar (Photo acquise auprès de l'Association "Mémoire pour la bataille de Montélimar" et provenant des archives nationales de Washington - références III Sc 194368)

Les opinions émises dans *Etudes drômoises*  
n'engagent que leurs auteurs.

S O M M A I R E

Préface : Adolescents hier, grands-pères aujourd'hui <i>André Petit</i> .....	2
Roger Pierre, 1911-1998 <i>Jean Sauvageon</i> .....	4
A Dieulefit, quand tout semblait normal <i>Jeanne Barnier</i> .....	5
Journées d'angoisse à Saulce en août 1944 <i>Jean Bouyon</i> .....	10
Cadavres de chevaux au bord de la Nationale 7 (août 1944) <i>Patrick Martin</i> .....	16
Souvenirs naïfs de l'été 1944, en marge de l'histoire <i>Emile Boissier</i> .....	17
Exclusions : l'oubli ? <i>Jacques Delatour</i> .....	18
Les camps d'internement : un chaînon manquant de l'histoire de la Drôme <i>Jean Sauvageon</i> .....	19
Un camp d'étrangers à Crest 1941-1945 <i>Robert Serre</i> .....	39
"Mirmande et ses peintres", une plaquette qui fait écho .....	67
Haroun Tazieff sur "sa" terre de Mirmande <i>André Gerin</i> .....	68
L'enquête botanique continue <i>Jean-Pierre Gros</i> .....	70
Brèves .....	71
Nous avons reçu / Infos .....	72







Ce numéro spécial d'**Etudes Drômoises** de 72 pages retrace des événements peu ou pas connus des années noires dans notre département. Nous le dédions à la mémoire de la petite Cécile Rosenbaum, de Dieulefit, comme à celle de toutes les victimes innocentes du cancer fasciste.

André Petit, avec qui j'avais eu le

plaisir de travailler à la réalisation de **Pour l'Amour de la France**, Drôme-Vercors 1940-44, a bien voulu écrire la Préface. Je lui cède la plume...

Votre Président  
J. DELATOUR

# Adolescents hier, grands-pères aujourd'hui...

André Petit alias "Manolita"

Président délégué de la Fédération des Unités Combattantes de la Résistance et des F.F.I. de la Drôme

Le temps passe inexorablement mais notre devoir est de témoigner tout simplement pendant qu'il en est encore temps. On a beaucoup écrit, et c'est tant mieux, sur l'épopée de la Résistance de la Drôme, sur les drames, les tragédies, sur l'aventure ou le destin parfois tragique de ces jeunes adolescents d'hier, enthousiastes, peut-être un peu indisciplinés, devenus aujourd'hui des grands-pères sages mais lucides, Dieu merci. On écrira encore longtemps sur ces années noires de 1939 à 1945.

Peu de gens ont entendu l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle, mais le message va petit à petit creuser un sillon dans les consciences. L'occupation de la France par l'ennemi, les exactions, les arrestations, les tortures, les assassinats, la déportation vont faire le reste.

Timidement, discrètement, notre pays s'éveille contre l'oppression et la perte de nos libertés. Des Drômois vont le dire avec des tracts dès 1940, puis le jour venu, lorsque la peur et la honte écraseront notre pays, ils se lèveront les armes à la main pour se battre et

mourir, s'il le faut, "pour l'amour de la France".

La lente et tâtonnante genèse des premiers groupes armés de la Résistance drômoise, leur obscur cheminement préluant à la structuration quasi-militaire, permit d'opposer à l'ennemi, après le 6 juin 1944, une cinquantaine de compagnies de combat, les F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur).

Cette armée de l'ombre qui, l'heure venue, a combattu en pleine lumière aux côtés des alliés, ne saurait cependant être assimilée à une formation militaire, et moins encore à une armée de métier. Formée de volontaires, encadrée par quelques plus anciens, constituée de jeunes de 17 à 20 ans pour la plupart, peu entraînés, mal armés, sans uniforme ni salaire, seulement animés d'une foi inébranlable, cette armée va se "frotter" à la plus formidable armée du monde de l'époque, contre des soldats armés, équipés, aguerris : l'armée allemande.

Mais la liberté coûte parfois très cher. La Drôme a été le deuxième département, après l'Ain, le plus engagé dans la Résistance<sup>(1)</sup>. Le prix à payer a été

très lourd dans notre département. Les 1500 noms de nos camarades gravés sur le mur du parvis du Mémorial de la Résistance à Mirmande en témoignent. Il reste encore beaucoup d'actions et de souffrances à comptabiliser ; cela appartient à l'Histoire.

Je remercie le Président de l'Association Universitaire d'Etudes Drômoises de m'accorder, par ces lignes, la possibilité de dire merci à tous, celles et ceux qui nous ont aidé de mille façons, comme par exemple ces paysans dont on ne connaîtra jamais le nom, qui nous ont nourri, ont transporté nos armes, caché nos blessés ou qui, tout simplement, ne nous ont jamais trahi.

A combien d'actes gratuits de la part de l'ennemi, difficilement acceptables, même en temps de guerre, avons-nous eu à faire face ? Pour les symboliser, cette brave paysanne brûlée vive dans sa grange avec sa fille parce que les Allemands la soupçonnaient d'aider la Résistance. Ou encore mon copain Jean Rousset, blessé au combat de Vaunaveys et soigné à l'hô-

(1) Selon le Général de Gaulle lors d'une conférence à Alger.

pital de Die par les sœurs du Saint-Sacrement. Les miliciens, donc des Français, après l'avoir frappé sur son lit d'hôpital, ont arraché ses pansements pour lui faire avouer son appartenance à la Résistance et l'ont froidement assassiné de deux balles dans la tête. Son cadavre est resté toute la journée devant le portail de l'hôpital ; les camions allemands ont passé dessus, comme sur une vieille serpillière. Jean Rousset venait tout juste d'avoir 20 ans.

En juillet 1943, je vivais la discrète aventure de l'armée de l'ombre. Le 6 juin 1944, avec mes copains, les armes à la main, je "galopais" dans les collines de chez nous jusqu'au 31 août où avec ma compagnie, dès 6 heures du matin, nous entrâmes dans Valence. A 9 heures tout était terminé, Valence, la Drôme était libérées.

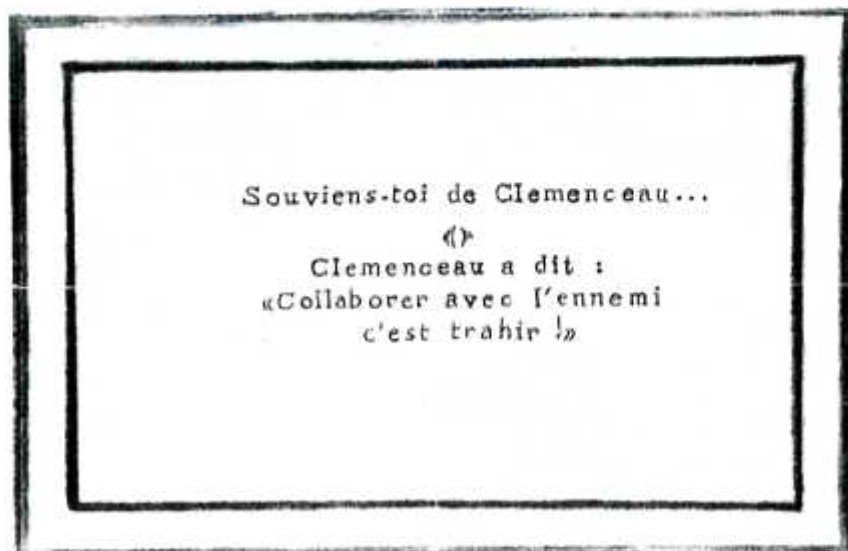
Après les combats meurtriers ou les drames vécus par des civils innocents au cours de cet été particulier de 1944, d'autres combats, d'autres drames nous attendaient dans les campagnes de la Maurienne, des Basses Alpes et jusque sur les bords du Rhin, pour la plupart d'entre nous. Mais ceci est une autre histoire.

Beaucoup de mes compagnons ont disparu, d'année en année, morts au combat, morts à la peine, victimes des vicissitudes de la vie.

Si ceux qui restent ont blanchi, ce n'est qu'une apparence. Au fond de leurs cœurs, ils sont restés ces adolescents et ces adultes, enthousiastes, épris d'idéal, unis par des liens indestructibles, qui se sont mobilisés dans la nuit du 6 juin 1944, pour continuer à extirper le virus nazi de leur sol et libérer leur patrie.

J'ai été un de ces adolescents dont je vous parlais ; aujourd'hui je suis devenu un grand-père comme les autres.

Quatre années séparent les deux documents figurant ci-contre : quatre années de vie quotidienne très dure, de douleurs et de drames mais aussi d'engagements, d'espoirs, de résistances et de luttes pour la reconquête d'une liberté perdue en Juin 1940.



(Source : Archives Départementales de la Drôme - Fonds 2<sup>e</sup> guerre mondiale - Dossier 9 J 1 et 2)

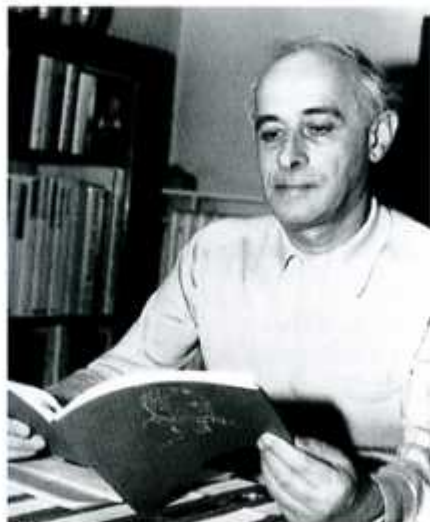
Le 24 octobre 1940 "la poignée de main de Montoire" entre le maréchal Pétain et Hitler scelle le début d'une collaboration officielle entre l'Etat Français de Vichy et le Reich vainqueur. Le premier acte de résistance dans la Drôme est un tract d'Octobre 1940. Encadré de tricolore et réalisé par trois jeunes élèves du Lycée Emile Loubet (Roger Coursange, Roger Balandreau et Edouard Duco), il est diffusé à 500 exemplaires à Valence, et, par les internes du Lycée, dans toute la Drôme.



Valence est libérée le 31 août 1944 ; le 2 octobre 1944 la Résistance de la Drôme se rassemble à Valence, sur le Champ de Mars, devant le colonel Legrand (Général de Lassus Saint-Geniès, chef départemental des F.F.I. de la Drôme). Photo communiquée par André Petit.



Jean Sauvageon



## Roger Pierre

1911-1998

Roger Pierre dans son bureau.  
Photo Michel Richard.

**La Drôme vient de perdre un pédagogue et un de ses historiens les plus marquants. Ses obsèques se sont déroulées le 27 juin à Valence devant une assistance nombreuse, composée en grande partie d'enseignants, de compagnons de combat, d'historiens, de présidents de sociétés culturelles et d'amis. J. Delatour, président, y représentait l'AUED.**

Roger Pierre est né en 1911 dans les Vosges. Son père, instituteur de campagne, vieux dreyfusard, militant laïque, a été son premier maître. Après l'EN d'Instituteurs de Mirecourt, puis de Nancy (1927-1931), il est admis à l'ENS de Saint-Cloud comme major de la promotion lettres (1931-1933). Il suit des cours à la Sorbonne et notamment ceux d'Albert Mathiez. Il est reçu premier au Professorat des Ecoles Normales.

La montée des fascismes en Europe le conduit à s'engager dans la lutte après les manifestations de février 1934 en adhérant au Parti Communiste. Au retour d'un tour d'Europe (1937-38), il abandonne ses projets d'études en histoire de l'art pour se consacrer, en plus de ses activités professionnelles, à l'action militante contre le fascisme et la guerre.

Mobilisé en 1939, il est fait prisonnier à l'armistice de 1940. Au Stalag, il poursuit son action politique en organisant un Comité de Résistance. Il tente plusieurs évasions, mais est repris et sanctionné.

### 1946, arrivée dans la Drôme

Il est nommé professeur à l'EN de Valence. De 1946 à 1971, ce sont 25 années passées aux Ecoles Normales à participer à la formation de centaines

d'instituteurs et d'institutrices. Ses anciens élèves en ont tous gardé une marque indélébile. Roger Pierre leur a apporté des méthodes qui ont servi pendant toute leur vie professionnelle. Roger Pierre, c'était la rigueur, l'honnêteté intellectuelle, le travail toujours parfait.

Il a mené parallèlement une vie active d'une exceptionnelle densité : militant politique, conseiller municipal de Valence (1947-64), responsable du Mouvement de la Paix.

### Une œuvre d'historien de premier plan

Dans le même temps, grâce à sa prodigieuse capacité de travail, il dépouille des tonnes d'archives. Cette accumulation va servir à écrire de nombreux articles, largement plus d'une cinquantaine dans les revues départementales ou nationales dont 11 pour *Etudes drômoises* entre 1960 et 1990. Ses périodes d'études privilégiées ont été les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> et, dans ces périodes, le mouvement ouvrier et social dans notre département. Son souci était de faire connaître l'histoire du peuple et les petites gens, de leurs luttes pour améliorer leur vie, ces gens qui n'ont, pour la plupart, pas

laissé de traces écrites personnellement et qu'il faut savoir retrouver cependant. C'est un vrai travail de chercheur, d'historien. Ses méthodes, il les a transmises à ceux qui ont travaillé avec lui. De 1972 à 1981, il publie 5 ouvrages dont la plupart sont épuisés aujourd'hui. Il a rédigé aussi près de 300 articles du Dictionnaire du Mouvement Ouvrier dirigé par Maitron.

### La Révolution dans la Drôme

En 1982, il prend l'initiative de réunir des enseignants pour créer un groupe de recherches sur l'histoire de la Drôme et, en particulier, sur la période révolutionnaire. L'objectif premier était d'écrire un livre sur cette période primordiale pour notre département, en réalité ce seront trois livres, soit près de 1 000 pages, qui retraceront l'histoire de ces 240 000 Drômois.

Au cours de ces seize années, la participation de Roger Pierre au travail du Groupe a évolué. Là, encore, il s'est conduit en véritable formateur. Ses anciens élèves retrouvaient leur ancien professeur avec ses mêmes qualités, ses mêmes exigences. Au premier livre commun, il était vraiment le directeur des travaux entourés de collaborateurs inexpérimentés, répondant à son attente, travaillant sur son canevas. Mais il restait le maître d'œuvre, reprenant l'ensemble des textes fournis pour assurer l'unité du style. Petit à petit, il s'est effacé, d'autant que son âge mais surtout les premières atteintes de la maladie réduisaient son efficacité. Le tome III de cette histoire de la Révolution s'est achevé péniblement pour lui, puisqu'il ne pouvait plus, ou difficilement, contribuer au travail commun. Il avait cependant vivement encouragé à poursuivre le travail, même sans lui. C'est ce que fait le GREPHID, depuis plusieurs mois, avec une *Histoire des Drômois sous Napoléon*, utilisant l'abondante documentation qu'il a rassemblée sur cette période. Le livre *Les Drômois sous Napoléon*, paraîtra alors qu'il ne sera plus là, mais Roger Pierre restera malgré tout un des principaux acteurs des recherches nécessaires à ce livre. Il en sera un des auteurs, même s'il n'en aura pas été un des rédacteurs.

Tous ceux qui ont connu Roger Pierre ont apprécié l'enseignant, l'historien ou le militant, l'homme tout à la fois réservé et chaleureux, rigoureux et bienveillant, qui laissera dans notre département la marque indélébile d'un grand formateur et d'un historien de référence.



Jeanne Barnier<sup>(1)</sup>

# A Dieulefit, quand tout semblait normal<sup>(2)</sup>

Le récit de Jeanne Barnier a la simplicité et la pureté de quelqu'un qui ne fait pas tout un plat de ce qu'il a fait. Et pourtant ! Quand on a demandé à Jeanne Barnier, toute jeune em-



Jeanne Barnier, en 1941, devant l'école maternelle dirigée par sa mère.

ployée de la Mairie de Dieulefit, de faire de fausses cartes d'identité avec les tampons officiels qui lui étaient confiés, quel drame de conscience ! Comme son pasteur la renvoyait à sa Bible, elle l'a ouverte et a lu les paroles qui ont définitivement levé ses derniers scrupules : «Renvoie libres les opprimés», car, comme le dit Louis Armstrong dans un de ses negro-spirituals «The Good Book says and the Good Book

don't li» (Le Bon livre - la Bible - le dit, et la Bible ne ment pas). *Etait-ce un autre signe ? Un jour, la milice est venue confronter l'écriture de Jeanne Barnier avec celle de fausses cartes d'identité, mais celles-ci, par extraordinaire, avaient été confectionnées par la soeur de Jeanne Barnier, alors qu'elle était malade.*

L'état d'Israël a élevé Jeanne Barnier au rang de Juste (1990) et la République Française l'a décorée de la Légion d'Honneur (1970). On peut reprendre ici ces mots d'Elie Wiesel : «Quiconque sauve une vie, sauve l'humanité toute entière».

J.D.



A Dieulefit, le beffroi du 12<sup>ème</sup> siècle (cliché «Ombres et Lumières» reproduit avec l'autorisation de "Durand Photographe" - Dieulefit)

Parler de Résistance... encore... après plus de cinquante ans ! C'est de l'histoire ancienne. Tout a été dit et redit.

Pas si sûr que cela. Il demeure encore beaucoup d'ombres, de secrets enfouis, de regrets non exprimés, d'espoirs déçus.

On ne peut évoquer cette période qu'en la situant à la fois dans le contexte historique général et local. Années de colère, de peur et d'angoisse mais espérance passionnée en la libération de notre Pays.

(1) Jeanne Barnier, entrée dans le personnel communal de Dieulefit le 1er Avril 1939 comme « commis expéditionnaire », occupa le poste de secrétaire générale de la Mairie de Dieulefit de Novembre 1942 à Décembre 1979. Les illustrations proviennent de Jeanne Barnier et les sous-titres sont de la rédaction d'Etudes Drômoises.

(2) On pourra lire, ou relire, dans Etudes Drômoises 4-1992 l'article de Valérie-Anne Sircoulomb, « La force du souvenir : évocation de la vie culturelle à Dieulefit pendant la seconde guerre mondiale ». On peut consulter également à la médiathèque de Valence

- le mémoire de maîtrise de Valérie-Anne Sircoulomb, *Les artistes réfugiés à Dieulefit pendant la seconde guerre mondiale* (Institut d'Histoire de l'Art - Lyon II - 1989) ;
- le mémoire de fin d'études de Sandrine Suchon, « Dieulefit 1940 - 1944, résistance et liberté » (Institut d'Etudes Politiques - Université des Sciences Sociales Grenoble II - 1979).





Justin Jouve - Maire de Dieulefit de 1935 à 1941, puis Président du Comité de Libération du 21 Août 1944 au 7 septembre 1944 (Cliché E. Girard - Dieulefit)

## 1939 - Je suis promu commis expéditionnaire

Le 1<sup>er</sup> avril 1939, à la suite d'un concours (une douzaine de candidats), j'entre à la mairie de Dieulefit en qualité de «commis expéditionnaire». Je n'ai jamais connu le sens de cette appellation, ne sachant d'ailleurs pas, à cette époque, ce qu'était une mairie, administrativement parlant. M. Bonvallet, secrétaire général, me déclare : «Il n'y a pas grand chose à faire. Je vous expliquerai au fur et à mesure. En attendant, vous allez établir les certificats de vie des pensionnés de descendants du

coup d'état de 1851... Faites trainer.»

Était-ce une prophétie ? Entrée pour six mois, je prends ma retraite quarante ans plus tard.

J'essaye docilement d'assimiler les affaires courantes. Apprentissage fort bref, puisque le 3 septembre 1939, le secrétaire est mobilisé. Me voilà seule et bien démunie.

Mi-septembre 1939, M. Justin Jouve, Maire et le Conseil Municipal décident de recevoir une trentaine de femmes de républicains espagnols, internés au camp de Rivesaltes (Pyrénées Orientales), avec leurs enfants. Ils trouveront à Dieulefit hébergement et amitié. Bien intégrés, ils devront repartir en Juin 1940 dans leur pays. Quel accueil ont-ils reçu malgré les promesses faites par le gouvernement de Franco ?

Cette année de guerre est vécue ici comme partout en France : la majorité des hommes mobilisés, les femmes et les adolescents les remplacent au travail. C'est le temps des rapports administratifs avec les personnes âgées. Que de problèmes pour beaucoup d'entre elles ne s'exprimant souvent qu'en patois (parler local très imagé que j'avais la chance de comprendre parfaitement) !

Mai 1940. Fuyant devant l'avance allemande, les populations déferlent sur les routes. La Drôme, département d'accueil, reçoit des réfugiés du Nord et de l'Est. La Préfecture attribue à Dieulefit un contingent important (1200 personnes, près de la moitié de sa population). En quelques jours, dans un mouvement de solidarité spectaculaire, tout est mis en place pour les recevoir et les héberger.

La drôle de guerre se termine. De nombreux hommes resteront prisonniers pendant cinq ans, leurs familles perturbées, quelquefois dans des situations difficiles.

### Dieulefit, terre d'accueil : Prédetermination ou hasard ?

«Tout semble normal dans ce village tranquille», écrit Jeanne Barnier en évoquant Dieulefit pendant la dernière guerre. Et pourtant des dizaines de personnes circulent avec de fausses cartes d'identité, des jeunes échappent au STO, des parachutages ont lieu tous les quinze jours. Il n'y a pas de délateur. Le Docteur SPRINGER, qui a vécu de 1940 à 1944 à Dieulefit avec ses parents et son frère, témoigne :

«On peut se demander : Pourquoi Dieulefit ?

A-t-il été préparé par l'héritage protestant de plus de la moitié de sa population ? Par sa culture biblique ? Sa mémoire des persécutions après la révocation de l'édit de Nantes ?

A leur contact, la minorité catholique avait-elle aussi appris la tolérance, la discrétion et la solidarité ?

Enfin la tradition républicaine des insurgés du 2 décembre 1851 a marqué le pays et explique le grand nombre de sympathisants communistes, eux aussi tolérants.

Me serait-il permis de donner une explication toute personnelle ? Persécutée mais n'ayant aucune activité de résistant, notre famille a rencontré la compassion et l'aide.

Peut-on dire que la Résistance de Dieulefit est née de la rencontre de quelques Justes et d'un mélange sociologique particulier ?»

Docteur Georges Springer



Le Colonel Pizot : nommé maire de Dieulefit par arrêté préfectoral en février 1941, il démissionnera le 21 août 1944.

## 1940 - A la tête de cinq employés

En juillet 1940, le secrétaire, démobilisé, reprend ses fonctions et moi, ma place d'employée subalterne, enrichie cependant par l'expérience de l'année précédente. En novembre 1942, après le départ de M. Bonvallet, je suis nommée secrétaire générale à la tête d'un service de cinq employés.

Il faut peu de temps pour que la confiance au Maréchal Pétain s'évanouisse. Les brimades commencent, insidieuses : chaque fonctionnaire doit déclarer sous serment qu'il n'était ni juif, ni franc-maçon. Tout le monde doit faire inscrire

ses locataires. Les contrôles des résidents étrangers se multiplient ; il est obligatoire d'enlever le buste de la République des lieux publics et de remplacer par le portrait du Maréchal (au choix, en civil ou en militaire).

Plus de Marseillaise mais «Maréchal nous voilà». On ne parle plus de «Liberté-Egalité-Fraternité» mais de «Travail-Famille-Patrie». On distribue les cartes d'alimentation, les cartes de textile, les bons de chaussures, si convoités et espérés à la campagne et si rares. Plus d'essence pour les voitures, de moins en moins de charbon et de bois de chauffage. Peu à peu le minimum n'est plus assuré. Le marché noir triomphe.

En février 1941, après dissolution du Conseil Municipal élu en 1935, le Colonel Pizot est nommé Maire de Dieulefit par arrêté préfectoral. Il choisira lui-même ses conseillers. La délégation spéciale dirigera la Commune jusqu'en 1944.

L'attitude du Maire se caractérise par sa rigueur administrative, son obéissance aux lois et règlements qu'il fait appliquer sans indulgence, son respect de la justice et son amour de la France. «Quelle que soit la fin de la guerre, il y aura toujours un sol qui est la France, un peuple français, une idée française».

Une période confuse commence, sorte de remise en place d'une partie de la population. Quelques réfugiés, arrivés en 1940, regagnent leur domicile, remplacés par d'autres, pour des séjours plus ou moins longs. Vers 1942, Dieulefit devient un lieu de refuge pour de très nombreuses personnes en plein désarroi, des juifs en particulier. (voir encadré).

En quelques mois de vie quotidienne, aucune différence entre réfugiés et dieulefitois, unis dans les mêmes difficultés, essayant de résoudre les mêmes problèmes : restrictions alimentaires, pénurie de vêtements, de chaussures, de chauffage, queues interminables devant les boutiques à demi-vides, etc...

La vie était faite de compréhension réciproque sur l'inquiétude et sur la peur, mais avec le même espoir : voir un jour la défaite allemande, le retour des prisonniers.

Ensemble on a rêvé de la vie «comme avant», de la liberté, de la possibilité de parler de tout et n'importe où... et aussi d'un vrai café, d'une tranche de viande, de pain blanc frais à volonté et de beurre sur les tartines.

L'humour des dieulefitois, ne se trouvant jamais en défaut, a permis de vivre ces années sans désespérer et, quelquefois, avec le sourire.



Cécilia Rosenbaum, rebaptisée Cécile Roman, a vécu deux ans chez Jeanne Barnier. Ramenée dans le midi à la demande de sa famille, elle a été déportée et elle est décédée en Allemagne - Photo 1943





«Vraie fausse» carte d'alimentation imprimée à Londres.

## 1941 Mes premières fausses cartes

En janvier 1941, sur la demande de Marguerite Soubeyran, j'établis ma première fausse carte, la première d'une longue série.

Quelles difficultés pour rendre ces documents de plus en plus crédibles, résistants aux vérifications de plus en plus nombreuses, pour arriver au bout d'un long et dangereux apprentissage au paradoxe de la «vraie fausse carte» ! Il est important de signaler que seul un petit nombre de réfugiés ont vécu ici sous une fausse identité. Mais chacun avait en sa possession un jeu de faux papiers qu'il pouvait utiliser en cas de danger.

La qualité primordiale d'une fausse carte était de résister aux contrôles les plus poussés et le plus longtemps possible.

Très artisanale, la première étape début 1941 : une fausse identité sur des cartes vendues dans les bureaux de tabac, tamponnées par la Mairie avec une signature illisible.

Les étapes suivantes sont plus élaborées au fur et à mesure de l'expérience acquise : enregistrées, portant un numéro, dans la mesure du possible le prénom conservé ainsi que la première lettre du nom.

Ultérieurement, même procédé, mais avec lieux de naissance invérifiables (Communes aux archives détruites, Nord et Est de la France, Afrique du Nord) ; enfin, cartes établies par la Préfecture sur justifications fournies par la Mairie et rarement vérifiées.

En quatre ans, des centaines de cartes ont été ainsi mises en circulation dans de nombreuses régions de France par l'intermédiaire d'amis connaissant mes activités.

La prudence devenait essentielle. Trop de personnes étaient au courant, certaines parlaient trop et le Maire, mi-1943, commençait à avoir de sérieux soupçons.

Aujourd'hui combien d'heures ces cartes pourraient-elle résister à la vérification des ordinateurs ? De quoi faire sourire après un demi-siècle.

En février 1943, mobilisation pour le S.T.O. des classes 1940-41-42. Nouveaux problèmes, faux papiers et asile pour ceux qui refusent de partir. En novembre 1943 et janvier 1944, Dieulefit doit héberger des réfugiés du Var : 74 adultes, 43 enfants. Une difficulté importante pour le village déjà surpeuplé.

## Quand tout semblait normal

En apparence tout semble normal dans ce village tranquille, se livrant à ses activités quotidiennes.

La nuit venue, la vraie vie commence et, dans la rue, le couvre-feu est peu souvent respecté.

La majorité des Dieulefitois écoute chaque soir la radio de Londres, interdite, brouillée, mais qui diffuse toutes les informations censurées en France. Une lueur d'espoir en apprenant la capitulation italo-allemande en Afrique du Nord, celle de l'Italie et la résistance de la Russie.

Voilà les premiers maquis FTP et AS qui s'organisent autour de Dieulefit et dans les communes du canton. Les parachutages débutent le 23 janvier 1943 et se poursuivent de 15 jours en 15 jours jusqu'en mai 1944. Que de dangers courus : préparation des terrains, réception, transport des armes et du matériel par les véhicules des diverses entreprises !

Les gendarmes apportent une aide discrète, préviennent des dangers et difficultés possibles, conseillent, aident. Le chef de gendarmerie m'explique un jour « comment mentir à un gendarme pour qu'une fausse déposition ait l'air vraie ».

Les restrictions, les interdits de toutes sortes exaspèrent la population. Certaines distributions alimentaires sont houleuses ; les affiches officielles sont arrachées ; les inscriptions anti-Vichy sont de plus en plus nombreuses sur les murs. Quelques coups d'éclats de temps à autre : la Marseillaise chantée le soir du 14 juillet 1943, du sable dans les réservoirs de camions italiens stationnés pour une journée sur les Promenades, la descente des maquis aux heures de distribution des cartes d'alimentation.

Le Maire demande « d'observer une attitude calme et digne » au seuil d'une année qu'il qualifie « pleine d'angoisse mais aussi pleine d'espérance ».





**Blason - Ville de Dieulefit**

- 1<sup>er</sup> quartier à 6 besants d'argent qui est de Poitiers, puissante famille dont la principauté s'étendait sur les deux rives du Rhône «en royaume et dans l'empire» suivant l'expression du temps, depuis les pré-Alpes du Jabron, du Roubion et de la Drôme jusqu'aux sommets de Lisieux et du Mezenc.
- 2<sup>e</sup> quartier : un vase d'or. L'industrie la plus ancienne rencontrée à Dieulefit. Il y avait à Dieulefit en 1838, 360 à 400 ouvriers ou ouvrières.
- 3<sup>e</sup> quartier : une navette. Une très ancienne industrie également «industrie de la laine», plus exactement, «fabrication du drap».
- 4<sup>e</sup> quartier : En bas, à droite, 6 pièces au chef d'or qui sont de Vesc et de Comps. Aucune famille comme celle des Seigneurs de Vesc et de Comps n'a eu autant d'influence sur les destinées de notre Cité au cours du XVI<sup>e</sup> siècle.

**1943**  
*Faute de pain,*  
*on hérite d'un blason*

Faute de moyens matériels, peu ou pas de travaux en dehors de l'entretien minimum des routes et des bâtiments.

Quelques décisions importantes sont votées. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité une proposition du Docteur Préault de «s'engager vers un centre climatique de l'enfance pour le traitement des maladies pulmonaires non tuberculeuses», prend acte du projet du Docteur Préault «de faire de l'Etablissement de Bellevue un centre de traitement des bronchectasies.» Par solidarité, Dieulefit adopte la commune sinistrée du Bosquel (Somme) et s'en-

gage financièrement. Et comme il faut bien retrouver ses origines, il est décidé de doter Dieulefit d'un blason. On couvre des pages et des pages de «blasonite» ainsi appelées par le secrétariat.

Harmoniser la vie administrative et la vie quotidienne est difficile à gérer. Lors d'une réunion du Conseil Municipal en mai 1943, le Colonel Pizot l'avoue : «une alternative permanente est ouverte pour le Maire entre la volonté d'appliquer les textes qu'il reçoit et les conditions de cette application».

La tension monte. L'obsession de la survie quotidienne s'ajoute à la peur et à l'exaspération devant la dégradation du niveau de vie et les promesses non tenues.

**6 Juin 1944**

Dieulefit se devait de célébrer dignement cet événement. Dès le matin, des camions de F.F.I. et F.T.P., brassards tricolores, tenues de combat disparates, fusils et mitraillettes descendent des maquis et défilent dans la rue. Ils sont acclamés.

L'après-midi, une centaine de personnes se rassemblent devant la Mairie et les Dieulefitois étonnés, pour la plupart, peuvent enfin faire la connaissance des membres du Comité de Résistance. Les panneaux TRAVAIL - FAMILLE qui ornaient la façade sont arrachés, seule PATRIE demeure. Le buste de Marianne, sorti du grenier dans lequel il était caché depuis trois ans, trône sur la fenêtre du 1<sup>er</sup> étage. Les discours se succèdent, suivis de la Marseillaise. «Le jour de gloire est enfin arrivé».

Ce même jour, le Maire exprime sa sympathie aux familles de M. Paul Boisjeol de Dieulefit, de M. Achard et M. Morin de Comps, arrêtés et internés à Montluc et à M. Gustave Morin dont le fils a été tué accidentellement dans un maquis de Saint-Maurice.

Les services municipaux fonctionnent au rythme chaotique des événements : Comité de libération - Municipalité toujours en fonction - beaucoup d'agitation, de bousculades sur fond d'angoisse

car les Allemands occupent toujours Montélimar. A la Halle (actuelle salle des fêtes) l'A.S. dirige les événements dans la confusion la plus complète.

Le débarquement du 15 août 1944 arrive heureusement. La libération de la région s'affirme chaque jour.

Le 21 août 1944, dernière réunion du Conseil Municipal et dernier discours du Maire. «Invité par le gouvernement provisoire de la République à remettre ses pouvoirs au Comité de libération de Dieulefit, le Conseil Municipal nommé par arrêté préfectoral des 1<sup>er</sup> janvier et 7 mars 1941 salue avec joie l'aube de la libération nationale qui entraîne ce jour la fin de son mandat. Le Conseil Municipal à l'unanimité remet sa démission entre les mains des autorités compétentes. En attendant les futures élections, il transmet tous les pouvoirs d'administration qu'il détient au Comité de Libération».

M. Justin Jouve, ancien Maire, exercera les fonctions de Président du Comité de Libération jusqu'au 7 septembre 1944. Il sera, à la suite de sa démission, remplacé par M. Frédéric Duffau. Celui-ci, élu le 29 avril 1945 (première élection des Conseils Municipaux au suffrage universel depuis 1935), exercera les fonctions de Maire jusqu'aux élections du 19 octobre 1947.

*Liberté, j'écris*  
*ton nom*

L'amour de la liberté est à l'origine de mon action dans la Résistance et ma situation administrative m'a ouvert de nombreuses possibilités.

Il est difficile de concilier, pendant des années, la légalité dans sa profession et l'illégalité ; l'obéissance aux lois et arrêtés et la désobéissance, et de réagir contre la peur quotidienne.

Est-ce un héritage de mes ancêtres ou tout simplement ce texte du prophète Isaïe, lu au hasard dans ma Bible qui m'a confortée dans mon action et persuadée que la voie choisie était la bonne: «Dénoue les liens de la servitude. Renvoies libres les opprimés et fais entrer dans ta maison le malheureux sans asile».



## LES INTELLECTUELS ET ARTISTES REFUGIES TEMOIGNENT :

Il est probable que Dieulefit se soit singularisé par le nombre d'intellectuels venus y chercher asile. Vivant en majorité hors du village, regroupés pour la plupart à l'école de Beauvallon (Directrices : M<sup>me</sup> Soubeyran et Krafft) et surtout à la pension Beauvallon (Directeurs : M. et M<sup>me</sup> Dourson). Qui étaient-ils ces intellectuels inconnus des dieulefitois, sans contact avec eux à de rares exceptions ? En majorité des écrivains, poètes, professeurs et artistes.

Le visage de Dieulefit à cette époque est parfaitement résumé par Andrée Viollis et Clara Malraux :

«*Quand un écrivain suisse déclare très sérieusement dans une revue : "il y a en ce moment en France trois centres intellectuels : Paris, Lyon... et Dieulefit", il y eut bien quelques sourires, mais les dieulefitois, d'abord éberlués finirent par se redresser et plastronner.*» (Andrée Viollis, journaliste octobre 1944, commission historique du F.F.I. de la Drôme).

«*L'endroit n'était pas exactement l'Académie Française, (ils n'étaient pas quarante), mais n'en regorgeait pas moins d'intellectuels bons à raffer.*» Clara Malraux —le bruit de nos pas— Grasset - 1963-1979).

La liste de ces réfugiés est longue. Comment les citer tous ? Et que venaient-ils chercher à Dieulefit ? Pour tous, retrouver un équilibre de vie et leurs racines. Faire une halte.

«*A Dieulefit nul n'est étranger, il se trouvera parmi les siens, chez lui où est le prochain pour qui toujours la table est mise*» P. Emmanuel.

(extrait daté de 1947 dans «*Autobiographie - Qui est cet homme ? L'ouvrier de la onzième heure*» - Le Seuil - 1970.

«*Nous sommes arrivés à Dieulefit. L'errance pour un temps au moins était terminée.*» Clara Malraux.

«*J'ai vécu à Dieulefit les premiers huit mois de 1940, la plus grande espérance de ma vie.*» André Rousseaux, futur critique du Figaro.

«*J'ai retrouvé à Dieulefit le visage perdu de la liberté.*» Jean Vidal.

«*A Dieulefit, nous nous sommes aperçus que l'on nous considérait comme faisant partie du pays... Comme cela fait du bien après toutes ces amertumes de se sentir en quelque sorte de nouveau chez soi.*» Max Springer.

«*Dès le début, la vie vous apprend à connaître la souffrance, mais cette souffrance vous aide...*» Wols, peintre.

### Pour conclure

«*Résister est un grand mot. Ce n'est pas seulement un mot de la guerre, c'est aussi un mot de la paix.*» Pierre Emmanuel.

Quelques trente années plus tard, dînant dans un restaurant avec le Maire et Pierre Emmanuel, nommé citoyen d'honneur de la Ville de Dieulefit, nous parlions de ces années 1940 - 1944. A la fin de la soirée, un serveur m'a apporté une petite note que lui avait remis un jeune inconnu d'une table proche :

«*Madame, Messieurs, je comprends que vous êtes d'anciens Résistants. Grâce à vous nous sommes libres et heureux aujourd'hui. Merci. Nous n'oublions pas. Amitiés.*»

Ne pas oublier. En cela, je rejoins Céline écrivain :

«*La plus grande défaite de tout, c'est d'oublier.*»

Jeanne Barnier

## QUI ETAIENT-ILS CES INTELLECTUELS ET ARTISTES REFUGIES ?

Liste établie par Jeanne Barnier

- Louis Aragon
- Marcelle Auclair
- Claire Bertrand
- Alain Borne
- Emmanuel Bove
- Willy Eisenschitz
- Pierre Emmanuel (Noël Mathieu)
- Pierre Guastalla
- Pierre-Jean Jouve
- Clara Malraux
- Etienne Martin
- Loys Masson
- Emmanuel Mounier
- Henri-Pierre Roché
- André Rousseaux
- Pierre Seghers
- Jean-Marie Serreau
- Geneviève Serreau
- Max Springer
- Elsa Triolet
- Jean Vidal
- Pierre Vidal-Naquet
- Andrée Viollis
- Wols

d'autres encore...



Jean Bouyon

# Journées d'angoisse à Saulce (août 1944)

*Jean Bouyon n'est plus un inconnu pour les lecteurs d'Etudes Drômoises pour lesquels il a fait revivre le surprenant trio Citroën-Pétain-Weygand testant dans la campagne de Saulce les autochenilles qui se sont illustrées ensuite dans la croisière noire et la croisière jaune.*

*Cette fois, il nous présente un autre épisode un peu oublié du passé de son village.*

*On connaît le drame d'Oradour-sur-Glane ; on sait que d'autres villages de France ont connu le même sort. Mais sait-on que Saulce a failli subir la même tragédie le 23 Août 1944 ?*

*Lorsqu'on passe devant l'église du village, on ne soupçonne guère les heures d'angoisse qu'y ont vécues une soixantaine d'habitants de Saulce.*

*Jean Bouyon a recueilli des témoignages pour l'histoire.*

J.D



L'église de Saulce vue de la RN7 (carte postale Jean Bouyon)



Vue générale de Saulce (cliché des années 60 fourni par Jean Bouyon). Le village traversé par la RN7 du Nord au Sud ; le quartier des Comtes et celui de la Girarde, à l'est du village, où, chaque soir, se dirige une partie des Saulçois craignant les bombardements.

**Au mois d'Août 1944, lors de la bataille de la vallée du Rhône, notre village a été durement touché par la guerre. De violents combats se sont déroulés à Saulce et aux Reys de Saulce. Un épisode particulièrement douloureux a eu lieu le 23 Août à l'église de Saulce.**



## Le 17 Août 1944, début d'une semaine très difficile

Nous sommes au mois d'août 1944. La guerre, jour après jour, prend une tournure différente. Le débarquement anglo-franco-américain du 6 juin en Normandie a porté un rude coup aux troupes allemandes.

Deux mois après, celui du 15 août en différents points de la Côte d'Azur, vient à son tour renforcer la position des alliés.

En ce milieu de mois d'août à Saulce, il fait très chaud. Les troupes allemandes, harcelées par les armées alliées et les maquisards, sont nerveuses et agressives. A Saulce, on est inquiet. On sent que la retraite des Allemands est inévitable et l'on se demande comment vont se passer les jours à venir. Quelle sera la réaction des innombrables troupes allemandes qui battent en retraite ? Elles doivent passer par le goulet d'étranglement de la vallée du Rhône dont Saulce est un point sensible. L'inquiétude est partout, l'atmosphère pesante.

Il est 6 heures du matin ce 17 août ; le village, assez paisiblement, dort encore. Un important convoi allemand arrive par le Sud. Les premiers camions entrent dans le village, puis, tout à coup, les soldats depuis les plates-formes arrière des véhicules se mettent à tirer à la mitrailleuse de tous côtés. Les balles sifflent ; partout, à droite et à gauche, elles claquent sur les façades des maisons, éraflent les murs, percent les volets, les portes et les fenêtres, brisent les vitres. Le 17 août 1944, à 1h30, le commando Henri Faure a fait sauter le pont routier sur la Drôme à Livron ; la retraite de la 19<sup>e</sup> armée allemande vers le Nord est stoppée et les soldats allemands sont particulièrement nerveux.

Si rien n'est apparent à l'extérieur, par contre, dans toutes les habitations, c'est l'angoisse. Chacun se réfugie dans les pièces arrière des maisons pour ne pas se trouver en façade et être le plus loin possible de la nationale 7. Par miracle il n'y aura aucun blessé, mais plusieurs balles sont fichées dans le mur des chambres où



Le Pouzin (Ardèche) en ruines après le bombardement de 1944 (photo acquise auprès de l'association "Mémoire de la bataille de Montélimar et extraite de l'album Souvenirs de guerre, 40 vues"). Le passage de nombreuses escadrilles de bombardiers accroît l'inquiétude des Saulçois.

Saulçoises et Saulçois sommeillent encore. Le courant électrique s'est éteint et ne reviendra que huit semaines plus tard ! C'est ainsi que commencent dix jours particulièrement difficiles pour les Saulçois restés au village.

Il y avait eu, quelques jours auparavant, le bombardement du Pouzin, puis celui de la voie ferrée tout près de Gazavel et enfin celui du pont de Livron. Les morts étaient déjà nombreux. Sans cesse à Saulce des alertes sont déclenchées par le passage d'importantes escadrilles de bombardiers à haute ou à basse altitude.

C'est pour cela que tous les soirs on voit une partie de la population se diriger vers les Comtes ou vers la Girarde avec une couverture sous le bras pour y coucher à la belle étoile. Il fait beau, très beau, et bien des personnes pensent être plus en sécurité à la campagne que dans leur maison du village. Sur la nationale 7, c'est le ronronnement perpétuel des camions, des tanks et des véhicules de toutes sortes. Il y a le passage des troupes au milieu d'innombrables chevaux, tout cela dans la pagaille et la tension d'une armée en déroute. Notre village est totalement plongé dans une atmosphère de guerre.

Mais revenons au matin du 17 août où les maisons de Saulce furent mitraillées lors du passage de camions allemands. Ce 17 août marque pour

certains Saulçois le début d'une longue semaine qu'ils vont vivre dans les caves de notre village.

Les maisons situées à l'est de la Nationale 7, sans caves, ont été totalement abandonnées. Les gens ont préféré se réfugier soit à Mirmande, soit chez des amis à la campagne, soit aux alentours de Saulce.

Par contre, les maisons situées à l'ouest de la Nationale 7, qui ont toutes du côté du ruisseau (le Mouillon) des caves solides et à demi enterrées, accueillent une soixantaine de personnes qui pensent y trouver un abri relativement sûr.

Il y a bien entendu dans ces caves quelques personnes habitant le côté est du village.

L'installation est sommaire et rapide. Quelques matelas, quelques couvertures, un peu d'eau. Pour les repas, il n'y a pas de gros problèmes. Les appétits ne sont d'ailleurs pas féroces. Les personnes encore en vie aujourd'hui se souviennent d'énormes plats de gruau, servi dans de grandes bassines. Quand une accalmie le permet, on se presse pour aller ramasser, dans les poulaillers tout proches, les volailles tuées ou blessées. On les plume, on les vide et on les fait cuire tout de suite afin de ne rien gaspiller. Quelques pigeons blessés servent parfois à améliorer l'ordinaire. On va les ramasser dans le ruisseau ou dans le jardin de mon père.



Georges Soulier, le boulanger du sud du village, continue de pétrir quelques fournées. Bien sûr, il le fait à la main, dans un vieux pétrin, puisque l'électricité ne fonctionne plus. Le pain ne manque pas.

Charles Delaye, qui est dans une cave avec sa mère et sa soeur, traverse de temps en temps la route pour aller traire ses chèvres qui se trouvent dans son garage. Il se rend compte rapidement du danger qu'il court en traversant la route. Le village en effet, sans cesse parcouru par des soldats excités, est jonché de crottin de cheval et les fils électriques pendent un peu partout, tombant sur les voitures ou les camions abandonnés, endommagés, ou brûlés. Charles Delaye préfère donc ramener avec lui ses trois chèvres et les installer dans une des caves.

Il y a très peu d'eau. De toute façon on ne se lave pas, et avec le vin, dans les caves, il n'y a pas de problème pour la boisson. Parfois aux heures des repas, tout le monde sort des caves pour s'aérer un peu et manger sur les terrasses des maisons. Hélas ! Souvent un mitraillage ou une pluie d'obus oblige tout le monde à descendre précipitamment dans les caves. Un jour, en quelques heures, il tombe 33 obus de gros calibre dans le jardin de mon père. Chaque fois qu'un projectile éclate, les portes des caves étant pourtant fermées, la flamme des bougies vacille et arrive parfois à s'éteindre, tant le souffle est puissant. Plusieurs Allemands restent, ce jour-là, dans les caves avec les Saulçois. Ils sont intrigués de voir une grande bassine de poires William coupées en morceaux. Ce sont des poires tombées dont on a enlevé tout ce qui est piqué ou abimé. Les soldats ont envie d'y goûter, mais auparavant ils demandent à plusieurs personnes qui se trouvent là de manger quelques morceaux qu'ils choisissent au hasard. Peut-être craignent-ils que ces poires ne soient empoisonnées ? Ce même jour, les soldats prennent à la cave une bouteille de vin et obligent mon père à en boire un verre avant eux, leur crainte étant toujours présente.

À cette époque, mon père a, sur le toit de sa maison, une antenne de TSF qui ne passe pas inaperçue : une boule

métallique brillante fichée au sommet d'un immense bambou.

Plusieurs fois les soldats entrent dans la maison, pensant qu'il y a là un poste émetteur. Un jour, ils font tout simplement sauter la porte d'entrée avec leur mitrailleuse, ils s'engouffrent dans le couloir de la maison de mes parents, mettant en joue toutes les personnes qui se trouvent là en les faisant aligner contre le mur, les mains en l'air. D'autres soldats découvrent le vieux téléphone en bois du bureau de mon père ; ils le détruisent sauvagement à coups de hache et coupent tous les fils. Pendant ce temps la maison est fouillée de haut en bas. Puis mon père est « invité » à monter sur le toit par les greniers. Cette opération se déroule avec un fusil pointé en permanence dans son dos. Arrivés sur le toit, l'antenne est promptement détruite sans autre incident ; après le départ des soldats, mon père décide immédiatement de faire disparaître les débris de cet « ustensile » dangereux et va les enterrer au cours d'une accalmie dans le jardin derrière la maison. Peut-être s'y trouvent-ils encore aujourd'hui !

Bien que ses chèvres soient en lieu sûr, Charles Delaye ne peut s'empêcher, de temps en temps, de faire un saut jusqu'à sa maison. Un jour, il revient triomphant, ayant trouvé sur l'une des tables de son café une « pelote » de plus de cinq kilos de beurre. Il faut s'activer rapidement pour nettoyer ce beurre puis le faire tremper dans l'eau car il commence à fondre et à rancir.

Un autre jour, deux soldats italiens se présentent dans une cave tout à côté de celle de mon père, chez André Quinkal ; ils parlent un peu le français et demandent à être hébergés et cachés, voulant désertir. André Quinkal ne sait que faire ! Après tout, serait-ce un piège ? Il leur explique qu'il n'a pas de place et que, s'ils sont découverts, cela peut présenter un danger pour toutes les personnes qui se trouvent dans la cave. Ils insistent alors pour être cachés au grenier. André Quinkal ne cède pas, malgré leurs menaces de plus en plus précises. Quelques instants plus tard, André Quinkal voit les deux Italiens s'activer à nettoyer chacun une petite lapinière pour s'y ins-

taller et s'y cacher. Il continue de tenir bon, et menace, à son tour, de dénoncer les deux hommes. Les deux Italiens n'insistent pas et repartent vers le Rhône, trouver une cachette dans les ramières au bord de l'eau.

Un autre jour, le 22 août, Charles Delaye traverse à nouveau la route pour aller chez lui, car il garde précieusement dans son saloir, depuis l'hiver, quelques morceaux de porc. Depuis une huitaine de jours, chaque fois qu'il réussit à traverser la route pour se rendre dans sa maison, il ne manque pas de jeter un oeil sur son saloir. Il ne veut pas, pour l'instant, toucher à ses réserves, pensant qu'elles pourront plus tard rendre de grands services, si la situation se prolonge.

Ce jour-là donc, Charles Delaye traverse la route, va à son saloir et revient, quelques minutes après, la mine déconfite, pour annoncer que son saloir est vide.

Il explique ensuite qu'il a vu, tout à côté du chemin de Comtes, un énorme canon envoyant des projectiles sur Mirmande et qu'au sud de Saulce, une épaisse fumée noire sort des fenêtres d'une maison.

Célie Pommier, qui justement se trouve là et habite un peu au sud de Saulce, va risquer un oeil à la fenêtre. Elle voit la maison de Louis Laurent, ("Lallan"), qui est en feu. Louis Laurent était parti précipitamment, quelques jours plus tôt, à Condillac chez des amis. Tout va brûler dans sa maison : meubles, linge, papiers, bref tout ce qui se trouve là. Bien sûr, il n'y a pas de pompiers et c'est la raison pour laquelle le feu va consumer lentement tout l'intérieur. Par chance il ne se communique pas aux maisons voisines, épargnant donc celle de Célie Pommier qui était mitoyenne de la sienne.

Peut-on mentionner ici un détail cocasse ? Il n'est pas toujours possible de sortir « faire ses besoins ». C'est la raison pour laquelle un fauteuil percé de malade est installé dans un coin discret de la cave. Il rend de grands services ; les émotions, on le sait, déclenchent parfois des coliques brutales, instantanées et souvent incontrôlables.





Au bord de la RN7 vers le Sud (en bas de la carte postale). A droite, le poids public, le monument aux morts devant la mairie et, derrière les arbres, la maison de Louis Laurent dont la façade porte encore la marque de l'incendie d'août 1944 (carte postale Jean Bouyon).

## Le 23 Août 1944, dans l'Eglise de Saulce, on craint le pire

Mais c'est le 23 août que les Saulçois vivent leur journée la plus angoissante. Il m'a été possible de reconstituer les heures difficiles des soixante personnes restés à Saulce grâce aux souvenirs précis qu'elles en ont gardés.

Il est environ 14 heures ; on range encore ici et là ce qui a servi au repas de midi, quand brusquement des soldats allemands font irruption et envahissent toutes les caves et toutes les maisons.

Tous les gens sont rassemblés, puis dirigés sous bonne garde vers l'église et enfermés dans l'édifice. Cela se passe si rapidement que personne n'a le temps de réagir. Il faut s'exécuter sur le champ et obéir à des soldats particulièrement excités.

Bien des personnes se retrouvent à l'église avec leur tablier de cuisine autour de la taille, ces tabliers bleus que l'on porte à l'époque. Certaines personnes assez malmenées sont en état de choc, hébétées, réalisant à peine ce qui leur arrive tout en se demandant comment va se terminer cette « rafle ». Des ordres stricts sont donnés : les portes et les fenêtres de toutes les maisons du village doivent rester ou-

vertes. Dans leur affolement, Simone et André Quinkal partent en abandonnant toute seule dans son berceau leur dernière née, Marie-France, qui a tout juste un an. Ses parents en frissonnent encore : « Il fallait vraiment que l'on soit complètement déphasés. »

Quelques personnes ont profité d'une relative accalmie de ce début d'après-midi pour aller voir ce qui se passe dans leurs maisons, mais une à une les maisons sont envahies et fouillées et les personnes qui s'y trouvent sont dirigées sans ménagements, manu militari, à l'église.

Célie Pommier, après un léger repas pris dans une cave, part chez elle, voir si l'incendie de la maison voisine de la sienne ne prend pas d'ampleur. De plus elle est inquiète, car le matin même elle s'était déjà rendue chez elle et s'était soudain trouvée nez à nez avec deux jeunes officiers surexcités qui, la tenant en respect avec un revolver sur le ventre, lui avaient pris une belle broche en or, quelques bijoux et tous ses bas... Elle veut savoir, en ce début d'après-midi, si on ne lui a pas pillé autre chose.

A peine rentrée chez elle, elle se trouve, de nouveau, nez à nez avec des soldats allemands qui lui braquent un fusil dans le dos en lui disant : « Allez, rauss, à la cathédrale ! » Au moment où elle se retourne pour questionner et comprendre ce qui se passe, elle reçoit un violent coup de pied dans le

derrière qui la précipite dehors sur le trottoir. Quand elle se relève, elle voit dans le village les Saulçois les uns derrière les autres, encadrés par des soldats allemands. Elle doit emboîter le pas et, au fur à mesure que les gens s'approchent de l'église, leur nombre, bien sûr, grossit ; ils se retrouvent bientôt une soixantaine. On les fait entrer dans l'église ou ils sont enfermés et tenus en respect par des soldats en armes.

Maintenant c'est un silence pesant qui règne dans l'église. On se lance parfois un regard, on n'ose pas parler, et chacun pense intensément à ce qui peut se produire. On ne peut s'empêcher d'envisager le pire. À mesure que le temps passe, les regards qui se croisent se font un peu plus inquiets. Certains auraient envie de parler, mais ils se demandent si cela ne va pas déclencher une riposte de la part des soldats allemands... Alors c'est toujours le silence...

Soudain un bruit se fait entendre à la porte de l'église. Toutes les têtes se retournent. La porte s'entrouvre et voici M Royannez père qui entre, suivi par M<sup>me</sup> Démontes. À plus de 80 ans, elle a fait une mauvaise chute, il y a quelques jours, et tient très difficilement sur ses jambes. Comme elle ne peut marcher seule, les Allemands, dans leur précipitation, lui ont donné ce qu'ils ont trouvé à portée de mains : deux balais genre balais-brosses dont les extrémités sont larges et plates. C'est pour cela que M<sup>me</sup> Démontes entre dans l'église avec un balai sous chaque aisselle en guise de béquilles. Ce spectacle attristant, mais insolite, fait naître quelques sourires sur les visages.

La porte se referme à nouveau, puis on entend des bruits de voix dans le tambour de l'église. Tout le monde est aux aguets. L'angoisse ne quitte pas les visages. La porte s'ouvre une nouvelle fois pour laisser passage à Mme Bourette, poussée violemment à l'intérieur. Elle était allée donner à manger à quelques lapins qui se trouvaient à une centaine de mètres de Saulce au lieu dit : "les Comtes". Elle entre dans l'église totalement bouleversée, sans même se rendre compte qu'il y a là tous les Saulçois restés au village. Puis





A la sortie Sud de Saulce, au bord de la RN7, restes d'un convoi allemand après la bataille de Montélimar en août 1944 (affrontement avec les soldats américains de la Task Force arrivée par la vallée de la Drôme). Collection Emile Siffermann - Fonds Mémoire de la Drôme - 17 MD SIF 133.

elle se met à crier : «Mais qu'est-ce que j'ai fait ? Mais qu'est-ce qu'on me veut ? Je suis une brave femme !» Soudain, la vue de tous les Saulçois dans l'église provoque chez elle une surprise et un apaisement car elle se calme aussitôt. Elle se sent moins seule, solidaire d'eux en partageant l'angoisse de tous.

Un officier arrive, dit qu'il va prendre le nom de tous les hommes présents. Dehors la bataille fait rage. Les balles sifflent, les obus éclatent, on entend des cris, des ordres, des hennissements de chevaux, des bruits de moteurs, de ferraille, de chocs. On a l'impression que tout se fracasse, que tout se détruit, que tout s'effondre.

Dans l'église, c'est toujours le silence. Quelqu'un, blême de peur, les lèvres et la gorge sèches, se hasarde à demander de l'eau. Il y a là un officier avec une croix rouge sur sa vareuse. On sait qu'il est Autrichien ; il ne cesse de calmer et d'apaiser les soldats qui sont de plus en plus excités. Il donne l'ordre d'aller chercher de l'eau. A plusieurs reprises, il faut hausser le ton pour se faire obéir. Quelques minutes après, cette eau tant attendue est là, dans un grand cuvier en zinc. On l'a prise à la fontaine qui se trouve non loin de là, près de la place de l'église. Une chance qu'elle coule encore. Il y a un gobelet, chacun boit ; on trempe à tour de rôle le gobelet dans le grand

cuvier et l'eau, presque fraîche, apaise un peu. Certains s'aspergent le visage, cela fait du bien. Un semblant de détente s'installe dans l'église. Ils sont déjà là depuis une heure ! Jean-Pierre Lémonon, à quatre ans, a envie de satisfaire un petit besoin. C'est urgent. Il est autorisé à sortir un instant avec sa mère, mais accompagné d'un soldat.

Le curé de Saulce, le Père Boibieux, installé sous la chaire, prie. Il est pâle et blanc comme la mort, la tête dans ses mains. Un officier lui a confié un terrible secret : « on va fermer les portes à clé, on va mettre le feu à l'église avec les bidons d'essence qui sont ici, les gens resteront enfermés à l'intérieur. » Il garde pour lui, bien entendu, ce secret. Que faire ? Heureusement, personne ne sait encore ce qui s'est passé deux mois plus tôt à Oradour-sur-Glane.

Pourtant un petit vent de panique va se lever quand M Bayle annonce à voix basse à ses voisins : «vous avez vu les cinq ou six gros fûts d'essence qui se trouvent dans le tambour de l'église ? On va nous griller, on va tous y passer. C'est le moment où jamais de faire notre acte de contrition.»

Le curé de Saulce a entendu cette phrase : il est encore plus pâle. Alors, c'est vrai, pense-t-il, il y a bien des fûts d'essence dans le tambour de l'église ! Pour le Père Boibieux il n'y a plus de doute ; on va mettre à exécution ce

que l'officier allemand lui a confié. Le Père Boibieux interroge sa conscience. Doit-il parler, doit-il se taire, doit-il essayer de parlementer avec les Allemands ? Ne trouvant pas de réponse, il se remet à prier intensément. Célie Pommier, elle aussi, a vu les fûts d'essence. Elle le confirme et cela fait monter encore un peu plus l'angoisse et l'inquiétude.

Brutalement la porte s'ouvre une fois de plus, un officier, parlant assez bien le français, hurle : «Tout de suite, on demande le cordonnier. Ici le cordonnier tout de suite.» André Barthelon, s'apprête à répondre, puis il a un moment de recul. En une seconde, il vient de réaliser qu'il a, dans le tiroir du bureau de son magasin, des papiers compromettants. Le maquis est venu chez lui à deux reprises. Une fois pour avoir des chaussures, une autre fois pour avoir de l'argent, et chaque fois on lui a remis un reçu. Ces reçus sont chez lui, presque à portée de la main, tout simplement placés sous un cahier dans le tiroir-caisse de son bureau qui n'est pas fermé. Immédiatement il pense : «Imprudent que je suis ! On va certainement découvrir ces reçus et alors que va-t-il m'arriver ? Et puis dans sa tête il enchaîne aussitôt : «Mais... Ces reçus ont peut-être déjà été découverts et c'est la raison pour laquelle on appelle le cordonnier. On va certainement me demander des explications sur ces papiers frappés de la croix de Lorraine avec en-tête : "Maquis de Mirmande," et dans l'état de nervosité des soldats, que va-t-il se passer ?»

Pendant ces quelques secondes où tout chavire dans la tête d'André Barthelon l'officier Allemand scrute les visages avec impatience, puis il hurle à nouveau : «Alors Monsieur le cordonnier vous voulez que mes soldats viennent vous chercher ?» «Je suis là,» répond André Barthelon.

M<sup>me</sup> Barthelon réalise immédiatement ce que doit penser son mari. Elle tombe à la renverse, s'évanouit ; il faut la soutenir.

André Barthelon sort, encadré de deux soldats... C'est le silence total. Vingt minutes se passent, vingt minutes d'une nouvelle angoisse. Dans l'église, chacun s'observe avec des regards interrogateurs. On n'ose toujours pas parler.



La porte s'ouvre ; André Barthelon revient, détendu, presque souriant. Dans l'église on respire, cependant on cherche à comprendre pourquoi le cordonnier revient presque décontracté... «Alors ? ... Alors ?» lui demande-t-on «que s'est-il passé ?» Il explique qu'un colonel a eu un problème avec le talon de l'une de ses bottes... Tout le monde sourit.

Cependant André Barthelon confirme que toutes les maisons du village sont fouillées de fond en comble et cela fait naître quelques inquiétudes, car plusieurs personnes réalisent qu'elles ont aussi chez elles des reçus du maquis. Voilà un nouveau sujet d'angoisse qui vient s'ajouter à tous les autres. Dans l'église, une personne vient de penser, tout à coup, qu'elle a justement un reçu de maquis dans le fond de son portefeuille. Que faire ? Alors elle sort le plus discrètement possible le portefeuille de l'une de ses poches, prend le reçu, le porte à sa bouche et commence à le mâchouiller. Hélas, le papier est un peu raide et se prête mal à cette opération. Mais il n'y a pas d'autre solution. Après avoir mâché le reçu quelques instants, quand il est suffisamment altéré pour que l'écriture ne soit plus lisible, elle le jette dans le confessionnal.

Un autre incident mérite d'être raconté. Un habitant du village, ne sachant où mettre les reçus du maquis, les avaient intercalés avec des feuilles de papier W.C. dans un cabinet se trouvant dans une partie de sa maison qu'il n'occupait plus. Quelques temps après les Allemands envahissent sa maison, se mettent à fouiller partout comme d'habitude puis utilisent le W.C. Inutile de décrire l'angoisse de la famille, mais tout se termine bien. Après le départ des Allemands, on retrouvera tout bonnement par terre les reçus du maquis. Sans doute les soldats ne savaient-ils pas lire le français, ou n'y prêtèrent-ils pas attention ?

Mais à l'église les choses ne s'arrangent pas. Quelqu'un ose poser une question et demande : «on va rester longtemps ici ?» Un officier répond : «on ne sait pas. Si vous devez passer la nuit, on vous apportera des couvertures.» Chacun dans sa tête pense à ses enfants, à sa famille, à sa maison,

à sa vie. Soudain quelqu'un demande : «Mais où est Marius Pestre, le maréchal ferrant ?» En effet, Marius que l'on voyait tous les jours dans les caves, n'est pas là. Il reste à Saulce, sa famille étant partie à la campagne. On pense qu'il peut faire la sieste et ne rien avoir entendu, mais on pense aussi que les Allemands ont pu trouver chez lui quelques traces de son fils Marc, un des premiers résistants de Saulce et alors déporté. Nouveau moment d'angoisse, mais tout se termine bien.

Les soldats sont toujours là avec leurs fusils et Simone Quinkal, de plus en plus inquiète pour sa fille Marie-France restée dans sa maison, demande l'autorisation d'aller lui donner un biberon. L'officier autrichien de la Croix Rouge, toujours là, fait accompagner Simone Quinkal jusque chez elle par un soldat.

Puis à nouveau un groupe de soldats, fort énervés, fait irruption dans l'église. Un officier parlant français explique que l'horloge du clocher ne marque pas l'heure exacte et que les aiguilles, suivant leur position, servent certainement à envoyer des messages aux maquisards opérant tout près de là, sur les collines de Mirmande. Les soldats ne cessent de répéter : «Terroristes là-haut, terroristes là-haut», tout en montrant le clocher du doigt. Les soldats décident de monter voir l'horloge, mais, par prudence, ils veulent se faire précéder par le curé. Le pauvre homme en est alors bien incapable, compte tenu de son âge tout d'abord, et compte tenu de ce qu'on lui a confié tout à l'heure. Après avoir parlementé quelques instants, c'est finalement Maurice Clerc qui se propose pour précéder les Allemands jusqu'au sommet du clocher. Là-haut, bien entendu, il n'y a personne, mais les Allemands constatent que le mécanisme de l'horloge a été endommagé par les obus.

Soulagement... Enfin, les portes de l'église s'ouvrent et tout le monde est autorisé à partir. Cette tragédie aura duré plus de deux heures.

Les Saulçois traversent à nouveau leur village mutilé, où quelques cadavres, noircis par la chaleur et semblant tétanisés, n'ont pas encore été relevés et où de nombreux chevaux, déjà gonflés

par la décomposition, dégagent une odeur pestilentielle. Dans les jours qui suivent, on enterrera plus de 1.500 chevaux au bord de la route, près de pont de Teyssonne.

## Pour conclure sur une image apaisante

La guerre est dure, inhumaine, mais ne soyez pas choqués si, plus de cinquante années après, j'ai choisi, une image d'apaisement, une image qui est de plus personnelle à ma famille. Dans les moments les plus atroces, les plus barbares, les plus cruels, les plus odieux, il est parfois possible de rencontrer un homme de coeur.

Mon père revient donc de l'église suivi de ma sœur ainée et de son fils Jean-Pierre qui a quatre ans. Il rentre chez lui, et trouve dans la cuisine un officier allemand, jeune, grand et beau. Il est blond, sans casquette. Cet officier marche à grands pas, regarde à terre et concentre son regard sur le carrelage. Il a l'air énervé, mais les traits de son visage semblent bouleversés.

Mon père risque un mot : «Vous parlez français ?» L'officier répond dans un français impeccable : «Oui je suis professeur de français en Allemagne.» Mon père se hasarde, voyant l'officier aller à droite et à gauche : «Vous cherchez ou vous désirez peut-être quelque chose ?» Alors l'officier fixe mon père et ma sœur, son visage s'apaise un peu et il leur dit d'une voix ferme mais pleine d'émotion : «Oui, je désire deux choses, je ne désire que deux choses : la paix et revoir ma femme et mes enfants.» Puis il continue en montrant l'enfant qui est là : «Le père de cet enfant est peut-être lui aussi à la guerre ?» «Non, lui répond mon père, il a été tué lors des combats de 1940». Alors le visage de l'officier change. Il fixe mon père avec un regard douloureux et lui dit simplement : «Permettez moi, permettez moi !» Il prend le jeune enfant dans ses bras, le serre très fort et l'embrasse plusieurs fois. Pendant ce temps, de grosses larmes d'homme ne cessent de couler de ses yeux rougis et fatigués sur sa vareuse de soldat allemand.



**Patrick Martin**, natif de Montélimar, après son DEA, prépare une thèse sur la Résistance dans la Drôme.

Il nous raconte un épisode de la débâcle allemande de 1944 dans la vallée du Rhône.

## Cadavres de chevaux au bord de la Nationale 7



Comme ces deux chevaux abattus ici à Montélimar au Faubourg Saint-James, de nombreux cadavres de chevaux bordaient la RN7 au moment de la retraite de la 19<sup>e</sup> armée allemande.

Photo : Association "Mémoire de la bataille de Montélimar".

(août 1944)

Dans la vallée du Rhône, entre Montélimar et Livron, les cadavres de chevaux furent nombreux au moment de la retraite de la 19<sup>e</sup> armée allemande, fin août. Le souvenir de l'odeur dégagée est encore présent chez tous ceux qui sont passés par la Nationale 7 avant leur ensevelissement.

### Pourquoi tant de chevaux morts ?

Contrairement à une idée reçue (et même si l'Armée Allemande était pionnière en matière de mécanisation pour le transport des unités), beaucoup de régiments de la Wehrmacht étaient hippomobiles, par exemple ceux d'artillerie. Les chevaux des dernières unités allemandes qui se repliaient ont subi les bombardements américains et les attaques de l'aviation alliée au même titre que les soldats qui les utilisaient, mais eux avaient la ressource de se mettre à l'abri.

### Ne pouvait-on les manger ?

Les chairs de ces chevaux morts ne pouvaient être débitées ; il aurait fallu les saigner aussitôt abattus. Après la fin des combats, ils furent enterrés en divers endroits, souvent par les paysans, dans des fosses communes ; dans la précipitation, des hommes fu-

rent ensevelis avec eux, les services officiels se chargèrent par la suite de les exhumer pour leur donner une sépulture digne.

### Pourquoi le ventre des chevaux était-il gonflé ?

Les intestins de tout animal contiennent des microbes à profusion qui survivent à sa mort ; les gaz qu'ils produisent par leur fermentation gonflent ces intestins. (voir ci-dessous le témoignage de Maurice Genevoix sur les cadavres de chevaux à Verdun pendant la première guerre).

### Une anecdote

Le jeune Marcel, 10 ans, des Reys de Saulce, voit venir vers lui, descendant du pont de Teyssonne, un cheval blanc, vers lequel il se met à courir, voulant saisir l'aubaine pour la ferme de son père. Un soldat allemand sort alors de la tranchée du bord de la Nationale 7 où il était abrité, et tue le cheval à coup de revolver.

### Et les chevaux survivants ?

Beaucoup de fermiers ont récupéré des chevaux abandonnés, la ferme du jeune Marcel en comptait une dizaine. Des services officiels sont ensuite passés dans les fermes pour y reprendre

les chevaux recueillis. Ils furent rassemblés à Loriol où tous ceux qui avaient eu leurs chevaux réquisitionnés ou volés par la Wehrmacht pouvaient venir les identifier. Monsieur R., également des Reys-de-Saulce, y récupéra le sien que les Allemands avaient emporté, sans l'amener bien loin. Le surveillant du centre de rassemblement émit des doutes sur la propriété du cheval, mais celui-ci se dirigea docilement vers Monsieur R. et le suivit. Les chevaux n'étaient pas pris aux fermiers dans le seul but du pillage ; lorsqu'un train d'artillerie hippottracté perdait un ou plusieurs chevaux, il les remplaçait avec ceux qu'il trouvait dans les fermes, ou ailleurs. Cela posait des problèmes, les chevaux «réquisitionnés» n'ayant pas l'habitude de l'attelage. L'armée française eut les mêmes inconvénients lors de sa retraite en juin 1940.

«Des chevaux morts, pattes raides croisant leurs sabots contre la terre ou se dressant toutes droites vers le ciel. La poussée des entrailles en décomposition ballonne leurs flancs ; un liquide visqueux a coulé par les coins de leur bouche, et leurs dents apparaissent longues et jaunes ; leur yeux bleuâtres mollissent et se dissolvent»

Maurice GENEVOIX. *Sous Verdun*



Notre collaborateur, **Emile Boissier**, a gardé en mémoire quelques images d'un voyage en vélo, début septembre 1944, dans la vallée du Rhône qui venait de connaître une rude bataille entre la plaine de Montélimar et la Drôme.

Il décrit, avec humour, comment il parvient à échapper à la corvée d'enterrement des chevaux morts...

## Souvenirs naïfs de l'été 44, en marge de l'histoire



*Au début de septembre 1944, quelques jours après la libération de Valence, je quittai Vinay, petit bourg de l'Isère où je m'étais réfugié avec ma famille le lendemain du bombardement aérien de Portes-les-Valence ; sans nouvelles de mes parents, je me rendais à Pierrelatte, à bicyclette.*

De ce voyage et des traces de la bataille qui, de la plaine de Montélimar à la Drôme, avait opposé jusqu'au 29 août les troupes américaines arrivant par l'Est à la 19<sup>ème</sup> armée allemande en retraite, ma mémoire n'a conservé que quelques images. Elles concernent surtout Loriol où j'étais instituteur depuis 1938.

Je revois nettement le faubourg nord où une longue rangée de maisons a été détruite par le feu en même temps que la file de camions militaires que les Allemands avaient rangés contre les façades. Dans le bourg peu de maisons sont intactes ; toitures et murs sont criblés d'éclats d'obus mais, en général, les dégâts sont minimes. C'est à la sortie sud que l'intensité de la bataille est la plus évidente : les obus américains tirés des collines et les attaques aériennes sur la cohue qui tentait de progresser vers le nord ont laissé dans toute la plaine une multitude d'épaves. Celles de la route ont été repoussées sur les bas-côtés. Aux armes et aux véhicules militaires de toutes sortes sont mêlées de nombreuses voitures civiles, ce qui en dit long sur la désorganisation des forces allemandes.

Dans la profusion des destructions un détail me frappe : c'est l'incroyable quantité de projectiles, balles de mitrailleuses lourdes et obus des canons antiaériens, répandus sur la chaussée. Les caisses qui les contenaient ont disparu. J'en déduis que les gens du voisinage leur ont trouvé un usage civil. Malgré l'état de la chaussée et les obstacles, je progresse assez rapidement. Par moments, je suffoque à l'arrivée de bouffées de puanteur venant des champs ; je ne suis pas long à en découvrir l'origine : non loin d'un fourgon hippomobile, les cadavres de deux chevaux ont été trainés dans une plantation. Plus loin, à la sortie du hameau de Derbières, dans une longue prairie bordant la route, plusieurs dizaines de chevaux morts ont été rassemblés et quelques hommes ont commencé à creuser la grande fosse où ils seront ensevelis.

Je m'étais arrêté un moment et je me préparais à repartir quand deux hommes portant le brassard des F.F.I. s'approchent et m'informent que je ne pourrai continuer ma route qu'après avoir travaillé une heure à l'enterrement des chevaux et ils ajoutent :

«C'est un ordre militaire qui s'applique à tous les passants de la route». Je proteste, j'essaie de discuter. Je ne manque pas d'arguments : parti de Vinay, j'ai fait plus de quatre vingt kilomètres, il m'en reste encore quarante, je suis fatigué et très inquiet du sort de ma famille... etc. Rien n'y fait. C'est alors qu'une idée me vient : un collègue, directeur d'école à la Coucourde, est officier dans les F.F.I. À tout hasard je lance : «Je demande à parler au capitaine Saint-André». L'effet est immédiat : les deux hommes se consultent et, du geste et de la parole : «Allez ! Filez !», ils me libèrent ! En enfourchant mon vélo, je me demandais à quel échelon de la hiérarchie avait été décidée l'institution de ce droit de péage bien particulier. Aujourd'hui, cinquante quatre ans après, j'écarte ce soupçon et j'attribue l'exemption de corvée dont j'ai bénéficié à la sympathie généralement accordée, dans notre Drôme, aux instituteurs.

**Photo** : Au bord de la RN7, à la sortie Sud de Loriol (quartier de Beylieu), au pied de maisons en ruines, matériel militaire allemand détruit au cours de l'offensive américaine contre la 19<sup>ème</sup> armée allemande en août 1944. Collection Emile Siffermann. Fonds Mémoire de la Drôme. - 17 MD SIF 90.



Jacques Delatour

## Exclusions : l'oubli ?

Oui, il y a eu des camps d'internement dans la Drôme. Oui, les Drômois ont oublié que ces camps ont existé.

Oui, les Drômois, pendant la guerre, ont été relativement indifférents – même en tenant compte des moyens d'information très réduits – à l'existence de ces camps qui ont souvent été des antichambres de la déportation.

Jean Sauvageon et Robert Serre se sont attachés à reconstituer minutieusement ce maillon disparu de l'histoire. Ils ont interrogé les survivants, fouillé des archives dont beaucoup ne sont pas encore disponibles à la consultation publique. Tous deux enseignants, membres du groupe de recherches et d'études constitué par Roger Pierre, ils ont participé à la rédaction de *240 000 Drômois et la Révolution* et préparent une suite avec *les Drômois sous Napoléon*.

Coopérant régulièrement à notre revue, ils nous ont réservé la primeur de leurs recherches dont l'aboutissement final sera un volume à paraître en 1999.

Depuis la rédaction de ces articles, d'autres documents ont été retrouvés et permettront à la prochaine publication sur ce sujet d'être plus complète.

*Loi relative à la situation des étrangers en surnombre dans l'économie nationale...*

*Fait à Vichy, le 27 septembre 1940*

*Philippe Pétain*

*Loi portant statut des Juifs...*

*Fait à Vichy, le 3 octobre 1940*

*Philippe Pétain*

### **Préfecture de la Drôme**

Doivent être appréhendés et signalés immédiatement à la Préfecture de la Drôme :

• les Israélites Allemands, Autrichiens Tchecoslovaques, Polonais, Esthoniens, Lithuaniens, Lettons, Dantziçois, Sarrois, Sociétiques et réfugiés russes appartenant aux... catégories suivantes...

*Valence, le 28 août 1942*

*Pour le Préfet  
le Chef de Cabinet*



Jean Sauvageon

# Les camps d'internement : un maillon manquant de l'histoire drômoise.

*Nous sommes expulsés, nous sommes des proscrits,  
Et le pays qui nous reçut ne sera pas un foyer mais l'exil.*  
Bertold Brecht. Poèmes, 4, p. 131.

L'histoire des migrations, des déportations dans notre pays, et plus largement en Europe, avant, pendant et après la deuxième guerre mondiale est très partiellement connue. Les déportations vers l'Allemagne ont donné une littérature abondante. Les autres déplacements de population ont été peu étudiés. Ce sont les Espagnols, les Italiens, les Allemands, les Autrichiens, les Tchécoslovaques. Ce sont, à l'intérieur de nos frontières, les déplacements massifs de réfugiés de la zone

Nord, occupée par l'armée allemande, notamment les Lorrains et les Alsaciens réfugiés dans notre région. La Drôme a été concernée par ces mouvements de population et leur histoire reste à étudier. **Celle des camps d'internement drômois a été totalement ignorée jusqu'alors** et notre objectif est de faire connaître ce que nous avons pu retrouver au cours de nos recherches difficiles commencées voilà deux ans.

Les Français, dans leur majorité, ignorent que notre pays sous le régime de Vichy – et même avant, dès 1939 – avait créé un grand nombre de camps de «concentration». «Environ 600 000 personnes ont été internées en France entre 1939 et 1945 dont 350 000 Espagnols, les autres surtout Juifs mais aussi réfugiés politiques. Sur l'ensemble de la France, on dénombre environ 200 camps<sup>(1)</sup>. En 1940, la zone Sud en comptait une centaine environ.

*\*L'orthographe et le style des citations restent strictement fidèles à ceux des documents originaux.*

AN = Archives Nationales / ADD = Archives Départementales de la Drôme / AC = Archives Communales

(1) Laurette Alexis-Monet, *B72*, n° 290, octobre 1996. Laurette Alexis-Monet, auteur de cette *B72*, raconte aussi son expérience aux camps de Récebédou (Haute-Garonne) et Nexon (Haute-Vienne), comme membre de la Cimade, dans un livre *Les Miradors de Vichy*. D'autres ouvrages indiquent le nombre de 600 000 uniquement pour les réfugiés espagnols mais tous n'étaient pas dans des camps.



Dans la Drôme, seul le camp de Loriol est répertorié dans les documents que j'ai pu consulter, mais un autre camp a fonctionné à Montélimar dans des formes un peu différentes. Le Groupement de Travailleurs Étrangers (GTE) de Crest relève de dispositions réglementaires différentes même s'il a les mêmes fondements idéologiques. Il faudrait y ajouter les camps de regroupement des réfugiés espagnols de la Drôme comme l'a fait Hervé Mauran qui en dénombre onze pour l'Ardèche à la date du 17 février 1939<sup>(2)</sup> ; ce travail de recherche reste à faire pour la Drôme

### Une honte collective inconsciente

Ces camps ont rassemblé d'abord les Espagnols fuyant le nouveau régime, parmi eux de nombreux brigadistes qui avaient combattu le franquisme auprès des Républicains espagnols ; ce sont, dans le Sud ou le Sud-Ouest, ceux de Gurs, Agde, Saint-Cyprien, Argelès-sur-Mer, Le Vernet... Puis, sont venus s'y ajouter ceux accueillant les Juifs et les antifascistes d'autres pays européens, Allemagne et Autriche surtout, mais aussi Italie, Tchécoslovaquie. Le camp de Rieucros, en Lozère, un des tout premiers, est "créé par décret du 21 janvier 1939 et rattaché au Ministère de l'Intérieur pour héberger les étrangers de toutes nationalités, indésirables en France..." Il est largement évoqué dans l'ouvrage de Éveline et Yvan Brès, *Un maquis d'antifascistes allemands en France (1942-1944)*<sup>(3)</sup>. D'autres sont mieux connus comme celui des Milles (Bouches-du-Rhône) parce qu'ils ont fait l'objet d'ouvrages ou de films plus largement diffusés. Celui de Rivesaltes a été porté sur le devant de l'actualité par la découverte de centaines de documents le concernant dans une décharge publique en novembre 1996. Beaucoup d'autres qui n'ont pas été

marqués par des événements importants ont été oubliés. Plus d'un demi-siècle après, cette situation des antifascistes réfugiés en France est encore très mal connue. «L'opinion publique, peu informée, et sans doute peu soucieuse, dans un contexte d'insécurité, d'en savoir plus, ne manifesta dans son ensemble aucune préoccupation à l'égard des dizaines de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants innocents entassés dans ces "camps de la honte" : la famine, le froid, la saleté, la maladie firent des ravages, les décès furent très nombreux»<sup>(4)</sup>. Les témoignages sont rares ; le temps les modifie et, parmi les personnes qui étaient susceptibles de les apporter, beaucoup d'entre elles ont déjà disparu, les autres vieillissent. Peu de documents pour certains camps, bientôt plus de témoins ; il est temps de se pencher sur cet aspect de notre histoire. **Ce silence couvre-t-il une honte collective et inconsciente, une «amnésie nationale» ?** Le secret des archives de ces camps maintenu pendant 60 ans –délai arrivant bientôt à expiration– n'a pas contribué à faire la clarté sur ces épisodes peu glorieux de notre histoire nationale et locale.

### Des camps prévus dès la fin de 1938

La situation internationale s'est aggravée au printemps 1938. En mars, les troupes allemandes ont envahi l'Autriche. A. Sarraut, ministre de l'Intérieur du gouvernement Daladier, s'adresse aux préfets afin qu'ils mènent «une action méthodique, énergique et prompte en vue de débarrasser notre pays des éléments étrangers indésirables qui y circulent et y agissent au mépris des lois et des règlements ou qui interviennent de façon inadmissible dans des querelles ou des conflits politiques ou sociaux qui ne regardent que nous»<sup>(5)</sup>. Les réfugiés doi-

vent respecter une neutralité absolue, ce qui est particulièrement mal perçu par les Juifs immigrés et les militants antifascistes, «ces Allemands lucides qui, dans le Reich ou à l'étranger, se sont opposés à la venue de Hitler au pouvoir et ont dénoncé les périls que faisait courir à l'Allemagne et au monde le fascisme hitlérien»<sup>(6)</sup>. Ces dispositions font un amalgame intolérable entre la «cinquième colonne», ces Allemands ou ces Français à la solde de l'Allemagne nazie, et les antifascistes étrangers présents sur notre territoire. Ceux-ci avaient fui les régimes fascistes de leurs pays, dès 1933 pour les Allemands, pour la France, terre d'accueil traditionnelle. Ces antifascistes découvrent que celle-ci «n'est pas le pays accueillant dont ils ont rêvé, ni cette terre d'asile qui, en 1789, accordait spontanément le titre de citoyen français à tous les étrangers ou presque qui partageaient les idées de la Révolution»<sup>(7)</sup>.

Le gouvernement français avait décidé de ne pas appliquer aux citoyens allemands et autrichiens la loi du 12 avril 1939 qui prévoyait l'incorporation des immigrés mobilisables dans des unités régulières ; il les incitait à s'engager dans la Légion étrangère. Les réfugiés éprouvèrent une profonde déception : «Nous ne voulions pas être traités comme des soudards ou des mercenaires, explique l'un d'eux, dès le premier jour, nous avons demandé à être incorporé dans l'armée française, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs». Les autorités militaires refusaient de faire une distinction quelconque entre les Allemands anti-hitlériens et les Allemands nazis<sup>(8)</sup>.

Des centres d'internement ont été prévus par les décrets-lois du 2 mai, du 12 novembre 1938 et par des mesures secrètes élaborées en avril 1939 «dans le contexte du durcissement de la politique française d'immigration»<sup>(9)</sup>. Les

(2) Hervé Mauran, *Espagnols rouges, un maquis de républicains espagnols en Cévennes*, Lacout, 1995 : H. Mauran estime à 600 000 l'exode des opposants au régime franquiste espagnol.

(3) Eveline et Yvan Brès, *Un maquis d'antifascistes allemands en France (1942-1944)*, Les Presses du Languedoc/Max Chaleil Editeur, 1987. Cet ouvrage a donné le scénario d'un téléfilm pour la télévision allemande, diffusé en France sur ARTE. Eveline et Yvan Brès, *Carl Heil, speaker contre Hitler*, Les éditions de Paris, 1994.

(4) BT2, n° 290, op. cit.

(5) Circulaire du 14 avril 1938 d'Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, aux préfets.

(6) Gilbert Badia dans l'introduction de *Exilés en France. Souvenirs d'antifascistes allemands émigrés (1933-1945)*.

(7) G. Badia, introduction de *Exilés en France...*, op. cit.

(8) A. Grynberg, *Les camps de la honte, les internés juifs des camps français, 1939-1945*, La Découverte, 1991.

(9) A. Grynberg, op. cit.



autorités prennent certaines dispositions minutieuses en matière d'internement. Il est prévu, par exemple, de multiplier le nombre des camps «de façon à éviter aux étrangers des mouvements individuels trop longs pour gagner ces points». Ces décrets-lois «qui aggravent la situation des émigrés allemands et permettent de les assigner à résidence, préludent à Munich»<sup>(10)</sup>. Dès la déclaration de guerre, en septembre 1939, les mesures d'internement concernant les ressortissants des «pays ennemis» s'accroissent. Officieusement, puis officiellement<sup>(11)</sup> à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1939, les réfugiés allemands et autrichiens vont faire l'expérience de la faible valeur du droit d'asile ; ils sont qualifiés de «sujets ennemis»<sup>(12)</sup>.

Dans notre région, plusieurs camps sont ouverts, notamment dans l'Isère (Chambaran, Arandon, Vif, Saint-Savin, Bourgoin, Vienne), dans la Drôme, ceux de Loriol et Montélimar. Tous les ressortissants du grand Reich de la 14<sup>ème</sup> Région militaire sont envoyés dans les premiers jours de septembre 1939, à la limite des deux départements, au camp militaire de Chambaran dont une partie leur est réservée. À la mi-octobre, 750 internés se trouvent au camp. Le 17 octobre 1939, le camp de Chambaran est disloqué, et les internés sont regroupés par catégories : les Autrichiens à Saint-Savin, les Sarrois à Vif, les Juifs à Arandon et les gens âgés à Loriol. Ne restent à Chambaran que les Allemands. Cependant tous les Juifs ne sont pas envoyés à Arandon ; il en reste un petit nombre à Vif et Saint-Savin. D'autre part, 200 personnes environ sont internées à Bourgoin en novembre 1939. À la suite du premier criblage, le mouvement s'effectue vers Chambaran et Loriol qui restent les deux seuls camps de notre région au 12 mars 1940. 90 internés attendent à Arandon que des aménagements soient effectués à Loriol pour y être envoyés. Sur l'ensemble de la région,

350 internés sont reconnus aptes aux prestations. Les autres, refusés pour raison de santé notamment, sont envoyés à Loriol, avec les gens âgés s'y trouvant déjà, donc non aptes aux «prestations» ou à la Légion. Le 11 mars, Chambaran aurait compté environ 400 prestataires dont 200 Juifs, et Loriol au moins 150 internés<sup>(13)</sup>.

Certains camps ouverts pour les étrangers ont servi aussi pour les communistes et les syndicalistes français internés au début du régime de Vichy ; ce fut le cas de celui de Loriol. Après sa fermeture, ces démocrates français ont été libérés, puis plus tard incarcérés de nouveau dans les camps de Saint-Paul-d'Eyjeux en Haute-Vienne, Fort-Barrau dans l'Isère, Sisteron, mais aussi en Algérie comme Vincent Guitton, de Saint-Vallier, interné à la Redoute Bossuet. Nous ne nous intéresserons, dans le cadre de cet article, qu'à ceux qui ont séjourné au camp de Loriol.

#### La difficulté des recherches

La loi du 3 janvier 1979 sur les archives stipule que les documents intéressant la défense et la sûreté nationale sont soumis à un délai de 60 ans pour pouvoir être consultés librement. Or, toutes les archives concernant les camps entrent dans cette catégorie. Chaque fois que l'on veut consulter ces dossiers, il est nécessaire de solliciter une demande de dérogation. Avec certains services d'archives, c'est relativement rapide – de l'ordre de 2 mois –, avec d'autres cela a pu aller jusqu'à 7 mois !

Les archives municipales de Loriol ou de Montélimar sont muettes, les archives départementales aussi puisqu'elles ne renferment qu'un maigre dossier de quatre pages, la réponse du préfet à un questionnaire du ministère en 1949, 10 ans après, très incomplet et comportant un certain nombre d'erreurs. Les documents concernant les camps drômois auraient été détruits

dans l'incendie de la Préfecture de la Drôme en 1944.

J'ai trouvé quelques renseignements intéressants mais très partiels dans les Archives départementales de l'Isère, des Bouches-du-Rhône, aux Archives nationales, au Service Historique des Armées de Terre (SHAT) à Vincennes. Ce qui cependant étonne, c'est que le double des listes d'internés par exemple qui sont toujours faites en plusieurs exemplaires, au papier carbone ou recopiées, ne soient pas dans d'autres services d'archives. Il est vrai que lorsqu'on s'adresse à ces services, ceux de la Gendarmerie à Le Blanc dans l'Indre ou aux Services Administratifs de l'armée à Pau, et qu'on leur demande s'ils n'ont pas de documents concernant les camps d'internement de la Drôme, on vous répond par la négative parce qu'il n'y a pas un dossier répertorié «Camp de Loriol» ou «Camp de Montélimar», ce qui ne signifie pas qu'un document les concernant ne se trouve pas dans un dossier ayant une cote beaucoup plus générale. Les contacts avec les chercheurs ou les services d'archives étrangers sont courtois même s'ils ne débouchent pas toujours sur des résultats tangibles. C'est là une source de renseignements certainement insuffisamment exploitée comme le montre bien l'historien américain Robert O. Paxton dans la préparation de son ouvrage sur *La France de Vichy*<sup>(14)</sup>, mais que le barrage de la langue rend difficile à exploiter<sup>(15)</sup>.

Les articles de presse, les appels dans des journaux régionaux ou nationaux, des contacts personnels, m'ont permis d'entrer en contact avec quelques témoins et de retrouver un ancien interné des camps de Montélimar puis de Loriol. D'autres rencontres plus fortuites ont ouvert des pistes comme celle par exemple de ce marquophile ayant dans ses archives des lettres du Docteur Finaly en provenance du Camp de Loriol<sup>(16)</sup>.

(10) Gilbert Badia, introduction de *Exilés en France*, op. cit.

(11) Décret du 1<sup>er</sup> septembre 1939 relatif aux interdictions de rapport avec l'ennemi.

(12) Barbara Vormeier : Situation des réfugiés en provenance d'Allemagne, dans *Les camps en Provence. Exil, internement, déportation, 1933-1942*, Ex/Alinéa, Marseille, 1984.

(13) Gilbert Badia, introduction de *Exilés en France...*, op. cit.

(14) Robert O. Paxton, *La France de Vichy (1940-1944)*, Le Seuil, 1972 : Notice bibliographique, pp 359-366.

(15) Je tiens à remercier Claudette Pernet et Claude Magnan pour leurs traductions des textes allemands et Paul Laffont pour celle des textes italiens.

(16) Les marquophiles s'intéressent surtout aux enveloppes des lettres, aux oblitérations, leur évolution dans le temps, aux modes d'acheminement du courrier, etc. C'est par l'intermédiaire de M. Douron, marquophile romanais que j'ai pu entrer en contact avec un de ses collègues grenoblois, M. Carnavalé-Mauzan. Celui-ci possède 8 lettres ou cartes du Docteur Finaly dont nous reparlerons plus loin. Ces documents portent le timbre du camp de Loriol et celui des services de la censure.



De rares témoignages écrits d'anciens internés ont pu être retrouvés grâce à des amis. Des noms signalés au hasard des conversations m'ont amené à correspondre avec des personnes ayant pu connaître ces camps, en France mais aussi en Allemagne, en Belgique, en Italie. Ce sont ces quelques témoignages oraux et des renseignements trouvés dans les livres très documentés traitant de cette question des camps d'internement en France<sup>(17)</sup> ou par des contacts avec leurs auteurs que j'ai pu reconstituer le puzzle de l'histoire de ces camps, puzzle comprenant encore des cases vides.

D'autres pistes de recherches s'ouvrent avec chaque indice donné par un témoin, toutes n'aboutissent pas. Je voudrais souligner l'extrême compréhension des personnes contactées, leur désir d'aider à cette quête de renseignements. Robert Garcia m'avait indiqué qu'à Loriol était interné avec lui un monsieur Albaladéjo ressemblant à Pierre Albaladéjo, le joueur de rugby et le commentateur sportif bien connu. J'ai recherché les Albaladéjo du Sud-Ouest mais mon investigation m'a amené à entrer en contact avec des homonymes ou des membres de leur famille, dans l'Isère, le Vaucluse, le Rhône ou la Drôme. À chaque contact, par lettre ou téléphone, c'est la même attitude de bienveillance, de compréhension, de désir d'apporter une aide à l'égard de ce type de recherche. Que tous ceux que j'ai ainsi pu contacter en soient remerciés, que les pistes aient débouché positivement ou pas.

## Le camp de Loriol

### Septembre 1939 - mars 1941

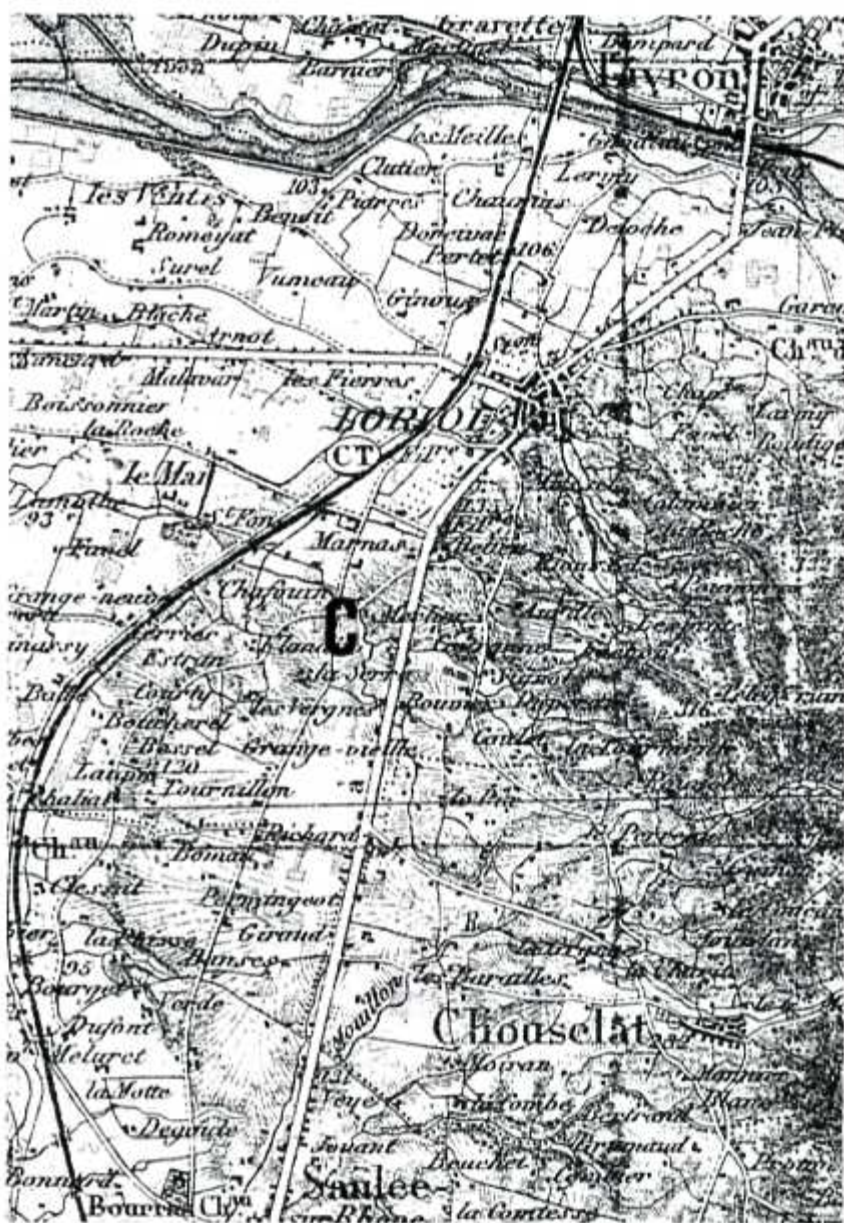
On peut distinguer deux phases dans l'existence du camp de Loriol.

### Septembre 1939 - juin 1940

D'abord, une première ouverture en septembre 1939, suite aux commissions de criblage. Pendant cette première période, le camp de Loriol a hébergé, au début, des ressortissants allemands ou autrichiens âgés ou déclarés non aptes aux «*prestations*». Par la

suite, des transferts ont eu lieu avec d'autres camps, notamment celui des Milles (Dans l'ouvrage *Les camps en Provence...*, Loriol est considéré comme une «*antenne*» du Camp des Milles, à Aix-en-Provence). Au cours de cette première période, le camp a dû compter de 120 à 200 internés si l'on se fie aux différents témoignages. Le camp a été évacué «*au moment de l'avance allemande*»<sup>(18)</sup> en juin 1940. Où les in-

ternés ont-ils été envoyés ? Un document du SHAT, en date du 19 novembre 1940, donne une «*Liste des principaux camps d'internés civils*» et indique pour celui de Loriol : «*A 14 I. C. replié sur le Cheylard (15° D.M.)*»<sup>(19)</sup>. Nous verrons, plus loin, que David Vogel évoque l'évacuation des internés, le 9 juin 1940, par train, au-delà de Marseille. Une partie d'entre eux a pu être repliée sur Le Cheylard<sup>(20)</sup>.



Emplacement de l'ancienne usine au sud-ouest de Loriol. (agrandissement à partir d'une carte d'Etat-Major au 1/80 000)

(17) Voir bibliographie.

(18) Lettre du préfet de la Drôme au Ministre, secrétaire d'État à l'Intérieur du 18 janvier 1941. Gilbert Badia fixe l'ouverture du camp en octobre 1939 et sa fermeture en avril 1940. Il n'a considéré certainement que la première période avec quelques inexactitudes quant aux dates.

(19) A 14 I. C. est le numéro du camp de Loriol situé dans la 14<sup>ème</sup> Région Militaire alors que l'Ardeche relève de la 15<sup>ème</sup> Région.

(20) Le rapport de la Commission Kundt, qui a visité le camp du Cheylard (Ardeche), le 30 juillet 1940, indique qu'il héberge 129 Allemands du Reich et 9 Ariens.



## Août 1940 - mars 1941

Le camp de Loriol a été «reconstitué le 20 août 1940»<sup>(21)</sup>. Au cours de cette seconde période, l'effectif des détenus a peut-être été moins élevé. La Commission Kundt, chargée de répertorier les ressortissants allemands susceptibles de rentrer en Allemagne, indique dans le rapport rédigé après sa visite à Loriol, le 28 août, soit quelques jours après la réouverture, qu'il héberge 24 prestataires allemands, soit de naissance, soit du grand Reich (10 Alsaciens ou Lorrains, 1 Luxembourgeois et 3 Autrichiens), ainsi que 3 Espagnols et 2 Anglais. En décembre 1940, le préfet, dans son rapport mensuel au ministre de l'Intérieur, écrit : «Le département de la Drôme abrite au camp de LORIOU une centaine (103) d'étrangers indésirables logés dans une ancienne usine»<sup>(22)</sup>. Le 14 janvier 1941, sont venus s'y ajouter 28 Drômois dont nous reparlerons. Le rapport du préfet du 20 mars 1941 indique : «La période [...] a été marquée par la disparition du camp de MONTEILMAR (réfugiés étrangers) et de LORIOU (étrangers internés et prestataires)»<sup>(23)</sup>. Les témoignages écrits des internés sont plus précis, le camp a été fermé le 4 mars 1941.

## Une ancienne usine de produits chimiques désaffectée

Le camp avait été installé dans une ancienne usine de produits chimiques, dite aussi «usine Serre», du nom de l'ancien propriétaire, Albert Serre. Cette usine a été rachetée en 1918 par le groupe Poulenc frères devenu en 1929 la Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc<sup>(24)</sup>. L'établissement a été fermé en 1930.

Cette usine était située à un peu plus d'un kilomètre au sud-ouest de l'agglomération de Loriol, à l'ouest de l'ancienne route Nationale 7. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'un bâtiment en bordure est de la déviation de la RN 7. Cette déviation traverse l'emplacement de l'ancienne usine, le reste est occupé par la zone industrielle sud.

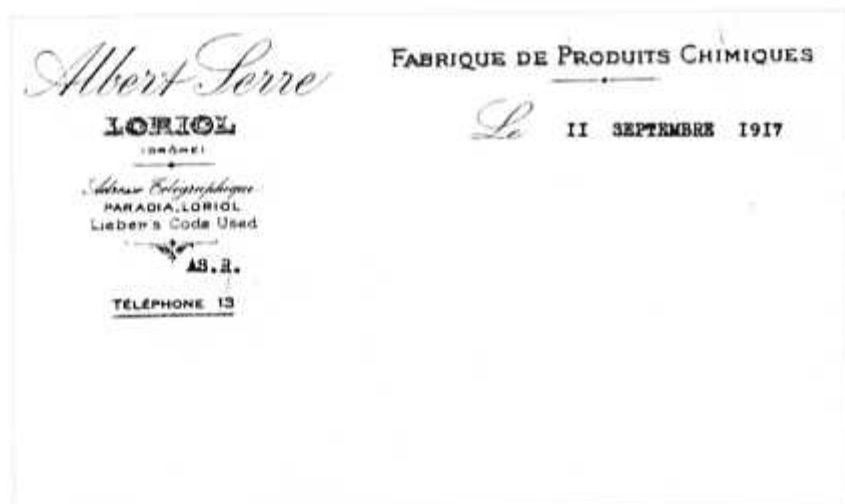
Les bâtiments étaient vastes comme nous le montrent les photos prises en 1920, période où l'usine fonctionnait encore. Ils n'étaient pas du tout adaptés pour recevoir des hommes. D'ailleurs, le maire de Loriol, dans une lettre du 2 septembre 1939 répondant à un télégramme du Préfet «concernant l'hébergement éventuel de réfugiés français», écrivait : «Les locaux

disponibles et réquisitionnés par vous-même peuvent recevoir 1 000 à 1 200 personnes, mais sans aucune installation de couchage ou pour faire la cuisine, puisque ce sont les écoles et une ancienne usine. Dans le pays, il serait impossible de trouver des lits en nombre suffisant et des appareils pour faire la cuisine. Ceci à titre de renseignement pour le cas où vous voudriez envoyer des réfugiés à Loriol»<sup>(25)</sup>. Un mois plus tard, l'hypothèse était devenue réalité. On peut remarquer que le maire propose aussi les écoles à peine un mois avant la rentrée scolaire fixée alors au 1<sup>er</sup> octobre.

Les conditions de vie dans une usine désaffectée, non préparée pour recevoir des hommes de façon acceptable, ne devaient pas améliorer leur moral. Les photos prises avant la guerre montrent l'importance de certains bâtiments. La bâtisse restant aujourd'hui est celle où était hébergée une grande partie des internés ; elle comporte très peu d'ouvertures, la moitié de la construction est sur deux niveaux. Au premier étage, servant de dortoir, le toit n'est pas plafonné. L'autre moitié est une vaste salle de la hauteur du bâtiment.

On peut imaginer l'inconfort et le manque d'hygiène de ce séjour. Ces conditions étaient d'autant plus amères que de nombreux internés étaient des antinazis et qu'ils avaient souhaité lutter contre l'idéologie qui régnait dans leurs pays d'origine autrement qu'en étant internés dans un camp.

La vie dans le camp a été encore aggravée par la rigueur des hivers 1939-40 et surtout en 1940-41. Les données suivantes communiquées par la station de météorologie de Montélimar montrent que le froid, le vent et la neige ont sévi pendant près de trois mois et l'on peut imaginer les conditions d'existence dans ces bâtiments non ou mal chauffés. (tableau au dos)



Papier avec en-tête de l'ancienne usine Serre à Loriol. Document Jeanne Sauvageon.

(21) AN F7/15097, Lettre du préfet au ministre de l'Intérieur du 18 janvier 1941.

(22) AN, F/1 c III/1152, 16 décembre 1940.

(23) AN, F/1 c III/1152, 20 mars 1941.

(24) Les terrains ont été achetés en 1913 par Maurice Serre, pharmacien au Bourg, à Loriol, pour la construction de l'usine. (AC Loriol, matrices cadastrales). On y produisait, entre autres, du phénol, du bisulfite de soude. Dans cette usine, pendant la guerre 1914-18, avaient été fabriqués des explosifs et des gaz asphyxiants dont le phosgène et l'ypérite (gaz moutarde). D'ailleurs, une fuite de ce gaz avait intoxiqué des travailleurs de l'usine à qui on faisait boire du lait à titre préventif. Le gaz, poussé par le vent du sud, avait incommodé aussi des habitants de Loriol.

(25) A.C. Loriol : Registre de copie des lettres.





Photo générale de l'usine vers 1920. L'usine a été fermée en 1930. Le site n'avait guère changé en 1939. Au loin, les collines au-dessus de Clousclat et Mirmande. Photo Émile Siffermann, collection Jeanne Sauvageon. Cette collection est déposée à Mémoire de la Drôme.

Mois	Descriptif	Hauteur de neige	Températures minima	Précipit. (mm)	Moyenne minima	Moyenne maxima
Novembre 1940	Beau temps avec des températures légèrement au-dessus des normales		2 jours avec minima négatifs (-2° le 27)	82,2	4°,1	13°,3
Décembre 1940	Mois très froid et venté	9 jours de neige au sol avec 16 cm le 21, 34 cm le 22 et le 23. À partir du 24, formation de congères dues à un fort vent du nord	22 jours avec minima négatifs, notamment du 14 au 28, dont 6 jours au cours desquels la température reste constamment négative (-9°,6 le 25)	35,8	-2°,2	3°,1
Janvier 1941	Froid jusqu'au 20 avec du mistral	Sol couvert pendant 22 jours jusqu'au 23 janvier. Chutes du 7 au 10, 26 cm au sol le 23	21 jours avec minima négatifs, notamment du 1er au 20, dont 15 jours au cours desquels la température reste constamment négative (-11°,3 le 14)	101,8	-2°,9	3°,3
Février 1941	Début de mois encore froid	Faibles chutes de neige au début du mois. Le 6, sol couvert de 1 cm	9 jours avec minima négatifs, notamment du 3 au 7. Le 5, la température reste négative tout le jour	43,8	2°,5	10°,2

### Quelques graffitis



En visitant le bâtiment encore existant, sous la poussière de plus d'un demi-siècle, on découvre des dessins, de bonne facture parfois, attestant encore du passage de ces internés. L'un représente un paysage alpestre, montagnes et chamois ; est-il l'œuvre d'un Autrichien ? L'autre montre un village dont la cheminée d'une des maisons est occupée par une cigogne et ses cigogneaux ; est-il l'œuvre d'un « prisonnier » alsacien ou germanique ? On y trouve aussi le dessin de la basilique de Lourdes, du Mont-Saint-Michel. Des noms, des dates, d'autres dessins, tracés au crayon à la mine de plomb apparaissent, d'autres sont peut-être cachés par les caisses entreposées dans le bâtiment.



Un des dessins restant visibles sur les murs du bâtiment existant : un chamois dans un paysage alpestre (détail). Photo Héliane Chauvet.



## De rares témoignages locaux

Les Loriolais se souvenant de cet épisode sont rares. J'ai pu cependant en rencontrer quelques-uns ayant des souvenirs de ce camp. Témoigner sur des faits de plus d'un demi-siècle tient souvent de la gageure.

Monsieur Yves Vallet dont le père, à cette époque, était le gardien de cette usine désaffectée et dont la maison d'habitation était très proche, estime les effectifs du camp entre 150 et 200 personnes, gardées par une quarantaine de soldats réservistes (des chasseurs selon André Fontaine, du 146<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie d'après Maurice Faure<sup>(26)</sup>). Le camp était placé sous le commandement d'un officier, le capitaine Ledoux. Les internés étaient logés en particulier dans un grand bâtiment. Une autre bâtisse, à proximité, servait de cuisine. Le cuisinier était un soldat réserviste, charcutier à Lyon, avant la guerre. Le curé Vial, de Lyon aussi, faisait office d'aumônier. La majorité des «internés» étaient des Allemands mais on y comptait aussi des Autrichiens, dont plusieurs Juifs. Quelques-uns d'entre eux allaient travailler dans les fermes environnantes. M. Vallet père a employé au cours de l'hiver 1939-40 deux Autrichiens pour couper du bois. L'un d'eux avait participé aux Brigades Internationales en Espagne.

M. Louis Martin avait 13 ans à l'époque ; la ferme de ses parents était située à quelques centaines de mètres au sud de la vieille usine. Son père et lui allaient au camp pour y récupérer les «eaux grasses», les déchets de la cuisine pour nourrir leurs cochons. Dans ce camp, «il devait y avoir des gens qu'on appelait... des indésirables, qui étaient en général contre les Français». Par là, il veut dire, des ressortissants de pays en guerre contre la France. «Ils parlaient pas bien français... c'était des Polonais sûrement... des pays de, je ne sais pas moi, d'Europe centrale, mais peut-être un peu qui étaient avec les Allemands à cette époque... Il devait y avoir des Espagnols, des Italiens, des... je me

rappelle pas bien... Enfin, tout mélangé. Et il y avait un ou deux prisonniers allemands... en tenue». Il estime le nombre de détenus à une centaine. Il se souvient que certains voulaient partir au Mexique, nous verrons plus loin qui étaient ces personnes. Ces internés venaient travailler dans la ferme familiale, accompagnés d'un soldat armé, paysan lui-même, mais la surveillance était assez souple. Dans le groupe, tous ne travaillaient pas.

Un Romain, Charles Faure, qui est né et a passé son enfance à Saulce, avait douze ans à l'époque de ces événements. On pensait, se souvient-il, que les internés étaient des «prisonniers allemands», gardés par des militaires français, qui travaillaient dans les fermes environnantes.

**D'autres Loriolais n'ont jamais entendu parler de ce camp, ce qui interroge, près de soixante ans après. Vivre à proximité de plusieurs centaines d'internés –mes calculs m'amènent à penser que près de 400 y ont séjourné plus ou moins longtemps–, rencontrer quelques-uns d'entre eux, étrangers trahis par leur accent ou leur prononciation, en voir –rarement– aller faire des achats dans les commerces de la localité, rencontrer des gardiens au café, et ne pas savoir qu'un camp d'étrangers comportant nombre de Juifs et d'antifascistes avait été installé dans la «vieille usine» !** Les moyens d'information étaient beaucoup plus réduits qu'aujourd'hui ; la propagande incitait à se taire («Silence, l'ennemi guette vos confidences» disait une affiche apposée sur les murs en 1939-1940). De nombreux hommes étaient mobilisés, puis prisonniers pour certains. Les Allemands, quelles que soient leurs opinions, étaient traités de «boches», l'insécurité régnait, on s'interrogeait sur l'évolution de la situation, la «drôle de guerre», l'armistice... Pourtant, les voisins du camp avaient quelques contacts, de travail au moins, avec les «internés», sans savoir exactement qui ils étaient.

Leurs souvenirs de l'état d'esprit qui régnait et de ce qui se passait dans le

camp sont assez réduits et vagues. «L'ambiance y semblait assez bonne» dit M. Vallet. Il lui semble qu'on en sortait assez librement. M. Martin avait l'impression que la nourriture était correcte, vu ce qu'il trouvait dans les déchets de la cuisine. Cependant, certains, qui avaient un peu d'argent, commandaient quelques aliments complémentaires aux voisins pour améliorer l'ordinaire, des œufs, un poulet comme chez Mme Martin. L'avis des internés était, nous le verrons, totalement différent de ce que l'on pouvait juger de l'extérieur.

## Les internés étrangers

Les mutations d'internés avec les autres camps étaient fréquentes. Nous avons vu qu'au début la plupart de ceux de Loriol avaient transité par les centres de rétention de l'Isère. Par la suite d'autres transferts eurent lieu, en entrées ou en sorties, avec le camp des Milles surtout, celui de Montélimar ou d'autres camps.

Le sous-préfet d'Aix-en-Provence écrit au préfet des Bouches-du-Rhône, le 19 avril 1940 : «M. le Commandant du Camp des Milles m'informe qu'il a reçu le 13-4 courant, vingt ex-légionnaires venant de Loriol (19) et de Chambaran (1) en vue de leur internement». La liste, jointe en principe à cette lettre, a malheureusement disparu. Le même jour, mouvement en sens inverse, le sous-préfet, dans une lettre du 22 avril, informe le préfet «que 69 internés des Milles (...) ont été dirigés sur le dépôt A 14 I. C. de Loriol (Drôme) le 13 avril 1940 au titre d'internés-civils non-prestataires». La liste jointe, cette fois, nous fournit des renseignements intéressants. Les soixante-neuf internés sont tous allemands et nés en Allemagne (66), à Prague (2) ou à Vienne (1). La majorité d'entre eux résidaient dans le sud de la France et pour 26 on note «sans adresse en France». Ces indications confirment que la plupart de ces Allemands étaient établis en France avant la guerre, ayant fui le régime nazi, après 1933.

(26) Maurice Faure de Romans avait un oncle dans ce régiment. Des soldats de ce même régiment gardaient, dans la même période, le barrage de Bouvante (on peut se demander pourquoi ?) dont son père était l'agent chargé du fonctionnement et où il habitait à l'époque.



### Résidence des internés transférés des Milles à Loriol, le 13 avril 1940

Alpes Maritimes	Bouches du Rhône	Var	Gard	Corse	Monte Carlo	Paris	Meurthe et Moselle	Sans adresse en France
18	11	5	3	2	2	1	1	26

La liste nous permet aussi de connaître leur âge. Les deux plus jeunes ont 19 ans et les trois plus âgés ont respectivement 60, 64 et 66 ans. Le camp de Loriol n'avait donc plus seulement des gens âgés<sup>(27)</sup> comme ce fut le cas à l'automne 1939 après les premières commissions de criblage.

### Âge des internés transférés des Milles à Loriol

< 20 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	> 60 ans
2	12	34	15	3	3

Ces soixante-neuf prestataires dirigés sur Loriol sont un peu mieux connus grâce à André Fontaine. Ils «sont employés à nettoyer un canal, abattre des arbres, les découper en planches» ; on y remarque le marin Helmuth Bruhns ou l'étudiant Werner Heydt. «Les Millois y retrouvent certains amis de l'émigration à Lyon, passés par les camps de Chambaran ou d'Arandon. Ce sont souvent des communistes, des amis du Père Chaillet S. J. [un des fondateurs de *Témoignage chrétien*] et du professeur Emil Gumpel du parti S.P.D. Le chef de file de ces antinazis

est Kurt Baldauf, Sarrois du S.P.D., intelligent ; il parle et écrit le français couramment. Au même groupe appartient Harry Balke, matelot ; condamné à mort par contumace, il a sauté dans la Manche et a nagé des heures durant avant d'être pris à bord d'un navire anglais. Franz Blume, du K.P.D., a été blessé pendant la guerre d'Espagne ; il a été amputé de la moitié d'un pied». S'y trouvent aussi Fritz Fränken, journaliste, député au Landtag de Berlin, cultivé et distingué, Herman Obermeier, toujours famélique, mesurant environ 1,95 m et

ne trouvant jamais de souliers pour ses grands pieds, Vati Hoffmann (Erich), journaliste et sénateur de Hambourg, Hermann Nuding qui a participé à diverses écoles du parti communiste, notamment celle du Komintern de Moscou, Heinz Reichmann, futur diplomate, Walter Todt de Hambourg, rouge de figure, cultivé, futur journaliste de la Résistance<sup>(29)</sup>.

### Quelques personnages célèbres

Le peintre Max Ernst, un des fondateurs du dadaïsme qui a rejoint ensuite les surréalistes, était en France depuis 1922 ; il habitait en 1939 à Saint-Marcel-d'Ardèche. L'avènement des nazis fit de lui un «réfugié politique qui ne l'avait pas cherché mais qui rejoignit dès sa création l'organisation des artistes émigrés, opposants au régime nazi». En septembre 1939, il est interné à Largentière dans l'Ardèche, puis aux Milles ; libéré en octobre grâce à la démarche de Paul Eluard auprès d'Albert Sarraut, il rentre à son domicile. Au mois de mai 1940, accusé après dénonciation d'avoir fait des signaux à l'ennemi (situé à 1 000 km, d'après Max Ernst 1), «il est amené, sur l'ordre du général Dentz, par la gendarmerie, menottes aux mains, d'abord à Loriol, puis de nouveau au camp des Milles...»<sup>(29)</sup>.

#### Lettre de Paul Eluard à Albert Sarraut fin 1939 (Extraits)

Monsieur le Président,  
C'est parce que vous avez toujours aimé et protégé les arts et les artistes [...], que je me permets de m'adresser directement à vous. Un des peintres les plus dignes d'admiration, en tout cas de respect, de l'École de Paris, Max Ernst a quitté son pays, sans idée de retour, depuis bientôt vingt ans [...]. Si vous le connaissez, vous sauriez très vite que cet internement n'est ni juste, ni nécessaire. Il possède à Saint-Martin-d'Ardèche une petite maison qu'il a construite et ornée lui-même. Qu'on le laisse y retourner...

Max Ernst avait décoré intérieurement et extérieurement sa maison de Saint-Martin-d'Ardèche qu'il habitait en 1939, à l'époque de son court internement à Loriol, puis aux Milles. Photographie publiée dans les cahiers d'Art, n° 5-10, 1939. Bibliothèque Forney, Ville de Paris.



(27) Archives Départementales des Bouches-du-Rhône.

(28) A. Fontaine, *Le camp d'étrangers des Milles, 1939-1945*, EDISUD, 1989.

(29) *Les camps en Provence...* op. cit. et catalogue de l'exposition Max Ernst, Galeries nationales du Grand-Palais, 1975.



Autre personnage, dont l'aventure des enfants a malheureusement défrayé la chronique après la guerre, à être passé au camp de Loriol, c'est le docteur Finaly. D'origine autrichienne, il quitte son pays après l'Anschluss et s'installe, avec sa femme, à La Tronche, près de Grenoble. Arrêté à la fin de 1940, il est d'abord interné dans un camp de l'Isère, puis transféré à Loriol. De lui, nous avons 8 lettres écrites au camp entre le 19 et le 28 octobre 1940 et adressées à sa femme et à sa sœur, semble-t-il. Ces lettres portent le cachet du camp et celui du service de la censure. La première lettre correspond à son arrivée. La dernière a-t-elle été écrite le jour de son départ ? Toutes les lettres ont-elles été conservées ? Sont-elles toutes parvenues à leurs destinataires ? Après sa libération, le docteur Finaly retourne à La Tronche. Deux fils naissent en 1941 et 1942, circoncis suivant la religion juive. Se sentant menacés, avant leur arrestation et leur déportation, les Finaly avaient confié leurs enfants à la directrice d'une crèche grenobloise. Les parents ne reviendront pas d'Auschwitz. En 1945, lorsque la famille voulut récupérer les enfants, leur trace avait été perdue. Ils avaient été rebaptisés catholiques, leurs prénoms changés, et cachés dans des institutions religieuses. Il a fallu un procès et des négociations interminables pour qu'enfin la famille puisse les récupérer en 1953 !



Enveloppe d'une des lettres envoyées du camp de Loriol par le Dr Finaly où l'on distingue le cachet du camp et celui de la censure (UP). Collection Carnévalé-Mauzan.



David Vogel a été interné à Loriol. Après avoir écrit *Et ils partirent pour la guerre*, il est déporté en Allemagne d'où il ne reviendra pas.

Robert Garcia m'a également indiqué que parmi les Italiens internés à Loriol, l'un d'eux avait dû accéder à des responsabilités politiques importantes (Président de la République, lui semble-t-il, – il l'aurait reconnu à la télévision –, mais il a oublié son nom). Malgré mes démarches auprès des autorités italiennes, je n'ai pu encore retrouver sa trace.

#### C'était la vie de caserne ici

David Vogel est né en Podolie (Russie) en 1891. Après avoir vécu quelques années en Palestine, il revient en Europe, à Berlin d'abord, ensuite à Paris. Il est arrêté par la police française en 1940 et interné successivement dans trois camps français. En

février 1944, il est déporté en Allemagne d'où il ne reviendra pas. Il nous raconte dans un roman autobiographique, *Et ils partirent pour la guerre*, ce que fut le sort des milliers de réfugiés venus en France se mettre, croyaient-ils, à l'abri du fascisme et de Hitler – et qui se retrouvèrent du jour au lendemain parqués dans des camps par la police française, considérés comme des ennemis parce que nés en Allemagne ou en Autriche<sup>(30)</sup>.

Juste avant d'être arrêté à nouveau, Vogel enterra ses manuscrits dans le jardin de sa logeuse à Hauteville, dans l'Ain, où sa femme était soignée dans un sanatorium. Après la guerre, un de ses amis fouilla le jardin et

(30) Extrait de la 4<sup>ème</sup> de couverture de *Et ils partirent pour la guerre* de David Vogel, traduit de l'hébreu par Rosie Pinhas-Delpuech, Denoël, 1993.





Façade ouest du bâtiment actuel, seul restant de l'ancienne usine, à l'est de la déviation sud de la RN 7 de Loriol. On remarque l'absence de fenêtres murales et les verrières zénithales, seules sources de lumière. Photo J. Sauvageon

retrouva les textes. C'est un récit unique car écrit en 1942, donc peu de temps après les événements qui nous intéressent ici. Il a d'abord été arrêté et interné à Bourg-en-Bresse, puis à Arandon, ensuite à Loriol. Cependant, il s'agit d'un roman et, pour les besoins de l'histoire, peut-être a-t-il été amené à modifier, adapter certains événements ou les rapports entre les hommes, mais si peu semble-t-il. Le nom du héros principal est Rudolf Weichert, il parle à la première personne ; c'est indéniablement David Vogel. Les autres noms sont-ils véridiques ou a-t-il employé des pseudonymes ? C'est peu probable. Le nom du commandant du camp, le capitaine Ledoux, est exact. Je retrouve aussi certains noms des personnages du roman dans les listes d'internés que j'ai pu dresser au fil de mes recherches à partir de divers documents. Ces réserves faites, le livre, par l'impression de vérité qui se dégage de son texte, nous apporte une masse de renseignements sur la vie du camp, les rapports avec les soldats-gardiens, les connivences ou les rivalités entre les internés, les personnalités, le passé et les orientations politiques des prisonniers.

Le transfert à Loriol se fait le 28 février 1940. Les internés y retrouvent

le capitaine Ledoux, «avec son regard d'acier», qui commandait auparavant le camp d'Arandon d'où vient Weichert-Vogel.

Ils entrent "dans une salle vide qui occupait presque la moitié du bâtiment principal [...] sans fenêtres, éclairée par une grande verrière aménagée au centre du toit. Les murs de pierre étaient nus, sales, et sur le sol de terre battue nos pieds s'enfonçaient dans une couche de poussière brune [...] La perspective de coucher là, le soir venu, n'avait rien de réjouissant [...]. Des cuisines, on nous a fait savoir qu'il restait de la soupe. Quelques-uns d'entre nous sont partis en chercher et sont revenus avec des marmites pleines d'un liquide clair.

Certains ont retrouvé d'anciennes connaissances de Chambaran ou du stade de Lyon [...] En tout, ils étaient cent vingt : Allemands, Tchèques, Autrichiens, Hongrois, quelques juifs.

À une heure et demie, nous étions alignés par rangs de trois dans la salle. Un lieutenant [...] a lu vingt noms [...] Un soldat a fait sortir les intéressés de la salle avec leurs paquets [...] nous avons franchi une autre porte sans sortir du bâtiment. Nous avons traversé

une grande pièce sombre et vide, puis monté une échelle en bois. Près du mur du fond, à ce premier étage se trouvait une sorte de chambrée sans porte ni fenêtres, éclairée, comme la précédente, par une verrière. [...] il y avait là des lits bas et étroits, disposés contre trois des murs, par paires : deux lits côte à côte et, entre chaque paire, un espace d'une dizaine de centimètres. Trente-quatre lits en tout dans cette salle tout en longueur. Chacun était constitué de quatre bûches en guise de pieds et d'un cadre de planches non rabotées sur lequel était tendu un sommier métallique. Un matelas, un oreiller en paille et un long sac couleur tabac, censé servir de sac de couchage ou de drap, complétaient l'ensemble..."



L'échelle en bois, dont parle David Vogel, qui permet de monter aux dortoirs. Photo J. Sauvageon



Chacun s'installe tant bien que mal : clous dans le mur, vieille porte devenant table... "Vers cinq heures, avant le repas du soir, la voix enrouée d'un clairon a résonné dans la cour pour annoncer l'inspection. A ce signal, nous devions nous mettre au garde-à-vous, chacun devant son lit. C'était la vie de caserne ici. Quatre fois par jour, le clairon battait le rappel. Un sergent entrait, ... faisait l'appel, ... nous comptait, le doigt tendu, se trompait et recommençait [...]" C'est exactement la même scène, vécue par son père, que m'a relatée Marius Vignon, fils d'un communiste drômois interné quelques mois plus tard. Il est vraisemblable qu'il s'agit du même gardien, ce qui montrerait que certains militaires, affectés à la garde du camp avant l'armistice, seraient revenus après, à la réouverture du camp fin août 1940.

"On nous a distribué, pour nos besoins intimes, de grands seaux brunâtres imprégnés d'une forte odeur de chlore. On a verrouillé, de l'extérieur, les portes pour la nuit. Les hommes se sont mis à jouer aux cartes, assis sur les lits, à bavarder par petits groupes, à s'interpeller bruyamment. Le vent frais du soir soufflait à travers les vitres brisées de la verrière [...]. Quelques jeunes de la chambrée attenante à la nôtre sont venus rendre visite à des gens qu'ils avaient connus dans les camps précédents. Ils ont chanté de vieilles chansons autrichiennes, en s'accompagnant à l'harmonica, ont joué du violon [...]. Certains étaient déjà couchés, d'autres en train de se déshabiller, d'autres encore attendaient à proximité du seau..."

### Des numéros

"À Loriol on n'appelait pas les gens par leur nom. Pour le courrier, pour les corvées, [...] on criait leur numéro. Tout le monde travaillait, tous les jours. On commençait par se porter volontaire pour aller à la forêt, couper du bois ou pour travailler dans les champs, chez les paysans, parce qu'on avait envie de sortir un peu du camp [...] C'étaient des travaux de forçat et on avait beau essayer de tirer au flanc, on rentrait le soir à bout de forces, tête basse, les reins brisés. En échange nous ne recevions rien. Il arrivait parfois qu'une paysanne, saisie de compassion [...] nous fasse l'aumône de quatre ciga-

rettes ou d'un quart de vin par personne [...] Les autorités du camp nous louaient aux paysans d'alentour pour rembourser nos frais d'entretien. Le refus de travail était puni de cachot."

"Ceux qui restaient dans le camp travaillaient aussi" : nettoyage des latrines, cailloux à casser, transport de terre et de pierres pour paver la cour, béton pour le sol de la grande salle, construction d'une cuisine neuve, démolition d'un bâtiment inutile...

"Le matin, à six heures, la triste sonnerie du clairon dans la cour déchire le silence de l'aube [...] À sept heures, le clairon sonne de nouveau, cette fois pour le rassemblement général [...] Les sergents font l'appel des numéros [...] Qui ira à la forêt, qui à la ferme 12, qui à la ferme 5, qui sur les routes. Dans chaque groupe, deux personnes vont aux cuisines pour rapporter la ration de la journée. L'escorte est déjà prête, casquée, fusil sur l'épaule [...] Lorsque les travailleurs sont partis, un calme bienfaisant se fait dans les chambrées ; chez nous, il ne reste que le chef de groupe, les vieux et quelques malades [...]. Mais quand on reste au camp, il faut faire attention aux pièges qui nous guettent : corvée de charbon, corvée de bois, nettoyage de la cour ou des toilettes qui puent ; à tout moment, un soldat peut vous tomber dessus pour vous y contraindre..."

### Un véritable mélange de nationalités

"Il y avait à Loriol un véritable mélange de nationalités. Les Juifs ne dépassaient pas trente pour cent de l'ensemble. On comptait aussi des apatrides qui n'avaient jamais mis les pieds en Allemagne ou en Autriche. Et parmi eux, un vieux de plus de soixante ans, qui était né et avait toujours vécu en France, ne savait pas un mot d'allemand et n'était pas juif. Il y avait des anciens de la Légion étrangère [...] En témoignage de sa gratitude, la France leur octroyait le privilège d'être chefs de chambrée à Loriol ou de travailler aux cuisines. N'oublions pas les vrais nazis, les mouchards antisémites et toutes sortes de types louches [...] Un jour, on a amené un convoi d'une centaine d'hommes [...] ils avaient des malles en cuir noir ou en peau de porc jaune clair sur lesquelles étaient collées

les étiquettes de grands hôtels d'Europe ou d'Amérique [...], ils venaient des Milles, près de Marseille, où ils avaient séjourné plusieurs mois [...] Les Français les avaient capturés sur des navires neutres, pour la plupart italiens, alors que, munis de passeports et de visas, ils faisaient route vers l'Espagne ou l'Amérique du Sud. Pendant de longues semaines, les spécialistes du contre-espionnage les avaient fouillés, en quête de la moindre pièce à conviction et, du coup, nombre de leurs papiers avaient disparu [...] Certains d'entre eux vivaient depuis trente ans déjà au Brésil, d'autres avaient des plantations de café à Cuba. Ils étaient partis juste avant la guerre pour voir des parents et s'étaient fait prendre sur le chemin du retour [...]" C'est l'un d'eux qu'a rencontré Louis Martin.

"Il y a sans doute quelques personnages douteux parmi ceux qui viennent des Milles, peut-être même des espions ; c'est comme partout [...] Mais ce n'est pas une raison pour en enfermer d'autres dont l'innocence saute aux yeux. La France, grande et généreuse, pourrait bien faire quelques distinctions..."

### Des tracasseries sans fin

"Tout nouveau décret des autorités m'affecte comme s'il me visait personnellement. On a affiché dans les chambres une note nous interdisant d'écrire à l'encre nos deux lettres et nos quatre cartes postales du mois. Elles doivent être écrites uniquement au crayon et, dans la mesure du possible, en français ; la lettre ne doit pas dépasser un feuillet recto verso ; l'écriture ne doit pas être trop serrée, elle doit rester très lisible ; l'espace entre les lignes doit respecter un écartement d'au moins sept millimètres ; interdit d'envoyer ou de recevoir des lettres recommandées ; interdit de parler de ses affaires, d'user d'abréviations ou de sigles [...]"

Ce sont des tracasseries sans fin. "Quelque chose était tout le temps sur le point d'arriver. En se levant le matin, on n'était jamais sûr de dormir le soir dans le même lit, dans le même dortoir, à côté des mêmes voisins. Le bureau pouvait subitement vous ordonner de quitter votre chambrée pour une



autre ; le numéro deux au grand complet pouvait être tenu de vider les lieux avec sacs et bagages et de s'exiler à l'autre bout de la cour, dans une salle jusqu'alors inhabitée. Pourquoi ? Personne n'en savait rien...

Subitement Ledoux a décrété que, pendant les heures de travail, ceux qui ne travaillaient pas devaient garder la chambre. Interdit de se montrer dans la cour. Il a fallu, pour se rendre aux latrines, raser les murs en essayant de passer inaperçu [...] Quelques jours plus tard, il a décidé que tous ceux qui étaient dispensés de corvée pour cause de maladie seraient enfermés toute la journée [...] Le sergent de l'infirmerie rassemblait les malades chaque matin et les conduisait à leur geôle dont il ne déverrouillait la porte qu'à midi. Après le repas, il les enfermait de nouveau jusqu'au soir...

Les autorités nous avaient conseillés de leur confier notre argent. À présent elles l'exigent. Un nouveau décret nous enjoint de remettre au bureau les sommes dont nous disposons. En échange, nous recevons leur équivalent en bons qui nous permettront de subvenir à nos besoins à l'intérieur du camp. Les dépenses de chacun seront comptabilisées et le solde, au départ de Loriol, sera remboursé...

... la lecture des journaux était autorisée. C'est vers onze heures et demie que Frish, un ancien légionnaire, venait les livrer dans les chambrées. Les gens se jetaient dessus comme sur des croissants chauds...

Brusquement, une mauvaise nouvelle est arrivée au bureau : à partir de demain, plus de journaux. Ordre du capitaine Ledoux. Nous voilà coupés du monde. Un peu plus tard, nous avons su pour quel motif. Il s'agit d'une punition collective : l'un de nous a lancé, par-dessus la palissade qui nous sépare des nouveaux arrivants, un caillou enveloppé dans un journal...» Après quelques jours, l'interdiction est levée mais il était défendu d'avoir des rapports avec ceux d'à côté, d'anciens officiers allemands et autrichiens, cent cinquante environ, venant de Belgique, Juifs certainement.



Façade est du bâtiment actuel, tout aussi peu accueillante ! (Photo J. Sauvageon)

### Évacuation du camp

«Lundi 9 juin [1940]... L'autre jour, j'ai reçu une lettre de ma femme. Elle datait de deux semaines. Maintenant les lettres sont expédiées à Paris, à la censure centrale, avant de nous être acheminées... Il se passera des siècles avant que je ne reçoive d'autres nouvelles...

Soudain on entend piétiner dans l'escalier. Ce sont les groupes de travail qui rentrent [...] Il n'est que huit heures [...] Bientôt [...] arrive la grande nouvelle : nous partons aujourd'hui même<sup>(31)</sup>. Pour où, personne n'en sait rien [...] D'ici trois heures, les bagages devront être faits. Sur chacun d'eux sera collée une étiquette avec le nom et le numéro du propriétaire [...] Nous n'emportons avec nous qu'un petit sac de voyage. Chacun sera muni d'une bouteille de limonade [...] distribuée gratuitement [...] Nous ne partirons qu'à minuit. Évidemment, le bureau ne nous a pas rendu notre argent. On nous l'expédiera, paraît-il, là où nous irons...

Lorsqu'à mon tour on m'a soulevé pour me pousser dans le wagon obscur, prévu pour huit chevaux ou quarante personnes, il était déjà bondé. Je suis resté debout, le dos à la portière, sans pouvoir bouger... Nous avons dépassé Marseille [...] Nous longeons maintenant la mer qui s'étend jusqu'à l'horizon, lisse comme un miroir, sans une ride,

d'un bleu profond sous le soleil du Midi». Il est vraisemblable que ce 9 juin au soir ce soit l'évacuation du camp devant l'avance allemande, arrêtée au niveau de la rivière Isère par l'armistice.

Ainsi s'achève ce récit de près de cent pages dont je n'ai gardé que ce qui touchait notamment aux installations matérielles tout à fait conformes à ce que j'ai pu voir dans le seul bâtiment restant, ainsi que les relations avec les autorités du camp. Il ne s'agit certes pas d'un reportage mais de descriptions, d'évocations proches de la vérité que nous pourrions retrouver confirmées par les autres témoignages recueillis.

### Robert Garcia, le seul survivant ?

Grâce à un petit article dans le *Journal de la Résistance - France d'abord* faisant mention de nos recherches sur les camps de la Drôme, j'ai pu rencontrer un des survivants des camps drômois, Robert Garcia, habitant en Haute-Savoie. Espagnol, né en 1924, il doit fuir le régime franquiste. Il arrive en France en février 1939. Interné une première fois au camp d'Argelès, il réussit à s'enfuir par la mer en nageant. Arrêté à nouveau, il est conduit au camp de Ruelle près d'Angoulême d'où il est sorti par la Croix-Rouge – il avait 15 ans ! – et conduit dans la région de Dijon où sa

(31) Ce départ est motivé par l'avance allemande, le camp sera fermé et réouvert le 20 août 1940



mère était réfugiée avec ses sœurs. Il trouve du travail chez un grossiste en primeurs, d'origine espagnole. Il se sauve avec d'autres devant l'avance allemande sur un vieux «gazogène» qui tombe en panne à Clermont-Ferrand. Ils poursuivent leur route, à vélo, jusqu'à Toulouse. Sans papiers, Robert Garcia est à nouveau incarcéré mais il s'évade à nouveau. Il trouve du travail chez des paysans pendant quelques semaines. Nouvelle arrestation par les gendarmes : emmené à Toulouse, il ne tarde pas à trouver le moyen de franchir une fois encore les murs et tenter d'aller rejoindre sa famille à Dijon. Arrêté dans la vallée du Rhône, il est conduit au **camp de Montélimar qui est plutôt un centre de rassemblement, sans gardiens, d'où les détenus peuvent sortir assez librement.** Il en profite pour travailler chez un fabricant de boissons à proximité du camp, ce qui lui permet de recueillir quelque monnaie. Dénoncé par un autre détenu comme communiste ainsi que trois autres camarades d'origine espagnole, ils sont transférés, à l'automne 1940, au camp de Loriol, à la surveillance plus stricte. D'après lui, à ce moment-là, le camp de Loriol ne comptait plus que 20 Espagnols, 19 Italiens et un Allemand. Au début surtout, vu son jeune âge, il avait un peu plus de latitude que les autres pour se déplacer. Il pouvait aller au village faire quelques courses pour ses camarades ou faire la liaison entre les divers groupes. Il m'a fait part de nombreux souvenirs mais j'en retiendrai deux tout à fait significatifs, l'attitude de certains gardiens et une corvée particulièrement inhumaine.

*«C'étaient des Corses qui nous gardaient, [...] des gardiens habillés en kaki, avec un béret et un bracelet... avec un numéro. Le numéro que je m'en rappelle, c'est le numéro 8. Une saloperie pareille ! Il s'est permis – il avait un petit béret, comme la plupart, habillé en kaki, et la pipe. Et toujours le même sourire dans la gueule – il s'était permis les premiers jours où il nous laissait sortir pour aller chercher du pain parce que la nourriture, elle était vraiment... au strict minimum [...] Alors parce que on avait encore quelques sous, on allait chercher du pain à la boulangerie à Loriol [...] Une fois après, ils nous enlevaient le pain*

*et, à la place de nous donner la ration de pain à laquelle on avait droit, ils nous donnaient la ration avec le pain [...] qu'on avait payé, nous».*

Il me raconte comment les internés luttèrent contre le froid au cours du terrible hiver 1940-41, puis leur intervention en gare de Portes-lès-Valence : *«On avait été dégager la route plusieurs fois. Elle avait été fermée à cause des congères. Mais le plus mauvais, c'est à Portes-lès-Valence. Là, on nous emmenait, le groupe espagnol, pour dégager les voies qui étaient toutes verglacées. Il y en a eu quatre ou cinq qui ont eu les pieds gelés. Moi, je le sens encore un peu... parce qu'on était pas chaussés. À minuit, on était à Portes-lès-Valence en train de dégager les voies. Il y avait les cheminots qui nous amenaient du vin chaud et des sandwiches. Et c'est là que ce n° 8, c'est là encore que le n° 8 enlevait les sandwiches pour le camp. Il obligeait les cheminots à nous donner presque plus de vin chaud – parce qu'ils avaient fait du vin avec du sucre pour nous réchauffer. Qu'est-ce que ça pouvait le gêner ce mec-là qu'on nous donne à boire. Surtout qu'on travaillait ! Qu'on le méritait largement !»*

Après Loriol, Robert Garcia est transféré au camp militaire de La Valbonne d'où il s'échappe une nouvelle fois, fin 1942, et rejoint la Résistance française dans les Pyrénées.

### L'internement de Français

Quelques semaines après la signature de l'armistice, les communistes français, qui montraient leur hostilité au nouveau régime mis en place à Vichy, étaient particulièrement visés. Leurs formes d'action étaient diverses. C'est, par exemple, le 14 juillet 1940, le refus de Robert Langevin qui venait de reprendre son poste à l'Énergie Industrielle au barrage-usine sur l'Isère à Pizançon, de prêter serment de fidélité au maréchal Pétain et qui sera arrêté quelques mois plus tard<sup>(32)</sup>. Raoul Pontet, militant communiste qui tenait le Bar du Tram à Romans, surpris par la police en train de frapper l'appel signé Duclos - Thorez du 10 juillet 1940, en vue de sa diffusion. Après avoir été dénoncé par un voisin qui entendait le bruit de la machine à écrire, il fut arrêté, jugé et écopa de 2 ans de prison.

Les rapports du préfet Rivalland nous renseignent régulièrement sur cette **surveillance des communistes et des syndicalistes** dans ces mois qui suivent l'armistice. Dans son rapport du 11 novembre 1940, il indique : *«Depuis la saisie des tracts de Romans [...], il n'a été découvert qu'une seule fois des traces d'une manifestation du parti communiste. Cette activité s'est manifestée par l'envoi d'une édition photocopiée de l'Humanité [...] Les syndicalistes raisonnables de la fraction professionnelle de l'ancienne CGT m'ont exprimé à plusieurs reprises leurs craintes de voir les communistes les représenter dans leurs conversations comme des traîtres à la cause ouvrière, et assurent que ces craintes sont fondées. Je n'ai pas l'impression que les regroupements des militants communistes encore libres soient assez avancés pour qu'il soit possible de tenter à leur égard une opération de police d'ensemble, mais celle-ci sera pratiquée dès qu'elle aura une chance de succès».*

Le 16 décembre, le préfet signale au ministre de l'Intérieur : *«L'action communiste continue sous une forme extrêmement subtile. [...] J'ai fait procéder dans la journée du samedi 30 novembre à 49 perquisitions simultanées qui ont confirmé ce que l'on savait déjà d'un certain nombre de militants ou sympathisants, et que l'on pouvait soupçonner d'autres».* Le 3 janvier 1941, il précise : *«Tous les sympathisants communistes sont à l'heure actuelle connus et surveillés».* Pour cette surveillance, le préfet dispose de son personnel dont *«l'activité des services chargés de cette tâche ne se ralentit pas»* mais aussi d'indicateurs qu'il faut récompenser. C'est son successeur qui demande, le 30 septembre suivant, de *«l'argent nécessaire pour "honorer" tout renseignement utile».*

Le rapport du 16 janvier précise : *«une recrudescence subite de l'agitation communiste s'est manifestée sous la forme d'apparition de tracts et de journaux distribués clandestinement. Tenant à montrer que les avertissements de l'activité préfectorale doivent être pris au sérieux, j'ai immédiatement fait arrêter et interner 27 militants communistes...»<sup>(33)</sup>*

Ces vingt-sept personnes arrêtées,

(32) Mémoires de Robert Langevin communiquées par Jean Forel, un de ses collègues, retraité de l'EDF.

(33) AN, F/1 c III/1152, Drôme.



auxquelles s'ajoutera bientôt une vingt-huitième, sont transportées à Loriol. Parmi eux, on compte une large majorité de communistes, des syndicalistes non membres du parti communiste, deux autres qualifiés d'anarchistes.

L'un d'eux, Robert Langevin, dans ses mémoires, écrit : «*En janvier 1941, je suis arrêté, puis transporté au camp de Loriol avec 38<sup>(34)</sup> camarades syndicalistes et communistes de Romans, Bourg-de-Péage, Valence et Granges-lès-Valence ; après un mois et demi, nous sommes relâchés sans avoir su le motif d'inculpation ; la libération se fait par petits groupes de 4 ou 5 par jour ; je vais être relâché avec les quatre derniers... »*

Marius Vignon, dont le père a été interné à Loriol, avait 17 ans à l'époque de ces faits. Il me rapporte ce qui lui revient en mémoire. La nourriture y était maigre, aussi les familles qui le pouvaient faisaient parvenir des colis aux prisonniers. Il se souvient d'être allé plusieurs fois à Loriol en porter à son père. La solidarité se mettait en place dans le camp et, à chaque colis, on organisait le partage. Il se souvient lui aussi que l'hiver 1940-41 a été rude et marqué par de fortes chutes de neige. Les camarades romans avaient effectué une collecte de vivres et de vêtements pour les internés loriolais. La direction du camp a réagi violemment, les gendarmes sont venus interroger les parents. Les autorités craignaient que cette action soit le signe d'une réorganisation du parti communiste<sup>(35)</sup>.

François Giacomoni, de Loriol, se souvient qu'avec deux autres communistes, Albert Rouyer et Henri Allabe, avertis par la fédération du Parti Communiste, ils avaient tenté de porter de la nourriture aux internés, de la soupe de pâtes me dit-il, mais que les gendarmes les avaient empêchés d'entrer dans le camp.

### **Ils couchaient sur de la paille avec des couvertures**

J'ai rencontré Lucienne Robert, la veuve de René Robert, l'un des Romains in-

ternés, décédé en 1992. Ils se sont mariés en novembre 1939. Après les péripéties de la drôle de guerre, démobilisé le 8 août 1940 à Toulon, le jour de la naissance de son fils, René Robert rentra à Romans où il reprit sa vie professionnelle, dans une entreprise métallurgique, et ses activités de militant communiste. Il fut arrêté pour la première fois en janvier 1941 par la police et sa veuve me raconte comment les agents ont procédé alors :

«*Sont venus deux agents de police avec un inspecteur. On a emmené mon mari, menottes aux poignets, au commissariat de police qui était à la mairie. On a dit qu'il avait volé son vélo. Juste avant notre mariage, il avait fait venir de Saint-Etienne – heureusement qu'il avait gardé la facture ! – un petit vélo, de la marque «Hirondelle», en pièces et il l'avait monté. Quand je suis arrivé, il m'a demandé d'aller rechercher la facture. On voulait faire croire que c'étaient de malhonnêtes gens. J'apporte la facture [...].*

*Quelques mois avant, quand il était mobilisé, mon mari était dans la marine. Dans la marine, ils achètent leur tenue. Quand ils sont démobilisés, ils emportent leurs vêtements. Il avait aux pieds ses chaussures de marin. Ils ont dit qu'il avait volé ces chaussures. Un fait extraordinaire, il y avait à Romans une usine qui les fabriquait. On leur avait volé des chaussures. Les policiers lui disent : «vous n'avez pas volé le vélo, mais vous avez volé des chaussures». A quoi, René Robert répond : «Renseignez-vous. Je viens d'être démobilisé». Il a fallu produire le titre de démobilisation».*

Il est envoyé avec les autres communistes et syndicalistes arrêtés, nombreux dans l'agglomération romano-péageoise, au camp de Loriol. La jeune épouse rendait visite à son mari tous les lundis, jours<sup>(36)</sup> où elle pouvait faire garder son jeune fils. «*Il n'y avait pas de parler, il n'y avait rien. On les lâchait dans la cour avec des gardes, des gardes qui avaient des fusils.*

*Tous les lundis, on devait aller à la préfecture pour demander un laissez-passer. Il y avait très peu de trains entre Romans et Valence, très peu de cars*

*entre Valence et Loriol. Il arrivait même qu'on ne pouvait pas y aller parce qu'ils nous faisaient attendre à la préfecture. Vous savez, ils nous en ont fait !*

*Il y avait des femmes qui étaient plus âgées. J'avais 22 ans à cette époque là et deux ou trois qui étaient plus jeunes que mon mari. Quand on arrivait à la préfecture, on nous mettait dans une pièce, 7 ou 8 femmes, jeunes ou moins jeunes. Par exemple, il y avait Madame Raffin, marchande de chaussures, place du Marché, sœur aînée de Louis Robert ; elle n'a jamais manqué un lundi, son magasin était fermé ce jour-là. Il ne s'est pas passé de fois sans qu'un homme ouvre la porte, nous regarde bien et dise : «Oh ! Je me suis trompé de porte !». On aurait dit qu'ils nous narguaient. C'était pour nous guincher comme on dit. Et vous savez que c'est vexant ça, c'est vraiment vexant. J'en pleurais. Et, voyez, j'en pleurerais encore.*

*Quand on avait notre laissez-passer, on allait là-bas. On allait à Livron ou à Loriol, ça dépendait du car que l'on prenait. On faisait des kilomètres à pied parce que même de Loriol ça fait loin mais, quand on est jeune, ça n'a pas d'importance.*

*Et alors, j'étais dans la cour, ils arrivaient. Bien sûr, on se disait bonjour. On pouvait pas dire grand' chose, il y avait toujours des gardes. On aurait dit de vrais assassins, nos pauvres maris !*

*Il y en avait de Bourg-de-Péage, il y avait Thomas. Un que je connaissais bien, c'était Arsac Aimé, marié avec la sœur aînée de mon mari. Et puis, il y avait les deux Robert, René et Louis [pas de parenté entre eux], il y avait Antelme... j'en ai oublié, certains étaient plus vieux que mon mari.»*

Sa mémoire, près de soixante ans après, lui fait confondre quelquefois ceux qui étaient internés à Loriol et ceux –souvent les mêmes d'ailleurs– qui l'ont été à Saint-Paul-d'Eyjeaux, en Haute-Vienne, où son mari a de nouveau été emprisonné d'octobre 1941 à mai 1942.

Elle se souvient des conditions de vie

34) On constate des divergences dans les nombres, Robert Langevin cite 38 détenus, les autres 27, 28 ou 29. Le préfet, dans son rapport du 16 janvier 1941, indique d'abord 28 (frappé à la machine), corrigé manuscritement par 27, mais dans son rapport du 9 février, il indique «28 militants extrémistes».

35) Le Parti Communiste Français a été interdit en septembre 1939 sous le prétexte que son bureau politique et ses dirigeants avaient approuvé le pacte germano-soviétique.

36) À Romans, mais aussi ailleurs, on ne travaillait pas le lundi. Par contre on travaillait le samedi.



dans le camp : «Ils couchaient sur de la paille avec des couvertures. Ils étaient pleins de poux. Ils mangeaient très, très mal. Heureusement qu'on leur portait à manger. J'emportais un grand pain, il en faisait profiter les copains. Il y avait un ancien boucher de Livron ou de Loriol, de Livron je crois, qui a été déporté, Mérand. Il nous donnait du jambon, il nous en donnait beaucoup pour les Romains et les Valentinois. Et puis, ma mère, des fois, elle faisait cuire un lapin...

Ils s'étaient organisés... Mon mari a fait la différence entre le camp de Loriol et celui de Saint-Paul-d'Eyjaux où l'organisation était bien meilleure. A Saint-Paul-d'Eyjaux, il y avait un professeur, Lobry, qui leur faisait des mathématiques alors qu'à Loriol, ils faisaient rien du tout. Je lui avais dit : "tu devrais prendre des cours de français"... Pour passer le temps, ils bricolaient. Mon mari m'avait fait une bague avec une pièce de 50 centimes.»

Elle me parle ensuite des gardiens du camp : «Il y avait de drôles de salopards ! Un jour, on était en hiver, à Loriol, dans un café, avant de prendre cette route pleine de neige, on prenait un café. Il y avait quelqu'un, je savais même pas que c'était un gardien, il avait un vague habit militaire. Il était vers le comptoir. Il faisait son malin devant nous qui étions de jeunes femmes. "Et moi, j'ai une carte de J3<sup>(37)</sup>, et moi, ceci... et moi, cela...". Ça commençait à être un peu lourd avec les restrictions ! Ce bonhomme, il a voulu s'étendre là-dessus, pourquoi il avait une carte J3, il avait plus de pain que d'autres. Je me suis levée : "Vous dites que vous êtes gardien. Vous êtes gardien du camp de Loriol ?". Il me dit oui. Je réponds : "Vous n'avez pas honte ?". Il trouvait que c'était normal ; pour lui, les internés, c'était pas des Français, c'était pas des humains».<sup>(38)</sup>



René Robert, son épouse et leur fils, dans leur jardin du quartier des Balmes, quelques jours après sa libération de Loriol. Collection Lucienne Robert.

### Un esprit collectif, une organisation de la vie dans le camp

Le témoignage le plus complet est celui de Charles Chapuis, professeur valentinois qui a rédigé ses mémoires alors qu'il était à la retraite, 32 ans plus tard – 16 pages manuscrites sont consacrées à son passage au camp de Loriol. Même si après un tel laps de temps, les souvenirs peuvent s'estomper, si certains détails sont perdus ou si le rédacteur en a négligé d'autres, il s'agit d'un document d'une grande importance qui nous relate bien l'ambiance de ce camp et que je vais citer très largement.

Arrêté le 14 janvier 1941, après une perquisition systématique de son domicile – dont le fils a gardé un souvenir indélébile – par les gendarmes qui ne trouvèrent qu'une coupure de journal, il fut conduit au «violon municipi-

pal» où il retrouva d'autres personnes.

«En fin d'après-midi, le groupe de prisonniers fut conduit sous bonne escorte à la gare et mis dans un train. [...] Loriol était notre point de destination. À 25 km de Valence, une usine désaffectée entourée de barbelés était transformée en Camp d'Indésirables Étrangers. Avant notre arrivée, il y avait derrière les barbelés [...] une centaine au moins de gens de toutes les nations : Espagnols, Italiens, Tchèques, Bulgares, Belges, Portugais, Autrichiens et aussi des Juifs même de nationalité française»...

«Nous arrivâmes, nuit tombée, et nous sommes trouvés 28<sup>(39)</sup> : il y avait 17 Romains, Robert René, Robert Louis, Arsac, Georges Michel, Langevin Robert, des anarchistes » et quelques autres « qui n'avaient pas de responsabilités ni même d'activités anté-

[37] Les tickets d'alimentation avaient été mis en place. Ils devaient être échangés contre des denrées dans les magasins ou contre un repas dans les restaurants.

[38] Lucienne Robert est l'épouse de René Robert. Ils se sont mariés en septembre 1939. René Robert est mobilisé dans la marine à Toulon, puis est allé à Cherbourg, à Dunkerque, en Angleterre, revenu à Toulon en bateau, en passant par Gibraltar, le 7 août 1940. Démobilisé le 8 août, jour de la naissance de leur fils. Retour à Romans, le 12 ou 13 août.

Arrêté 2 fois, interné à Loriol la première fois de janvier à mars 1941, puis à Saint-Paul-d'Eyjaux en Haute-Vienne d'octobre 1941 à mai 1942. Libéré, il a pu s'échapper au moment où on venait l'arrêter pour la troisième fois. Il part alors en octobre 1942 à la ferme d'Ambel, un des tout premiers maquis du Vercors. FTPF, par la suite il a participé à des actions clandestines dans la région d'Alès puis il est appréhendé à Avignon, déporté, en Allemagne au camp de Neu-Brem ; il s'en évade pendant un bombardement de Sarrebruck pour échapper à l'envoi au camp d'extermination de Mathausen.

La famille Robert a payé un lourd tribut à cette guerre : René Robert, Aimé Arsac, le mari de sa sœur, ont été plusieurs fois internés ; l'un des fils d'Aimé Arsac, Jean, a été fusillé à Lyon, début 1944, il avait 19 ans ; l'autre fils, Raymond, a été arrêté après la manifestation de mars 1943, en gare de Romans, interné quelques jours à Montluc à Lyon, puis libéré vu son jeune âge, 15 ans, et a rejoint le maquis.

[39] Voir note 36.



rieures [...] un sexagénaire maraicher, le brave père Reynaud et d'autres dont Estrayer, militant actif du Parti, marié depuis trois jours. Bourg-de-Péage avait trois représentants, le camarade chevronné Vignon que la répression avait fait bistro, deux leaders du Syndicat des Chapeliers, Barrier et Broet, toujours chapeautés en signe de protestation contre la crise de leur profession<sup>(40)</sup>. Ils furent rejoints quelques jours plus tard par Lacour de Valence.

«À peine rassemblés dans une baraque où se trouvaient une quinzaine de lits superposés, l'adjudant-chef Tardieu nous fit un "discours de bienvenue" chargé de menaces et qui aurait tout juste convenu à un convoi de bagnards. Il conclut en me désignant comme responsable du groupe et de la baraque. Je ne protestais pas contre cette désignation déplaisante car elle coïncidait avec celle que venaient de faire mes camarades de détention qui m'avaient chargé de la responsabilité politique du groupe».

Une des causes immédiates de ces arrestations était certainement la distribution du journal *L'Humanité*, le samedi 11 janvier dans les villes les plus importantes du département. Les noms des «suspects» figuraient déjà sur des listes dressées antérieurement grâce aux services préfectoraux et aux indicateurs rémunérés. D'ailleurs, aucun document compromettant n'a été trouvé au cours des perquisitions dans les 28 domiciles, ce qui a eu, «pour la suite, une très grosse importance [...] Le préfet et sa police ont certainement compris, au départ, la mauvaise impression que produiraient ces nombreuses arrestations dont aucune ne serait suivie de poursuites».

«Les milieux les plus divers auxquels nous étions attachés s'agitèrent en notre faveur [...] Et pour chaque interné, les manifestations d'aide et de sympathie se produisaient et s'amplifiaient, dans les milieux populaires notamment et bien au-delà. Naturellement, nous ne savions rien de tout cela, coupés du monde extérieur, jusqu'à ce qu'au bout de dix jours, [ma femme]

enfin et première autorisée parvint au camp par une route fort enneigée et chargée d'une lourde valise. Je pus la voir dans une cabane, en présence de gardiens armés, et ainsi parvinrent au camp les premières nouvelles et les premiers secours en vivres...»

«Quand nous nous sommes trouvés enfermés dans notre baraque, chacun de nous avait le souci d'une famille laissée sans ressources et sans soutien. Il fallait créer une solidarité morale, un esprit collectif et une organisation de la vie qui nous était faite qui protégeait chacun de nous. Ce n'était pas difficile pour des communistes. Mais il fallait faire vite. Conscient de ma responsabilité, je m'y employais, assisté par la grande expérience de Vignon. Entre nous, nous parlions avec une liberté nouvelle des problèmes de politique générale et Pétain n'était jamais nommé que "le vieux traître".

Il nous était prescrit de saluer les gardiens gradés et les officiers que nous rencontrions dans le camp. Nous décidâmes en conséquence d'aller tête nue par tous les temps. C'est ainsi que lorsque, au bout de deux semaines, nous rencontrions le lieutenant, c'est lui qui ôta son béret. Il fut décidé de nous astreindre à la meilleure tenue, vêtements propres, port de la cravate, rasage quotidien... »

Dans les jours qui suivirent, d'autres épouses purent venir au camp, apporter ainsi les nouvelles de l'extérieur et du ravitaillement, ce qui fut «un élément vivifiant, réconfortant» qui permit aux internés de sentir la solidarité autour d'eux et de pallier l'insuffisance de nourriture.

«Pas un repas ne se passait sans topinambours, à croire que cet infect ersatz de la pomme de terre poussait dans tous les champs. L'ouverture sur le monde extérieur [...] amena des provisions de toutes provenances : envois d'amis, de collectivités, de simples gens inconnus qui exprimaient de la sorte leur sympathie et leur réprobation au pouvoir. Nous avons décidé de mettre toutes les provisions en "coopé-

orative". Elles étaient placées en réserve et nous décidions d'en sortir une partie pour étoffer un menu particulièrement maigre. Et puis, il fallait s'organiser pour durer et, le temps passant, les conditions s'aggravant pour toute la population, les arrivages ne manqueraient pas de s'amenuiser. J'ai souvenir d'avoir eu, près de mon châlit-rez-de-chaussée, une planche... où étaient suspendus 39 saucissons... ».

M. Martin, qui venait livrer des topinambours et chercher les déchets dans lesquels il trouvait des débris de saucissons, ignorant cette solidarité, en déduisait que la nourriture n'était pas mauvaise au camp et même mieux que chez ses parents, modestes paysans.

«Nous organisions des concours divers, cartes, échecs, des conférences politiques ou éducatives. Tous les matins, il y avait, dans la cour, une séance de culture physique d'une demi-heure.»

«Notre vie ainsi organisée ne tarda pas à impressionner les gardiens de tous grades. De l'arrogance du début, ils étaient vite passés à la politesse, puis à la considération. Ils auraient pu faire des constatations du même ordre à propos des internés étrangers qui étaient, pour la plupart, des antifascistes et, quelques-uns, des anciens des Brigades Internationales. Mais nous, nous étions des Français comme eux. Ils savaient dans quelles conditions nous avons été arrêtés. Ils voyaient nos femmes, les entendaient parler des réalités quotidiennes comme devaient faire les leurs dont ils étaient séparés... Et, ils n'étaient pas fiers nos gardiens du rôle qu'on leur faisait jouer !»

«Les revendications matérielles touchaient aux questions les plus terre à terre : obtention d'un couvercle pour la benne à déjection, [...] remise en état des douches dont le gel avait fait éclater les tuyauteries, et couvertes d'une épaisse couche de glace. Les gardiens voyaient le collectif des détenus demander les outils nécessaires et, après les avoir obtenus, réparer diligemment et habilement les appareillages dé-

(40) D'après les divers témoignages, voici une liste incomplète des internés : de Romans, Arzac, Bernezet, De Rossi, Dumas, Estrayer, Robert Langevin ( Secrétaire du Syndicat de l'Électricité), Léotard, Georges Michel (frère de Maurice, prisonnier en Allemagne, futur député), Paul, Pourchier, Reynaud, Louis Robert (Secrétaire du Syndicat des Cuir et Peaux), René Robert (Secrétaire du Syndicat des Métaux), de Bourg-de-Péage, Barrier, Brset, Vignon, de Valence, Blachon, Gaston Bois, Bugnier, Marc Champion (Secrétaire du Syndicat des Cheminots), Robert Chapuis, Cros, Marcel Delfuides, Lacour, Roche.



faillants, confectionner les objets nécessaires. Nous n'étions donc pas les voleurs, les malandrins qu'on leur avait annoncés.

Les voleurs ? Un de nos camarades avait confié à un gardien l'argent nécessaire à un achat à faire en ville. Depuis, ce gardien s'arrangea pour n'avoir plus de service à effectuer à l'intérieur des barbelés. Je dus donc le dénoncer à l'adjudant-chef Tardieu au nom de mes camarades. Ce militaire qui était un honnête homme ressentit durement d'avoir sous ses ordres un voleur et, parallèlement, apprécia que nous n'ayons pas demandé le rapport du commandant. Dans la journée, l'argent détourné par le gardien fut restitué par ses soins au camarade interné.

À plusieurs reprises, je protestais au nom de mes camarades, auprès du lieutenant, contre l'insuffisance de la nourriture. À la première, il tenta de couper court : "Les réclamations collectives ne sont pas admises". À quoi je répliquais : "Soit, je l'exprime donc en mon nom personnel". Mais, comme je ne suis pas idiot, je me suis assuré préalablement que tous mes camarades pensaient comme moi. Nos protestations s'exprimaient vigoureusement par des lettres et pétitions aux différentes instances administratives.

Notre attitude à tous était claire : nous protestions sans arrêt contre notre internement arbitraire, réalisé sans qu'il ait pu être trouvé chez aucun le moindre document compromettant. Nous le faisons notamment par les lettres que chacun écrivait à tous les coins de France à ses parents, amis et connaissances proches ou lointains. Certains jours, il était déposé par nous plus de cent lettres à la boîte [...] du camp. Chaque lettre portait la nouvelle du sort ainsi fait arbitrairement au rédacteur et pouvait ouvrir bien des yeux [...] ; quand les visites furent autorisées, les femmes d'internés sortirent du camp nombre de lettres devant échapper à la censure du camp. Un jour, je fus convoqué par le commandant du

camp à propos d'une lettre à ma mère. J'y avais écrit que certain wagon de pommes de terre qui, laissé au froid, dans une gare voisine, avait eu son chargement gelé ; il aurait avantageusement remplacé les infects topinambours qu'on nous servait quotidiennement. Le commandant me somma de faire la preuve des allégations contenues dans ma lettre, menaçant de poursuivre pour propagation de fausses nouvelles. Je fis front sans aménité à cette grossière manœuvre d'intimidation. Dans ma correspondance à ma mère, je constatais que certaines de mes lettres ne lui étaient pas parvenues. J'écrivis alors dans une des miennes que l'arbitraire semblait s'étendre et que ces messieurs pourraient au moins rendre les timbres au lieu de les voler. Nouvelle convocation du commandant piqué au vif. Je maintins mes accusations en haussant le ton. Après m'avoir dit que j'étais un "esprit pervers", le commandant me fit d'une voix étranglée cette déclaration inattendue [...] : "Je voudrais bien vous voir à ma place. [...] Monsieur, si nous étions sous un autre bonhomme que Pétain, je m'effacerais, je m'écraserais, je ne dirais rien", en s'aplatissant effectivement sur son bureau. J'étais soufflé d'une telle lâcheté et nous en avons bien ri quand, un quart d'heure plus tard, j'en fis le compte-rendu aux gars dans la baraque.

Au bout d'une quinzaine de jours d'internement, nous avons constitué l'organisation du Parti [...] Vignon et moi en étions responsables et l'organisation était formée de groupes de trois, nous étions quinze [...] Aucun jour ne se passait sans qu'il n'y eût un examen politique de la situation sur la base des informations dont nous pouvions disposer [...] Plusieurs d'entre nous firent des conférences politiques ou sur des sujets généraux. Je fis sur la base de ma seule mémoire un exposé sur la vie et l'œuvre de Karl Marx [...] Je me souviens aussi d'un exposé absolument remarquable de qualités pédagogiques fait par Robert Langevin sur

l'énergie électrique. Et puis, il y avait les séances récréatives où chacun chantait la sienne, parfois reprise en chœur. Arzac, ancien matelot, nous apprit ainsi "Les fayots" que nous chantions en remplaçant Toulon par Lorient... les Romanais, largement majoritaires, chantaient de vieilles complaintes anar, à résonance sentimentale et humanitaire.

Au bout de quatre semaines, 14 des 29<sup>(41)</sup> internés furent libérés [...] Une semaine encore après, 5 autres [...] étaient libérés<sup>(42)</sup>. Nous restions dix, tous membres de l'organisation clandestine du Parti... »

« Depuis notre arrivée au camp, nous avons de bons rapports avec les internés des autres baraques, tous des étrangers, auxquels le camp était exclusivement réservé [...] La plupart étaient des politiques, quelques-uns venaient des armées républicaines espagnoles et des Brigades Internationales. Avec certains, notamment l'Espagnol Castro et l'Italien Bertorini d'une très solide culture politique, nous avons des conversations qui nous apprenaient beaucoup. Elles devinrent quotidiennes quand notre groupe fut ramené à dix. Fin février, peu à peu, les internés étrangers furent transférés ailleurs, à Gurs disait-on. Il n'en resta plus que deux affectés aux cuisines... »

« Dans la soirée du 3 mars, notre baraque recut la visite de l'adjudant-chef Tardieu, celui-là même qui nous avait accueillis par un discours menaçant [...] Il venait nous annoncer en cachette que nous serions tous libérés le lendemain. Et il venait nous demander de lui faire l'honneur d'un serrement de mains. Il était visiblement ému et heureux de nous annoncer la bonne nouvelle le premier. Il nous était agréable de constater que cet homme avait perdu, à voir notre comportement, toutes ses préventions.

Le lendemain, nous fûmes effectivement libérés. Après un repas que le restaurateur lorientais ne nous fit pas

(41) Voir note 36.

(42) Il place Robert Langevin dans ce groupe.



*payer cher et pour lequel il ne prit pas de ticket, nous nous sommes séparés...»*

### Préoccupations préfectorales

Même libérés ou sur le point de l'être, ces prisonniers ne sont pas quittes, et le préfet, toujours vigilant, s'intéresse beaucoup à eux, particulièrement à Robert Langevin et Charles Chapuis. Le 9 février 1941, dans son rapport mensuel au ministre, il rend compte :

Sur les 28 «*militants extrémistes*» internés à Loriol, «*13 d'entre eux sont encore détenus... [...] Il convient d'insister plus particulièrement sur le cas de deux d'entre eux : M. Chapuis, professeur à l'École Primaire Supérieure de Valence, et M. Langevin, chef de quart à l'usine hydroélectrique de Pizançon. Le cas de M. Chapuis présente cette particularité que ce professeur, malgré des rapports répétés de l'inspecteur d'Académie, et malgré les demandes que j'ai faites moi-même, n'arrive pas à être muté de Valence. Je renouvelle ici une fois de plus les demandes que j'ai adressées par lettre et par télégramme à son sujet (En note, il ajoute : "Au dernier moment, M. Chapuis vient d'être suspendu et quittera le département dès sa libération")*».

Quant à M. Langevin, il m'écrit et fait écrire qu'il n'était pas communiste et qu'il marchait résolument derrière M. Belin<sup>(43)</sup>. Comme sa sincérité est possible mais qu'il est non moins possible que M. Langevin poursuive au sein du néo-syndicalisme une action de noyautage communiste, je ne prescrirai sa libération qu'après lui avoir fait signer les engagements les plus formels et après avoir obtenu de la

*Société de l'Énergie Industrielle qui l'emploie, qu'il soit muté dans un autre département. J'estime en effet impossible de laisser à Pizançon où il dispose seul à certaines heures de l'alimentation en énergie et en lumière électrique d'une partie de la France, et de moyens de transmission exceptionnels, un personnage sur le compte duquel il y a tant de réserves à faire*».

Le préfet revient à plusieurs reprises sur le cas de ces militants et, notamment, le 9 mai suivant : «*Ce n'est pas sans surprise que l'on a appris dans le département que deux personnalités restées fortement communistes, M. Chapuis, professeur à l'École Pratique<sup>(44)</sup>, et M. Bravard, professeur à l'École Pratique de Romans<sup>(45)</sup>, avaient obtenu leur mutation, mais dans des conditions qui étaient loin d'apparaître comme une sanction. C'est ainsi que M. Chapuis a été affecté à l'École Pratique de Firminy, alors que sa présence dans un milieu industriel apparaissait aussi peu désirable que possible. Quant à M. Bravard, il a été envoyé de Valence<sup>(46)</sup> à Marseille, ce qui évidemment est un bel avancement [...] une politique d'apaisement ne donnera, je le crains, aucun résultat favorable, tant en ce qui concerne leur personne que celles de leurs amis<sup>(47)</sup>*».

Les informations recueillies sur le camp de Loriol sont parfois contradictoires. D'autres sources viendront, par la suite, je l'espère, compléter l'histoire de ce camp et permettront peut-être d'éclaircir certains points, de préciser le nombre d'internés, leurs nationalités, les périodes d'ouverture. Mais nous avons déjà des renseignements conséquents. J'ai pu dresser, actuellement, une liste bien incomplète de

181 noms, soit à peine la moitié des personnes ayant transité, pour une plus ou moins longue période, par le camp de Loriol.

## Le camp de Montélimar

Les témoignages et les documents sur le camp de Montélimar sont plus rares que pour celui de Loriol. Quelques rares Montéliens savent qu'un camp a existé. Un ancien employé des Ponts et Chaussées travaillant à l'époque au pont du Teil se souvient qu'avec quelques autres camarades, ils se débrouillaient parfois, grâce à la complicité d'un meunier et d'un boulanger, pour porter du pain aux étrangers rassemblés au camp de la Tannerie.

Nous trouvons quelques renseignements sur le camp de Montélimar dans la réponse à l'«enquête sur les prisons et les camps douteux» à laquelle les services préfectoraux ont répondu en août 1949<sup>(48)</sup>. Il était situé sur la route du Teil dans deux bâtiments d'une ancienne tannerie désaffectée, entourée de murs et de barbelés. «*Le camp de la Tannerie a été surtout utilisé par les réfugiés de la guerre 1939-40, de toutes nationalités, qui se repliaient au Sud, fuyant l'avance allemande*». Ce camp aurait «*été utilisé 2 ou 3 fois pour de courtes périodes (24 h. environ) pour le regroupement des ressortissants britanniques (95 %) et américains (5 %)*».

(43) Belin, ministre de la Production industrielle et du Travail de Pétain, avait été un des dirigeants du Syndicat des employés du téléphone, puis secrétaire général adjoint de la CGT en 1935, avant la réunification syndicale. Il s'appuie sur les corporations.

(44) Le préfet fait une erreur, il s'agit de l'EPS de Valence.

(45) Je pense que le préfet fait une nouvelle erreur, je pense qu'il s'agit de l'EPS de Romans. D'autre part, à ma connaissance, M. Bravard n'était pas communiste.

(46) Nouvelle erreur du préfet, il s'agit de Romans et non de Valence.

(47) AN, F/1 c III/1152, Drôme.

(48) ADD 251 W 2-3 : sous cette référence, on trouve la réponse succincte à l'enquête concernant les camps de Loriol et Montélimar (une feuille pour chaque camp).





Les bâtiments de l'ancienne tannerie (ancienne route du Teil, ancienne rue de Bauvais, actuellement rue Ducatez), devenus, par la suite, la caserne Chareton. Photo J. Sauvageon.

*qui s'y sont présentés sur convocation». Il a accueilli aussi trois Belges. «Ces étrangers ont été ensuite dirigés en direction Nord vers Lyon ou Paris et par voie ferrée. Leur garde a été assurée par les services de gendarmerie et de police locaux. Aucun de ces étrangers n'a été maltraité et M. le Consul de Suisse de la région de Marseille, replié à Montélimar à cette époque, a pu s'entretenir librement avec ces étrangers chaque fois qu'il s'est présenté au camp de la tannerie à l'occasion de ces regroupements. Le camp de la Tannerie a été utilisé après la Libération comme camp de prisonniers de guerre allemands. À cette occasion, des miradors ont été installés et les clôtures de barbelés, pratiquement inefficaces, renforcées».*

Mais peut-on se fier entièrement à une telle source quand elle indique «50 à 60 environ» en réponse à la question sur le «nombre approximatif

de prisonniers ayant séjourné dans le camp» ? Dans une lettre du préfet de la Drôme au Ministre de l'Intérieur, en date du 27 novembre 1940, on peut lire :

*«... le camp de Montélimar, Ancienne Tannerie, Route du Teil, mis à ma disposition par l'Autorité Militaire en vue de l'hébergement de réfugiés, a reçu de différents départements 550 étrangers de différentes nationalités. L'effectif de ce camp, non surveillé, constitué de bâtiments construits en dur et de baraquements en bois, se trouve ainsi atteint. La direction de cet établissement est assurée par M. Comerson, sous-chef du Service départemental des Dommages de guerre du Haut-Rhin [...]. Il est actuellement le seul fonctionnaire rétribué du camp<sup>(49)</sup>».*

On touche là la fragilité des renseignements puisés dans des documents même officiels. En l'occurrence, j'ai plus tendance à croire ceux donnés

par le préfet de l'époque que ceux donnés par son successeur dix ans après. L'effectif aurait donc été de **550 ressortissants étrangers rassemblés à Montélimar, sans gardiens**, avec une administration réduite au minimum, nombre que confirme Robert Garcia.

La même lettre du préfet nous apprend aussi que ce camp d'«expulsés étrangers» reçoit la nourriture d'un restaurateur rétribué «sur la base de 10 francs par jour pour les adultes et 6 francs pour les enfants au-dessous de 13 ans». La nourriture n'était donc pas apprêtée au camp mais apportée de l'extérieur. D'autre part, ce document nous apprend qu'il y avait aussi des enfants.

Plus loin, on peut lire que «la brigade de surveillance du Territoire [...] a procédé [...] au fur et à mesure des arrivées à l'identification de ces étrangers ; une fiche a été établie pour chacun

(49) AN F7/15097.



d'eux et un premier état récapitulatif a été dressé en 2 exemplaires...» Or, je n'ai pu encore retrouver ces fiches ou ces listes et je doute que les 2 exemplaires aient été archivés au même endroit, à la préfecture de la Drôme, détruite en 1944. Une liste pourrait se trouver ailleurs, mais mes recherches ont été vaines jusqu'alors.

On trouve mention de ce camp dans les Archives Départementales de la Loire dans un télégramme du 25 octobre 1940 : «*en vue arrivée nombreux étrangers notamment Israélites provenant Allemagne en zone occupée, vous prie 1°/ en ce qui concerne Allemands et Autrichiens, les diriger sur Gurs (B.P.) 2°/ en ce qui concerne autres étrangers, les diriger sur Agde tant que camp Argelès n'aura pas été remis en état à la suite inondation, 3°/ en ce qui concerne étrangers dangereux les envoyer quelle que soit leur nationalité au Vernet, femmes à Rieucros, si centres saturés à Montélimar*»<sup>(50)</sup>. D'autres documents, découverts tout récemment, montrent que le camp de Montélimar fonctionnait encore en 1943 et 1944.

**Que sont devenus les internés de Loriol et de Montélimar, et des autres lieux d'internement, après la fermeture des camps ?** D'une façon générale, quelques-uns, parce qu'ils en avaient les moyens et des relations, ont pu s'exiler, à nouveau, aux États-Unis – comme Max Ernst – ou au Mexique. D'autres sont entrés dans la clandestinité puis ont rejoint ensuite la Résistance française<sup>(51)</sup> comme Robert Garcia, René Robert. Bien d'autres, les plus nombreux certainement, sont regroupés dans de nouveaux camps maintenus ou ouverts après l'armistice ou dans les G.T.E., devenus les antichambres des camps d'extermination. Un grand nombre d'entre eux sont morts dans les camps de concentration allemands comme le docteur Finaly, Julius Tachau, David Vogel et certainement d'autres ex-internés de Loriol.

Lorsque j'ai commencé à m'intéresser à ces camps drômois, j'avais l'intention d'écrire un article de quelques pages permettant de poser ce jalon inconnu dans la connaissance de notre histoire départementale. Mais les recherches m'ont permis peu à peu de découvrir des documents et des témoignages cachés, inédits, qui m'ont entraîné beaucoup plus loin. Elles doivent se poursuivre pour avoir **une meilleure connaissance de ces gens, étrangers «indésirables» et Français, victimes de la guerre, du fascisme, cette «peste brune» qui a envahi l'Europe, et de la complaisance de la 3<sup>ème</sup> République finissante, puis de la complicité de l'État Français.** Cependant, dans le cadre de cette contribution, il ne m'est pas possible de faire état de la totalité des recherches, ce que nous ferons dans une prochaine publication, plus importante, Robert Serre et moi. Les Drômois, comme la plupart des Français, méconnaissent ces épisodes peu glorieux qui ont marqué tout le pays et, particulièrement, notre département. On ne pourra plus dire «J'ignorais». J'espère avoir apporté aussi des éléments nouveaux à ceux qui connaissaient l'existence de ces camps mais n'avaient pas eu la possibilité d'approfondir ces souvenirs. Pour les autres, ce maillon manquant de notre histoire départementale aura pu être rétabli.<sup>(52)</sup>

## Bibliographie

- Joseph Weill, *Contributions à l'histoire des camps d'internement dans l'Anti-France*, CDJC, Paris, 1946.
- Arthur Koestler, *La lie de la terre*, Charlot, Paris, 1947.
- Gilbert Badia, *Les barbelés de l'exil*, PUG, 1979.
- Gilbert Badia, F. Joly, J.-B. Joly, J.-P. Mathieu, *Exilés en France. Souvenirs d'antifascistes allemands émigrés (1933-1945)*, François Maspéro, Paris, 1982.
- Répression. Camps d'internement en France pendant la seconde guerre mondiale. Aspects du phénomène concentrationnaire*, Numéro spécial du Bulletin du Centre d'Histoire Régionale de l'Université de St-Etienne : Travaux et échanges lors de la journée d'études du 7 mai 1983 à St-Etienne.
- Les camps en Provence. Exil, internement, déportation, 1933-1942*, Ex/Alinéa, Marseille, 1984.
- Jacques Sigot, *Un camp pour les Tziganes... et les autres. Montreuil-Bellay, 1940-1945*, Wallada, Paris, 1984.
- Le Camp de Gurs*, Infocompo, Pau, 1985.
- Gilles Perrault, *Taupes rouges contre SS*, Messidor, 1986.
- Jean-Pierre Roux, Antoine Prost, Jean-Pierre Azéma, *Les Communistes français de Munich à Châteaubriant, 1938-1941*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1987.
- André Fontaine, *Le camp d'étrangers des Milles, 1939-1943*, EDISUD, 1989.
- Plages d'exil. Les camps de réfugiés espagnols en France*, BDIC-Centre universitaire de Nanterre/Hispanica XX-Université de Bourgogne, diffusion La Découverte, Paris, 1989.
- Jacques Grandjonc, Theresia Grundtner..., *Zones d'ombres*, Alinéa, Aix-en-Provence, 1990.
- Anne Grynberg, *Les camps de la honte, les internés juifs des camps français, 1939-1944*, La Découverte, 1991.
- Annette Wiewiorka, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Plon, Paris, 1992.
- David Vogel, *Ils partent pour la guerre...*, Denoël, 1993.
- Les camps du Sud-Ouest de la France. Exclusion, internement et déportation, 1939-1944*, Privat, Toulouse, 1994.
- Eveline et Yvan Brès, *Carl Heil, speaker contre Hitler*, Les éditions de Paris, 1994. E. et Y. Brès habitent Valence. *Un maquis d'antifascistes allemands en France (1942-1944)*, Les Presses du Languedoc/Max Chaleil Editeur, 1987.
- Anne Grynberg, *Les camps français, des non-lieux de mémoire*, *Autrement*, N° 144, avril 1994 : *oublier nos crimes-L'amnésie nationale : une spécificité française ?*
- Paul Lévy, *Un camp de concentration français : Poitiers, 1939-1944*, Editions SEDES, 1995.
- Hervé Mauran, *Espagnols rouges, un maquis de républicains espagnols en Cévennes*, Lacout, 1995.
- Laurette Alexis-Monet, *BT2*, n° 290, octobre 1996.
- Revue Hommes et Migrations*, n° 1148, novembre 1991.
- Anna Schramm, Barbara Vormeier, *Vivre à Gurs, un camp de concentration français*, F. Maspéro, 1979.
- L. Stein, *Par delà l'exil et la mort*, édition Mazarine, 1981.
- Olga Wormser-Migot, *L'ère des camps*, Collection 10/18.
- Marcel Ruby, *Le livre de la déportation*, R. Laffont, 1995.
- Raul Hilberg, *La destruction des Juifs en Europe*, Fayard, 1988.

(50) Cité par Monique Lurard à la journée d'études organisée le 7 mai 1983 à Saint-Etienne.

(51) E. et Y. Brès, *Un maquis...*, op. cit. Hervé Mauran, op. cit.

(52) Dernière minute : depuis la rédaction de cet article, d'autres documents ont été retrouvés ; ils permettront à la prochaine publication d'être plus complète.



Robert Serre

# Un camp d'étrangers à Crest

1941-1945

**A** Crest, de 1941 à 1944, des centaines d'étrangers, considérés comme indésirables, voire dangereux, ont été internés dans un camp, à partir duquel ils étaient pour la plupart dispersés dans la Drôme. Ce camp a laissé quelques traces dans la mémoire des plus anciens. Il est ignoré des autres. Le souvenir est non seulement embrumé par plus d'un demi-siècle de distance, mais il repose sur une vision très incomplète du camp et de ce qui s'y passait. Dans cette période de guerre, d'oppression et de troubles, l'essentiel était caché. La publication d'un article par Nigel Gauvin, l'initiative prise par un groupe de Crestois d'une plaque commémorative, puis une série d'articles publiés par la presse locale ont éveillé la curiosité<sup>(1)</sup>. L'objectif de la présente recherche est de tenter de reconstituer l'histoire de ce camp, en profitant, pendant qu'il est encore temps, des témoignages des survivants parmi les internés et ceux qui en ont connu. Mais cette recherche, particulièrement difficile<sup>(2)</sup>, n'est pas achevée. Bien des questions demeurent sans réponse, des éléments restent flous ou incomplets, en particulier par le fait que les archives du camp n'ont pas été retrouvées<sup>(3)</sup>.

## L'origine du 352<sup>e</sup> G.T.E.

Les G.T.E. (Groupement de Travailleurs Etrangers) ont été créés par le gouvernement de Vichy. Il y en eut des centaines en France, dont deux dans la Drôme, à Charpey et à Crest, seul le second subsistant après 1942. Mais ce type de camp prenait la suite d'autres formules mises en place par les derniers gouvernements de la III<sup>e</sup> République pour "accueillir" les réfugiés de la guerre d'Espagne. Un décret-loi du 12 avril

1939 et une série de circulaires gouvernementales sur la surveillance et l'utilisation des étrangers avaient créé des compagnies de travailleurs étrangers (C.T.E.), dépendant du ministère de la Défense nationale et de la Guerre, installées sur les frontières et dans lesquelles les réfugiés de 20 à 48 ans étaient envoyés pour consolider nos fortifications. On y avait d'abord intégré de nombreux Espagnols<sup>(4)</sup>. Pour ce qui concerne le camp de Crest, ses premiers occupants furent des Tchèques, bientôt rejoints par des Espagnols, et c'est au travers

des pérégrinations des uns et des autres que nous découvrirons l'évolution des formes et des objectifs de l'internement des étrangers.

## — après s'être battus aux côtés des Français, les Tchèques sont internés

On ne sait pas assez que de nombreux étrangers ont participé à la guerre à nos côtés dès sa déclaration. C'est le cas des Tchèques résidant en France ou qui s'y réfugient à la suite de l'occupation de leur pays par les armées hitlériennes en 1938 et 39. Dès leur arrivée, leurs dirigeants

\* L'orthographe et le style des citations restent strictement fidèles à ceux des documents originaux.

AN = Archives Nationales / ADD = Archives Départementales de la Drôme / AC = Archives Communales.

(1) Nigel Gauvin, "À Crest, en 1940, un camp de la honte...", *Le Crestois*, n° 3, 1<sup>er</sup> décembre 1996. *Le Dauphiné Libéré*, 31 octobre, 1<sup>er</sup> novembre, 30 novembre, 1<sup>er</sup> décembre 1997. *Le Crestois*, 7 novembre 1997.

(2) Les archives publiques n'ayant pas atteint 60 ans ne sont pas accessibles au public. Des dérogations m'ont été accordées par le Ministère de la Culture sous les références ALRC/BH-AD/DEROG-795 (A.C. Crest), ALRC/PG-AD/DEROG-723 (A.D. Drôme), CR/BH-AD/DEROG-1131 (A.D. Isère). Leur obtention nécessite toujours un délai assez important. De plus ces archives ne sont pas toujours inventoriées et, lorsqu'elles le sont, le registre lui-même n'est parfois accessible que sous condition. Enfin la réglementation interdit la reproduction des documents par photographie ou photocopie, ce qui ralentit considérablement le dépouillement. Les informations publiées ne doivent en aucun cas porter atteinte à la sûreté de l'État, à la défense nationale ou à la vie privée des personnes, ce qui explique l'emploi, dans certains cas, d'une simple initiale à la place d'un patronyme.

(3) Une mention sur la couverture du dossier 1 147 des archives de Crest et la pièce n° 161 de ce même dossier indiquent que "toutes les archives ont été adressées à M. le contrôleur régional de la main-d'œuvre étrangère, n°21, rue du Puits Gaillot, Lyon". On pouvait penser que ce dépôt avait été reversé aux archives du Rhône. Or un courrier du conservateur de ces archives, du 1<sup>er</sup> juillet 1998, me fait savoir qu'au terme des derniers classements effectués, les Archives départementales du Rhône ne conservent aucun dossier sur les groupements de travailleurs étrangers.

(4) Geneviève Armand-Dreyfus, "Les oubliés", *Hommes et Migrations*, n° 1148, nov. 1991.





Le tailleur tchèque François Jonas, mobilisé en 1939 (Coll. F. Jonas)

en exil forment un Comité national et, après signature d'une convention avec le président du Conseil Daladier, ils créent une armée tchèque formée de deux régiments, au total 11 400 hommes, que l'on rassemble à Agde (Hérault) pour qu'ils effectuent leurs classes.

**Les Tchèques, pour la plupart, étaient en France depuis longtemps.**

Jaroslav Jaros, né en 1900, avait 21 ans lorsqu'il vint dans notre pays avec un contrat de spécialiste en boulangerie viennoise. Il avait travaillé à Lyon, Saint-Étienne et Paris et avait épousé une Française. François Bartos n'était qu'un garçonnet de quatre ans lorsque ses parents sont entrés en France le 3 décembre 1924 ; il était devenu mécanicien et s'était marié en France. Charles Marak, arrivé en octobre 1924, était représentant de commerce tandis que Matous, arrivé en septembre 1923, était, comme Springer, jardinier. Grâce à un ami français, Otto Michel, originaire de Bohême, était venu à Paris en 1922 avec un contrat de maître d'hôtel et exerçait sa profession dans la capitale. Joseph Cepicka, marié et père d'un enfant de nationalité française, avait demandé sa naturalisation. Le tailleur François Jonas était venu à Paris en 1938 faire un stage de haute couture chez Lanvin. Frédéric Meitel, qui parlait cinq langues, avait fait quatre an-

nées d'études supérieures d'hôtellerie jusqu'en 1938 ; il lui restait à effectuer des stages en France, Italie et Suisse. Comme le tailleur Jonas, il se trouve bloqué en France au moment de l'attaque d'Hitler sur son pays. C'est en 1926 qu'étaient venus chez nous Nicolas Rappaport, exerçant la profession d'encadreur et Ladislav Stromph, monteur en téléphone. On ne trouve guère que Leiba Weisz, juif tchèque peintre de son métier, qui soit entré en France le 15 mai 1940, poussé par l'invasion allemande<sup>(5)</sup>.

Kurt Blumenfeld, fils d'un commerçant juif, avait fait des études de droit en Tchécoslovaquie pour devenir avocat. Il connaissait parfaitement le tchèque, l'allemand, le français, l'anglais, le russe et le polonais, ainsi que le latin et le grec. Les arts l'attiraient particulièrement : il jouait du violon et de la clarinette et savait diriger un orchestre. Il était venu en France en 1933 et avait décidé de s'y fixer. Il connaît cependant bien des difficultés pour gagner sa vie, restant constamment sous la menace d'une expulsion. Il se marie en 1936 avec une puéricultrice française catholique et trois enfants naissent rapidement, en 1936, 37 et 38. Grâce à ses beaux-frères cinéastes, il devient en 1937 assistant-monteur de

films, puis monte à la "Warner Bros" en 1938. À la déclaration de guerre, les hommes sont mobilisés dans l'armée tchèque et Kurt voit s'interrompre une carrière qui s'amorçait<sup>(6)</sup>.

Lorsqu'en mai 1940, Hitler attaque, les soldats tchèques sont prêts et participent aux combats. En quelques jours, c'est la défaite et la débandade. Les régiments tchèques comme ceux de l'armée française reculent sous les mitrillages jusqu'à la Loire, puis vers le sud-ouest. Pétain arrive au pouvoir et signe l'armistice. **La plupart des Tchèques sont ramenés en train à Agde** où, pendant deux mois, désarmés, ils stationnent sans rien faire, seulement tenus d'être présents à l'appel du soir. *"Nous en avons conservé un pénible souvenir: nous étions considérés comme des prisonniers. Notre camp était entouré de barbelés et ceinturé de mitrailleuses. Un officier français de l'armée française nous harangua. La plupart d'entre nous étions des volontaires et pourtant il nous accusait d'être une des causes de la défaite. En fait nous étions considérés comme des détenus politiques par le nouveau gouvernement français et comme des adversaires par les officiers de la nouvelle armée française"* raconte l'un d'eux, Nicolas Rappaport<sup>(7)</sup>. Les autori-



Groupe de Tchèques dans les bois de Pézenas, durant l'été 1940, après le repli des régiments tchèques sur le camp d'Agde. Debout, 4<sup>e</sup> à partir de la gauche, François Jonas ; à ses pieds, Otto Michel (Coll. F. Jonas)

(5) A.C. Crest, I 147, Témoignages de F. Jonas (enregistré les 6 et 9 mai 1997), Otto Michel (7 juin 1998), Mme Ve Meitel (14 mai 1997).

(6) Éva Blumenfeld m'a fait parvenir un document de 13 pages qu'elle a rédigé, solidement étayé sur les récits de son père et sur les pièces officielles qu'il lui a transmises.

(7) Témoignage écrit de Nicolas Rappaport recueilli par Vincent-Beaume, correspondant du Comité d'histoire de la II<sup>e</sup> guerre mondiale, archives René Ladet. Le texte cité ici est celui de ce document et non les extraits remaniés inclus dans l'ouvrage *Pour l'amour de la France*, p. 31.





Groupe de Tchèques devant le canal du Midi à Agde. Assis au premier plan, Kurt Blumenfeld (coll. Éva Blumenfeld).

tés françaises reconvertissement alors le camp et offrent aux Tchécoslovaques de s'y installer, leur promettant de les libérer s'ils trouvent du travail.

Ces hommes qui, quelques mois auparavant, combattait aux côtés de nos soldats, puis partageaient leurs souffrances dans la retraite, sont devenus des "étrangers indésirables". Pour Vichy, la défaite est due à ceux qu'il appelle les forces de l'anti-France, c'est-à-dire les Juifs, les communistes, les francs-maçons et... les étrangers. Il faut donc s'en débarrasser et rassembler les "bons Français" autour des valeurs traditionnelles : travail, famille, patrie, religion, ordre. Toute la politique vichyste qui suivra repose sur cette idéologie.

Par le décret-loi signé par Pétain le 27 septembre 1940 sont créés les groupements de travailleurs étrangers (G.T.E.) destinés à rassembler "les immigrés de 18 à 55 ans en sur-nombre dans l'économie française et qui ne peuvent regagner leur pays d'origine"<sup>(8)</sup>. Ces G.T.E. dépendent du ministère de la Production industrielle et du Travail qui délègue ses

pouvoirs au préfet. Ils avaient initialement un double but : tenir sous bonne garde des étrangers considérés comme à charge et dangereux (leurs papiers d'identité, confisqués lors de l'invasion, sont brûlés et remplacés par une "fiche d'identité de travailleur étranger"), fournir à l'économie nationale une main-d'œuvre très bon marché suppléant à l'absence des centaines de milliers de Français prisonniers.

GROUPEMENT N° 1 GROUPE N° 9  
FICHE D'IDENTITÉ DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénoms : \_\_\_\_\_  
Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_  
Nationalité : \_\_\_\_\_  
Profession : \_\_\_\_\_  
Personne à prévenir en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

SIGNALEMENT :  
Taille : \_\_\_\_\_ Yeux : \_\_\_\_\_  
Cheveux : \_\_\_\_\_ Nez : \_\_\_\_\_  
Moustache : \_\_\_\_\_ Têtu : \_\_\_\_\_  
Tatouage de guerre : \_\_\_\_\_ Signature du chef de groupement

N.B. — L'absence de cette fiche sera punie de notre côté, d'un acte de révolte militaire. Si vous pensez d'un acte de révolte, nous le saurons à l'instant par nos services à Paris.

Fiche d'identité de travailleurs étrangers. A.C. Crest, 1 147, pièce n° 9.

### le 352<sup>e</sup> G.T.E. à Lentiol

Encore considéré comme unité militaire, le 352<sup>e</sup> G.T.E. formé à Agde est dirigé vers Lentiol dans l'Isère, sur la lisière du camp de Chambaran, tout près du Grand-Serre et des limites de la Drôme. Le 25 octobre, un fonctionnaire du ministère de la Production industrielle et du Travail, Paul Texier, en prend le commandement<sup>(9)</sup>. Les internés sont affectés à des coupes de bois et à la fabrication de charbon de bois,

très utilisé pour alimenter les gazogènes, à l'exception de quelques spécialistes assurant les services du camp. Pendant ce séjour à Lentiol, certains travailleurs étrangers trouvent un emploi et, munis de l'indispensable carte attribuée par le préfet de l'Isère, peuvent quitter le camp et l'atmosphère paramilitaire que Paul Texier y développait de plus en plus. Celui-ci avait trouvé là l'occasion d'assouvir ses instincts de petit chef aboyeur. Plein de zèle, Texier, en mars 1941, "avait fait venir à Lentiol quatre surveillants armés de Chapoly et avait mis sa voiture à leur disposition pour parcourir la campagne et ramasser tous les travailleurs étrangers non incorporés [...] Mais la population de Beaupaire, révoltée à juste titre, avait prévenu les TE de la présence de ces hommes armés et avait facilité leur fuite"<sup>(10)</sup>. Durant les 8 mois de séjour à Lentiol et au moment du déménagement à Crest, les évactions sont relativement nombreuses. La procédure à suivre pour les sanctionner avait été fixée par une circulaire de Darlan du 20 juin 1941. Le chef de groupe envoyait un bulletin de recherche au préfet qui le diffusait aux services de police et de gendarmerie du département, à la police criminelle et aux chefs des G.T.E. des départements limitrophes. En cas d'arrestation, les évadés étaient dirigés sur le groupe disciplinaire le plus proche : pour Crest, il s'agissait de la section disciplinaire n° 972 installée au fort de Chapoly, sur la commune de Saint-Genis-lès-Ollières, dans le Rhône. Dans cette vieille forteresse isolée à l'ouest de Lyon, les détenus — il peut s'agir de T.E. frappés de sanctions disciplinaires, et Texier ne s'en prive pas — sont enfermés dans des cellules très humides où leur lit, par temps de pluie, baigne dans 20 cm d'eau infiltrée<sup>(11)</sup>.

(8) *Journal Officiel*, 1<sup>er</sup> octobre 1940, n° 249, p. 519B. Voir Monique Luirard, "Aspects de la législation sur les camps d'internement en France pendant la seconde Guerre mondiale, aspects du phénomène concentrationnaire, Journées d'études du 7 mai 1983, Saint-Etienne, n° spécial du bulletin du Centre d'histoire régionale de l'Université de Saint-Etienne. G. Badia et al., *Les barbelés de l'exil*, PUG, 1979. Hervé Mauran, *Espagnols rouges, un maquis de républicains espagnols en Cévennes*, éd. Lacour, 1995, p. 210.

(9) A.C. Crest, 1 147, pièces 27 et 28.

(10) Témoignage écrit de N. Rappaport, *op. cit.*

(11) Témoignage de Jean Mazanoff (28 avril 1998), dont le père Féodor a subi cette sanction. Jean, qui ne pouvait faire autrement que suivre son père, avait été hébergé et nourri par un couple habitant une maisonnette proche du fort, dont le mari devait être un des employés de la prison.



### — les Espagnols arrivent des camps du sud-ouest et du G.T.E. de Charpey

Dans la même période, un autre G.T.E. a été installé dans la Drôme pour y interner des Espagnols : le 533<sup>e</sup> G.T.E. de Charpey. Ou plus exactement de Saint-Vincent-de-Charpey où cinq baraques de l'armée leur servent de gîte après leur travail dans les coupes de bois des Monts du Matin. On sait peu de choses de ce G.T.E. commandé par un capitaine, "un petit gros surnommé Boudin" et gardé par des G.M.R. ou des militaires. Maurice Raillon, aidé par son frère, a transporté, en 80 voyages de charrettes tirées par des bœufs et des mulets, les matériaux nécessaires à la construction des baraques. Il évalue les effectifs à 300 Espagnols arrivés dans l'hiver 1940. Les internés n'y mangent pas à leur faim : Téofilo Nicolas-Baracina, pourtant privilégié par son emploi aux cuisines, garde toute sa reconnaissance à un couple de paysans protestants qui, en échange de menus travaux le dimanche, lui donnent des provisions<sup>(12)</sup>. Il semble que ce G.T.E. ait été supprimé en octobre 1942 et que les Espagnols qui le composaient aient été rattachés au G.T.E. de Crest, même si beaucoup d'entre eux continuent à travailler dans les chantiers sur lesquels ils étaient détachés.

Ces Espagnols sont quasiment tous d'anciens combattants de la guerre d'Espagne. Au terme de presque trois ans de résistance aux troupes de Franco, 470 000 Républicains espagnols se réfugient en France<sup>(13)</sup>. Le gouvernement Daladier, désespéré, débordé par cet afflux et considérant ces réfugiés comme dangereusement subversifs, les désarme et les regroupe dans des camps construits rapidement dans le sud-ouest : Gurs à l'ouest des Pyrénées, Argelès, Saint-Cyprien, Barcarès... en Roussillon, Bram (Aude), Le Vernet (Ariège), etc...<sup>(14)</sup> Derrière les trois rangs de barbelés et les miradors,

gardés par des sentinelles armées, les réfugiés s'entassent dans des conditions très précaires ; ils doivent construire eux-mêmes les baraques et aménager les allées. Ces camps deviendront peu à peu "des anti-chambres concentrationnaires, des salles d'attente où s'effectuera l'initiation à la promiscuité, à la faim, à la crasse"<sup>(15)</sup>.

À la déclaration de guerre, l'attitude du gouvernement français à l'égard des Espagnols est différente de celle qu'il adopte envers les Tchèques et les Polonais : soucieux de conserver de bonnes relations avec Franco et ainsi de s'assurer sa neutralité, il refuse la constitution d'une armée espagnole combattant aux côtés des troupes françaises. Après l'armistice, on regroupera tous les Espagnols dans les camps du midi. Ces camps, le gouvernement de Vichy en hérite et ne tardera pas à les détourner au service de sa politique raciste. Son décret du 27 septembre 1940 créant les G.T.E. pour y rassembler les hommes étrangers de 18 à 55 ans "en surnombre dans l'économie nationale" et les faire travailler sous l'égide du ministère de la Production industrielle, concerne les Espagnols : 140 000 y seront placés. Tous ou presque étaient des Républicains ayant combattu dans l'armée républicaine espagnole (A.R.E.), subi la défaite, les privations et les souffrances de la guerre. Certains étaient blessés ou malades. José Alvarez, ancien officier de l'A.R.E., se qualifiait de "soldat de la liberté". Pour échapper aux troupes franquistes, il s'était embarqué avec des centaines d'exilés dans un bateau partant sur l'Atlantique et, en pleine tempête, il était passé sur un autre navire en utilisant un câble jeté d'un bord à l'autre. Il avait assisté dans cet exercice périlleux à la mort de plusieurs d'entre eux écrasés entre les deux bâtiments ballottés par la tempête<sup>(16)</sup>. Téofilo Nicolas-Baracina a 16 ans lorsqu'il

s'engage dans l'A.R.E.. Il y combat pendant 32 mois, puis entre en France en 1938. Saint-Cyprien et Barcarès sont ses lieux d'internement avant qu'il soit envoyé travailler en Tchécoslovaquie. Atteint d'une grave pleurésie, il devient inutile. Heureusement, l'appui d'un garde autrichien lui permet d'être rapatrié dans un hôpital de Lyon. Il y reste peu : on l'interne au G.T.E. de Crest d'où on l'envoie à celui de Charpey encore existant<sup>(17)</sup>. José Caritg-Capalleras était pâtissier avant de s'engager dans la guerre d'Espagne. Arrêté à l'Ebre, il est emprisonné dans des conditions terribles à Santander. Comme il était né au Boulou, près du col du Perthus, donc en France pour quelques mètres, il se donne la nationalité française et obtient sa libération. En août 1939, il entre en France et est interné à Gurs où il travaille dans une usine fabriquant des produits chimiques très dangereux, rongant la peau des pieds et des mains. Le 1<sup>er</sup> juillet 1940, il est affecté au G.T.E. de Charpey, puis le 16 octobre 1942, à celui de Crest où on l'emploie dans les bois au-dessus d'Aouste et dans la forêt de Saou<sup>(18)</sup>.

### — l'installation du 352<sup>e</sup> G.T.E. à Crest (mai 1941).

Pourquoi le 352<sup>e</sup> G.T.E. a-t-il été transféré à Crest ? Selon le rapport de Charles Marak<sup>(19)</sup>, Texier, pour obtenir de l'avancement, avait en 1940 "adressé un faux rapport accusant la municipalité de Marcollin [près de Beaurepaire] de complot communiste contre l'Etat, ce qui lui a valu des habitants une "conduite de Grenoble" à laquelle le Préfet de l'Isère a mis fin en faisant évacuer cet indésirable dans la Drôme". Jonas nous donne un autre motif de ce transfert : les libérations étant facilement accordées par le préfet de l'Isère, Texier craignait la diminution des effectifs sous ses ordres et

(12) Témoignage de Téofilo Nicolas-Baracina le 4 mai 1998 et de Maurice Raillon le 12 mai 1998. Les baraques ont disparu dans un incendie en 1944. En 1954, la commune de Charpey a perdu sa section de Saint-Vincent, érigée en commune sous le nom de Saint-Vincent-la-Commanderie.

(13) On lira avec plaisir le roman autobiographique "La grande" (La Bartavelle édition, 1994) écrit par Maria-Nuri Escoffet-Guillaud, sœur de Mario Escoffet, dont la famille était réfugiée à Vercheny.

(14) Anne Grynberg, *Les camps de la honte*, éd. La Découverte, 1991. H. Schramm, B. Vermeier, *Vivre à Gurs...*, op. cit. G. Armand-Dreyfus, *Hommes et Migrations*, op. cit.

(15) Olga Wormser-Migot, *L'ère des camps*, coll. 10/18, p. 110.

(16) Témoignage de son fils Albert le 13 octobre 1997.

(17) Témoignage de Téofilo Nicolas-Baracina, op. cit.

(18) Témoignage de Maria Carod, veuve Caritg, 7 mai 1998.

(19) Rapport de Charles Marak, secrétaire au 352<sup>e</sup> G.T.E., adressé à la commission d'épuration le 25 septembre 1944 (Archives Albert Fié).





Bâtiment sud-ouest (n° 5 du plan) où se trouvaient les chambres des internés résidant au camp. (photo d'époque, coll. F. Jonas)

la suppression d'un emploi qui satisfaisait sa vocation et ses intérêts : il obtient alors de transférer son groupe dans la Drôme dont le préfet réclame des bras peu onéreux pour les travaux agricoles et les coupes de bois. C'est à Crest qu'il trouve le local adéquat dans une usine (filature-moulinage), désaffectée à ce moment-là, sur la rive gauche de la Drôme, au quartier Soubeyran. Le propriétaire, M. Cotteureau, d'origine lorraine, avait décidé d'arrêter son usine en juin 1940 *"ne pouvant accepter de travailler directement ou indirectement pour l'ennemi"*<sup>(20)</sup>. Il conserve pour son usage la maison d'habitation. Texier réunit les hommes avant le départ et, sachant qu'ils ont souffert de leur isolement dans la forêt de Chambaran, leur présente Crest comme *"une ville magnifique où on trouve tout"*. **En mai 1941, le groupe de 150 à 200 Tchèques est donc transféré au cœur de la Drôme.** Quelques-uns ont été maintenus chez leurs précédents employeurs. Les transférés, à l'exception de ceux assurant l'intendance du camp, sont placés dans les fermes des environs ou dans une coupe de bois au Pas-de-Lauzens. **On voit arriver des Espagnols à Crest tout au long de la période de mai 1941 à août 1944.** Deux gros contin-

gents se repèrent en juin 1941 —la plupart transférés de Gurs— et en avril 1942. Le 16 octobre 1942, c'est une fournée de 50 Espagnols qui arrive à Crest. Bien que ce ne soit indiqué que pour seize d'entre eux, on peut penser que tous viennent du 533<sup>e</sup> G.T.E. de Charpey qui a dû être supprimé à ce moment-là. Parmi eux, certains sont maintenus chez leur employeur. Beaucoup travaillaient pour les Eaux et Forêts, probablement à la carbonisation au profit de l'Allemagne. Le 1<sup>er</sup> mars 1944, on trouve encore 41 Espagnols mutés du 74<sup>ème</sup> G.T.E. de Feurs (Loire). Les archives nous renseignent peu sur leur périple avant d'arriver à Crest. Mais les quelques témoignages recueillis nous laissent à penser que, conformément à la législation vichyste, tous avaient connu les camps d'internement du sud-ouest. Bernardino Fombonna-Antuña avait fait la guerre d'Espagne. En 1938, blessé à la cheville droite par une balle perdue, il avait été soigné par une jeune infirmière qui, peu après, devenait son épouse. Il était entré en France le 7 février 1939. Son épouse enceinte s'y était déjà réfugiée et se trouvait dans un camp de la région d'Orléans où, le 13 août, elle mettait au monde une petite Marie-Rose.

Pendant ce temps, Bernardino était enfermé successivement dans les camps de Saint-Cyprien, de Barcarès, d'Argelès. Compte tenu de sa blessure, il est transféré le 12 janvier 1940 dans un camp de Savoie, en principe réservé aux malades et convalescents. À Praz, puis Termignon, il travaillait pour une compagnie hydroélectrique. Pendant ce temps, son épouse et sa petite fille étaient déplacées d'un camp à l'autre. Bernardino connaîtra encore le terrible camp disciplinaire du Vernet d'Ariège et le camp de Rivesaltes tandis que son épouse et sa fille seront enfermées dans les camps de femmes de Bram (Aude), d'Argelès et de Rivesaltes. Le 28 avril 1942, Bernardino est muté au G.T.E. de Crest et placé chez un agriculteur de Chabrilan où son épouse, libérée de Rivesaltes le 25 juillet, pourra enfin le retrouver après plus de trois ans de séparation<sup>(21)</sup>.

Ces pérégrinations douloureuses, la plupart des Espagnols en ont vécu de semblables dont il est trop tard, hélas! pour enregistrer le récit ou retrouver la trace. **Beaucoup de ces hommes étaient politiquement très engagés**



Ernesto Fernandez-Fernandez et Bernardino Fombonna-Antuña tenant sa fille Marie-Rose. (coll. M.-R. De Haro)

(20) A. N. F1311/1152, lettre du préfet de la Drôme au ministre de l'Intérieur du 27 décembre 1944.

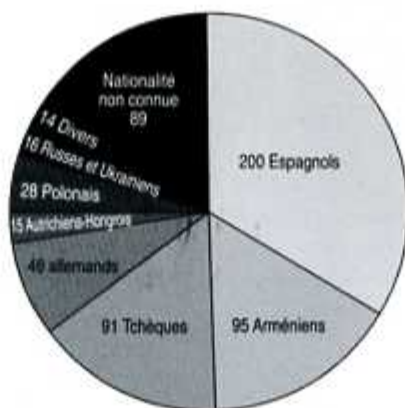
(21) Témoignage oral et chronologie écrite de Marie-Rose De Haro, 9 oct. 1997. Sur les camps et les œuvres de secours aux enfants, voir Anne Grynberg, *Les camps de la honte*, op. cit.



dans le camp républicain, à la défense duquel ils s'étaient consacrés. Aucun ne pensait que la prise de pouvoir par les franquistes, la défaite et l'exil des Républicains signifiaient que le combat était terminé. C'est pourquoi, dans le camp de Crest, des discussions politiques réunissaient chaque jour les Espagnols : Grégorio Bernaldo de Quiros, ancien fonctionnaire de la République, homme très cultivé et d'une grande intégrité, José Sidrach de Cardona, spécialiste d'aviation, tous deux employés au secrétariat du G.T.E. et Léandro Raurich-Gelaberto, cet ancien comptable devenu un homme politique membre du gouvernement espagnol en exil à Paris, animaient des débats interminables<sup>(22)</sup>.

### Dix autres nationalités fuyant le nazisme pour des raisons diverses

Les Allemands, Autrichiens, Polonais, etc... ressortissants du Reich et des pays soumis, avaient un point commun : leur opposition au nazisme, mais ils présentaient cependant une grande hétérogénéité<sup>(23)</sup>.



Répartition des T.E. par nationalités.

### — des adventistes

Commençons par une catégorie peu connue de gens pourchassés par le nazisme : les adeptes de religions minoritaires, ici les adventistes, des hommes qui, par conviction religieuse, refusent de porter les armes et donc d'obéir à l'appel dans les armées nazies. Leur antimilitarisme conduisait ceux qui se trouvaient de force sous les drapeaux à refuser de faire usage de leurs armes ou à tirer en l'air. Leur religion fut finalement interdite par les nazis. Il se trouve que quelques-uns, grâce aux étroites relations qu'ils savaient conserver entre eux dans la tourmente, ont trouvé refuge à L'Escoulin, dans la ferme des Maillets de M. Lantheaume. Certains sont de simples fugitifs camouflés, non membres du G.T.E. D'autres, arrêtés en France, y ont été affectés. Ils mènent une vie austère (régime végétarien, ni alcool, ni tabac...) et observent le Sabbat.

Parmi les adventistes rassemblés à L'Escoulin, on trouve Richard Blasius,

pâtissier de son métier, qui faisait "des gâteaux extraordinaires" avec les œufs et le lait de la ferme et du jus sucré obtenu en pressant des betteraves. Hubert Goebbels avait 32 ans lorsque, venant de Gurs, il était arrivé à L'Escoulin le 5 mai 1942. C'est par son métier de maçon qu'il manifestait sa gratitude à ceux qui le protégeaient : il a refait une partie de la ferme des Maillets, a creusé le réservoir d'eau destiné à alimenter la turbine électrique dont l'énergie permettait, entre autres, l'écoute de radio-Londres. Il a aussi aidé un voisin, monsieur Chapon, à hausser sa maison d'un étage<sup>(24)</sup>. Ce groupe d'adventistes du G.T.E., parmi lesquels on compte aussi le Polonais Haupa, recevait régulièrement la visite d'un évangéliste allemand, Alfred Kube, qui les avait connus au camp de Gurs où il était interné avec eux, mais qui avaient réussi à profiter de son transfert dans un G.T.E. de la région de Nîmes pour s'évader et se cacher chez des amis à Pierrelatte<sup>(25)</sup>.



Groupe de T.E. et de réfugiés à la ferme Lantheaume, les Maillets, L'Escoulin. À gauche, l'Allemand Hubert Goebbels. (coll. Yvonne Cailliet).

(22) Témoignage de Marie-Rose De Haro, *op. cit.*

(23) Eveline et Yvan Brès, "Des maquisards allemands dans les Cévennes", *Hommes et Migrations*, *op. cit.* Voir notamment : Barbara Vermeier, "La situation des réfugiés en provenance d'Allemagne", dans *Les camps de Provence, exil internement, déportation, 1933-42*, Ex Alinéa, Marseille, 1984. Gilbert Badia, "L'internement des émigrés allemands et autrichiens en 1939" dans *Répression, camps d'internement en France pendant la seconde guerre mondiale*, *op. cit.*

(24) Témoignages d'Yvonne Cailliet, née Lantheaume (9 mars et 16 avril 1998) et d'Henri Chapon (11 mars 1998). Récit écrit d'Y. Cailliet.

(25) Témoignage d'Alfred Kube, 11 mars 1998.



### — des "Russes blancs"

Seize Russes figurent parmi les T.E. de Crest, dont 5 sont juifs. Il semble qu'il s'agisse surtout de Russes blancs, hostiles au régime soviétique. Féodor Mazanof, ancien officier de la Russie tsariste, s'était réfugié en France en 1920. Il travaillait à Lyon dans l'usine de fers à repasser Calor et élevait seul son fils Jean. Licencié en 1942, il ne peut nourrir ce garçon de 15 ans que grâce à la "soupe populaire".

Lorsqu'on l'arrête et qu'on l'interne au G.T.E. de Crest, personne ne se soucie de son fils qui le suit. Féodor est détaché à Autichamp et le jeune Jean trouve un emploi dans une ferme d'un village voisin<sup>(26)</sup>. Un autre "Russe blanc", Basile Federovski, avait été recueilli, à la demande de la Résistance, par la famille Peloux à Upie, laissant à Lyon sa femme et son fils. Une demande d'allocation déposée le 6 août 1941 atteste du dénuement de cette famille<sup>(27)</sup>. Les frères Joseph et Marc Brodsky sont des Juifs russes ayant fui le régime communiste et réfugiés en France depuis 1920. Ils appartenaient à une famille de gros industriels sucriers de Russie ruinée par la révolution bolchevique et "connue pour son activité philanthropique" : le premier Institut Pasteur de Russie aurait été édifié à Kiev grâce à eux. Tous les deux possédaient une carte de résident valable jusqu'en octobre 1945. Ils avaient d'abord été placés dans le 133<sup>e</sup> G.T.E. de Saint-Privat dans l'Ardèche. Leur résidence en France étant parfaitement légale, ils avaient demandé leur libération au préfet de ce département. Celui-ci ne les avait pas satisfaits, mais avait décidé leur mutation dans "le groupe palestinien" de la Drôme, en l'occurrence le G.T.E. de Crest<sup>(28)</sup>. Cette curieuse dénomination laisse supposer que le camp de Crest avait été choisi pour y concentrer les Juifs étrangers.

### — des Juifs

Parmi les 594 T.E. recensés à Crest, 61 sont signalés comme juifs : 15 Tchèques, 18 Allemands, 12 Autrichiens, 3 Hongrois, 8 Polonais, 5 Russes. Certains étaient à L'Escoulin : le premier arrivé était Ernest Adler, un Allemand de 26 ans transféré de Gurs. Grâce aux démarches de M. Lantheaume, il peut faire venir sa sœur Nelly et sa mère (qui parlait bien le français car elle avait vécu quinze ans à Nice), ainsi que plusieurs de ses coreligionnaires. Yvonne Lantheaume est descendue chercher les deux femmes au G.T.E. de Crest, ce qui lui a donné l'occasion de constater l'odieux comportement de "la Dumoulin", la maîtresse du chef de camp Texier dont nous parlerons plus loin : après avoir fait déshabiller les deux femmes, elle les a fouillées minutieusement, démarrant brutalement leurs cheveux qui pouvaient servir de cachette, et s'est emparé de leur argent et de quelques bijoux familiaux. Adler appartenait à une famille aisée de commerçants en draperies, roulant en Mercedes. Son dossier le crédite "d'un degré d'instruction supérieur". Ceux qui l'ont connu le décrivent comme "un chic type, vaillant, honnête, serviable". D'autres Juifs allemands sont placés aux Maillets, comme Ernst Goldschmidt et Wilhelm Schwartz. Le Tchèque Charles Novak vient de temps en temps leur rendre visite. C'est ainsi qu'il rencontrera sa future épouse, une jeune veuve de L'Escoulin. À L'Escoulin, les hommes cultivaient un grand jardin où ils récoltaient des pommes de terre et de nombreux légumes. En plein champ, ils semaient des lentilles et des pois chiches<sup>(29)</sup>.

Le Juif allemand Théo Katzky, "apprenti dentiste", avait 17 ans lorsqu'il franchit la frontière en septembre 1938. Un Juif autrichien, Albert Peters, artiste lyrique, était réfugié en France depuis mai 1933. Plusieurs Juifs se sont fait surprendre alors

qu'ils se croyaient à l'abri en Belgique. C'est le cas du Polonais Mordka Abramczyk, ingénieur électricien né en 1911, dont le passeport daté du 21 mai 1932 montre qu'il avait fui la menace hitlérienne bien avant l'invasion de son pays. Il avait vécu en Haute-Garonne, puis en Belgique et c'est à Liège qu'il s'était marié le 23 janvier 1939. Le Russe Vitali Karelitz, né en 1913 et lui aussi ingénieur électricien, résidait à Bruxelles. Son compatriote, Alfred Krell, était commerçant en Allemagne où il s'était marié. Pour d'autres, c'est la zone nord de la France qu'ils doivent évacuer au moment de l'invasion. C'est de Paris, où il vivait avec sa femme, que fuit le Russe Abraham Zaktreger, coupeur en fourrure, entré en France en mars 1920. Un Polonais, Jean Wluska, travaillait en France comme boulanger depuis 1930. Il réussit à passer en zone non occupée avec sa famille. Ses quatre enfants seront inscrits aux écoles publiques de Crest<sup>(30)</sup>.

Voici encore le cas d'Otto Katz que nous ne pouvons que brièvement résumer ici. Au début de 1943, Jean Grassias, rédacteur à la préfecture à Valence, est contacté par un de ses voisins, Georges Rocher. Il lui explique qu'il camoufle chez lui un jeune couple de médecins autrichiens juifs, Otto et Élisabeth Katz et leur bébé d'un an, Claude. Les Katz ont vécu les trois années précédentes dans la clandestinité, la fuite, la peur et les internements. G. Rocher, qui les a recueillis dans le Lot-et-Garonne et amenés à Valence, ne sait plus comment les mettre à l'abri, d'autant qu'Élisabeth ne supporte plus sa claustration forcée, à deux pas du Grand Séminaire où s'est installé l'état-major allemand ; son état mental devient inquiétant. À bout de ressources, Rocher, sans le connaître, est venu voir Grassias et le supplie d'user de ses connaissances dans l'administration pour placer les Katz en sûreté. Grassias se renseigne et la solution est trouvée. Dès le len-

(26) Témoignage de J. Mazanoff, op. cit.

(27) Témoignage de Roger Peloux, 4 mai 1998. A.C. Crest, 1 147, pièce 32.

(28) A.D. Ardèche, renseignements fournis par Hervé Maura. Les indications sur "l'activité philanthropique" des frères Brodsky sont extraites de la lettre de Marc Brodsky au préfet pour demander sa libération.

(29) Témoignages d'Yvonne Caillet, née Lantheaume, op. cit., de Jeanne Lions, fille de l'épouse de Novak (13 août 1998).

(30) A.C. Crest, 1 147, A.D.D., 252 W2, fichier de F. Meitel (archives famille Meitel)



demain, 20 mai 1943, Otto Katz est enregistré au G.T.E. de Crest et placé à Vercheny-le-Haut, dans la maison des dames Brun, grand-mère et tante de Madame Grassias. Le chef du camp (De la Glisoelle ? ou Boudet ?) leur a donné une seule consigne précise : "Les Allemands vous ont dans leur fichier, le jour où vous recevrez une lettre recommandée de la Kommandantur, ne l'ouvrez pas et fuyez immédiatement". Otto travaille chez M. Brun, viticulteur, et son bagage universitaire pas plus que ses compétences médicales ne le rendent guère efficace, ce qui amuse un employeur plutôt compréhensif. Pour que les Katz soient plus indépendants, Grassias demande à Mme Oddon, de Menglon, de mettre à leur disposition l'immense maison inoccupée, appelée "le Couvent", qu'elle possède de l'autre côté de la ruelle. Cette dame n'hésite pas et les Katz coulent quelques mois heureux dans cette luxueuse demeure et son grand parc. Ils font la connaissance du T.E. tchèque Frédéric Meitel, employé chez le boulanger, grâce auquel ils se procurent un peu de farine, des gâteaux... Cachés avec la complicité des habitants, les Katz échappent à la rafle de novembre 43 en représailles au sabotage d'un train allemand de la vallée de la Drôme. Mais en février 1944, la fameuse lettre recommandée arrive : il faut partir sur-le-champ. Mme Oddon fait déménager les Katz à Menglon, au hameau des Payats, puis, lors de l'invasion du Vercors, un peu plus haut, au hameau des Gallands. C'est de là qu'ils verront, en août 44, arriver les chars américains à Châtillon-en-Diois<sup>(31)</sup>.

### — des opposants politiques

La quatrième catégorie est celle des opposants politiques, des anti-nazis, que leurs convictions poussaient à se battre contre toutes les formes de fascisme. Certains étaient sur le terrain de la lutte depuis bien long-

temps. Pour comprendre l'action éminente de ces Allemands, Autrichiens et autres directement placés sous la botte hitlérienne, il nous faut remonter à 1935 où, à l'initiative des communistes, les émigrés du Reich, hommes politiques, intellectuels... se trouvant en région parisienne se rencontrent en vue de créer un "Front populaire". Le 2 février 1936, une réunion constitutive du Comité rassemble 118 participants (l'un des futurs internés de Crest était peut-être du nombre), des responsables des partis SPD (sociaux-démocrates) et KPD (communistes), des militants des droits de l'Homme, des journalistes et des intellectuels, qui adoptent un "Appel au peuple allemand". La formation de ce comité soulève beaucoup d'espoir, mais les divergences internes aux partis, la guerre d'Espagne et le procès de Moscou provoquent l'éclatement du "Front Populaire" allemand en 1938<sup>(32)</sup>. Beaucoup, après les Brigades internationales en Espagne<sup>(33)</sup>, continuent la lutte clandestine contre l'idéologie nazie. Ils sont considérés par les autorités françaises comme ressortissants d'un pays ennemi, voire comme des agents de la "cinquième colonne". Ils s'offrent pourtant à entrer dans les rangs de l'armée française pour barrer la route à ceux qui incarnent la xénophobie, le racisme, l'antisémitisme, mais, au début de 1940, on ne leur donne que la possibilité d'un engagement dans la Légion dont le caractère très particulier ne pouvait leur convenir. Malgré des réticences, certains y entrent cependant (parmi les T.E. de Crest : Berthold Kaufer, Georges Kleinmann, Ladislav Kohn, Walter Weiler...). Mais, après la débâcle et la démobilisation, ils rejoindront leurs compatriotes dans les camps. En effet, les réfugiés anti-nazis et les anciens des Brigades internationales, qui ont déjà beaucoup souffert (certains ont connu Dachau), sont convoqués ou arrêtés et rassemblés, dans l'indifférence générale, au

Vernet d'Ariège dès le 2 octobre 1939. L'invasion et la débâcle vont généraliser et aggraver ces dispositions : en juin 1940, les femmes sont internées à Gurs et les hommes à Saint-Cyprien, les "plus suspects" étant orientés, les femmes vers Rieucros, les hommes vers le camp du Vernet<sup>(34)</sup>. Par la suite, des déplacements et des regroupements interviendront. Opposer un tel rejet à ces hommes qui s'offraient à la France avec tant de générosité laissera chez eux un sentiment de frustration ineffaçable. Eux qui avaient de la France l'image auréolée de la patrie des libertés et des droits de l'Homme éprouvent une telle amertume que, 58 ans après, elle revient dans tous leurs témoignages. De ces camps, les hommes aptes aux travaux sont, au fur et à mesure de l'examen de leur dossier, orientés vers les C.T.E., puis les G.T.E.

Dans cette catégorie des opposants politiques se repèrent des Sarrois réfugiés en France après le plébiscite truqué des 13 et 14 janvier 1935 qui rattache la Sarre à l'Allemagne<sup>(35)</sup> : après Nicolas Alsmeyer (ou Altmeier), entré trois jours après ce vote, arrivent Heinrich Arhelger, Arthur Lazar, les juifs Walter Weiler et Léo Marx. Erich Welsch a 13 ans lorsqu'il quitte la Sarre après le plébiscite, avec son père Jacques, sa mère et ses deux frères. Jacques, ancien combattant de 14-18, militait au Parti communiste allemand et dans le syndicat des cheminots où il avait des responsabilités importantes en Sarre. Ses engagements avaient provoqué son licenciement de la compagnie de chemins de fer. À Montauban, puis dans le Cher, ils vivent de petits travaux. La guerre les oblige à se réfugier au centre d'accueil de Limoges. Après la loi sur les étrangers, ils sont internés à Saint-Germain-Belles (Haute-Vienne). Le fils aîné s'engage dans l'armée française : il peut ainsi subvenir aux besoins de la mère et du plus jeune fils. La famille

(31) Témoignages d'Emile Boissier (30 avril 1998) et de Jean Grassias (12 mai 1998).

(32) Dieter Schiller, Karlheinz Pech, Regine Herrmann, Manfred Hahn, *Exil in Frankreich*, éd. Verlag Philipp Reclam jun. Leipzig, 1981. Jacques Droz, *Histoire de l'antifascisme en Europe, 1923-39*, éd. La Découverte, Paris, 1985.

(33) Considérant que la Guerre d'Espagne était l'affaire de tous les antifascistes, les réfugiés allemands en France s'engagèrent nombreux dans les Brigades internationales. Sur 5 000, 3 000 d'entre eux moururent en terre espagnole (G. Badia, *Les barbelés de l'exil*, op. cit., p. 55).

(34) Anne Grynberg, *Les camps de la honte*, op. cit.

(35) G. Badia, *Les barbelés de l'exil*, op. cit.





Erich Welsch et son père Jacques devant un des baraquements en bois installés dans la cour centrale du G.T.E. Photo prise lors de leur arrivée au camp en novembre 1941, avant leur placement à Gigors. Noter le rapiéçage de leurs vêtements (coll. Erich Welsch).

est disloquée. Erich et son père sont internés à Gurs, où ils connaissent de terribles souffrances, puis, le 11 septembre 1941, ils sont transférés au 352e G.T.E. Peu après leur arrivée à Crest, les deux hommes sont transportés à Léoncel où ils doivent établir des charbonnières pour la société Desmarais frères (qui avec d'autres formera la compagnie Total). La neige, tombée trois semaines après, provoque leur mutation provisoire au Poët-Laval où ils abattent des arbres pour la société La Mure (l'une des entreprises qui formera le groupe Elf) et où ils retrouvent Altmeier qu'ils avaient connu à Gurs. De retour chez Desmarais en janvier 1942, ils y resteront jusqu'à la fin de la guerre, fabri-

quant du charbon de bois, à Léoncel pendant l'été, à Gigors le reste de l'année. Là, ils sont installés à la ferme Sagnol, au nord du village. De bons contacts s'établissent avec la population locale : ils sont invités aux veillées, leur ravitaillement est à peu près assuré... Le travail est dur, parfois dangereux. Pour établir une charbonnière, il faut dégager un espace horizontal, ce qui nécessite souvent des terrassements importants sur les fortes pentes. Dans l'été 1943, en portant un sac de terre, Erich est victime d'une double fracture de la cheville. Il est transporté à l'hôpital de Crest. Il y fait la connaissance de son compatriote Walter Grunebaum, un "chic type" qui, contre du tabac, lui offre un dictionnaire qu'Erich possède toujours. Il achève sa guérison, caché chez Émile Gontard, fermier du boucher Desbrun à

Grâne<sup>(36)</sup>.

Le périple de quelques autres Allemands nous est connu. Joseph Arzner a quitté l'Allemagne après la prise de pouvoir par Hitler et s'est engagé en 1936 dans les Brigades internationales. De retour en France après la fin de la guerre d'Espagne, il est enfermé à Gurs où il obtient un détachement dans un hôtel de Paris. Cette situation en zone occupée devient très dangereuse. Sur le point d'être pris, il fuit en toute hâte<sup>(37)</sup>. Il a la chance d'être transféré le 1<sup>er</sup> avril 1942 en zone non occupée, dans le G.T.E. 352 de Crest. Alexandre Bolling Crim était commerçant. Ses convictions anti-nazies l'amènent à se réfugier en Belgique d'où il doit partir lors de l'invasion de mai 1940. Il entre en France

le 14 mai. Son "identité transformée pour éviter les poursuites" (dans certaines pièces de son dossier, il est appelé Prelling Crim) ne lui permet pas d'échapper à l'incarcération au G.T.E. Le jeune ingénieur Walter Grunebaum, futur ami de Welsch, était venu en France en 1933. Hans Kolhmann, entré en 1939, fuit vers le sud avec l'exode de mai 1940 et se retrouve à Gurs. Muté dans un G.T.E. de Haute-Savoie, il essaie de passer en Suisse, mais il est refoulé et on l'envoie à Crest le 15 janvier 1942.

Pour la catégorie des opposants politiques, le G.T.E. apparaît d'abord comme un refuge aux conditions de vie moins dures que dans les camps comme Gurs, surtout s'il prend la forme d'un placement dans les coupes de bois ou les fermes des flancs du Vercors où l'appui matériel et moral des populations les met souvent à l'abri de la faim et des rafles. **Cependant, le fichier entre les mains de Texier et les contrôles périodiques maintiennent la chaîne qui relie ces hommes aux autorités de Vichy et donc aux Allemands.** C'est ainsi que le 28 avril 1943, Frédéric Schutrumph est arrêté par la Gestapo dans la ferme de Plan-de-Baix où il était placé. A-t-il été dénoncé par le jeune mouchard Félix, infiltré parmi les T.E. du secteur, et dont on s'aperçut par la suite qu'il travaillait pour la Gestapo<sup>(38)</sup> ? D'autres ressortissants du Reich se font prendre dans le Diois et sont rapatriés en Allemagne : Jean Levandovski le 27 mars et Ferdinand Fischer le 12 mai 1943. La rafle des Juifs d'août 1942 confirmera combien cette protection était illusoire. Après l'invasion de la zone sud, et même si au début ce sont les Italiens qui sont chargés de l'occupation des six départements du sud-est dont la Drôme<sup>(39)</sup>, l'insécurité des étrangers grandit et, la situation devenant intenable, beaucoup choisissent la clandestinité.

(36) Témoignage d'Erich Welsch, 13 oct. 1997, 16 mars, 17 avril 1998.

(37) Arzner avait caché ses maigres économies dans un livre de la bibliothèque de son patron. À la libération, Arzner revient sur les lieux où il apprend que son employeur est décédé et retrouve, à leur place, les billets cachés. Témoignages d'Élise et Hébert Béranger, 26 septembre 1997.

(38) Témoignages Béranger, *op. cit.*

(39) La Drôme reste sous occupation italienne du 11 novembre 1942 au mois d'août 1943, puis passe sous occupation allemande, par la 157<sup>e</sup> Reserve-Division (Patrick Martin, *La résistance dans le département de la Drôme, 1940-44*, mémoire de D.E.A., université Paris-Sorbonne, mai 1997, communication de l'auteur).



## Le fonctionnement du camp

### ■ l'encadrement

Le 352<sup>e</sup> G.T.E. de Crest dépend du 5<sup>e</sup> groupement basé au 21, rue du Puits-Gaillot à Lyon, rattaché au Service central des formations de travailleurs étrangers siégeant à l'Hôtel international de Vichy<sup>(40)</sup>.

Paul Texier a 44 ans en 1941 lorsqu'il est nommé commandant du G.T.E. 352<sup>(41)</sup>. C'était un "collaborateur" très convaincu, intraitable, terrible même au dire des internés. Il suivait avec passion la progression des armées allemandes en déplaçant de petits drapeaux à croix gammée sur une carte de l'Europe affichée dans son bureau. Il se montra très dépité par leur défaite à Stalingrad. François Jonas nous le dépeint comme "ressemblant physiquement à Eric von Stroheim en plus grand". Pour H. Chapon<sup>(42)</sup>, c'est à Goering qu'il faut le comparer par son physique et son goût de l'uniforme. À l'imitation de ses maîtres, il était toujours vêtu d'une culotte de cavalier et de bottes, et se promenait constamment avec sa cravache à la main. Il était surnommé "Popaul". Le portrait qu'en brosse Charles Marak n'est pas tendre : "Pro-allemand 100 %, Texier est un arriviste qui ne doit sa situation qu'au mensonge et à la délation. [...] Non content de brimer tous ceux placés sous ses ordres avec une arrogance n'ayant d'égale que sa platitude devant ses chefs, le pleutre Texier étendait hors de son service son activité néfaste." L'abondance des sanctions disciplinaires et des envois à Fort-Chapoly, l'empressement de Texier à fournir des hommes pour les travaux ou pour la déportation, étayent cette appréciation.

Marié et père de deux filles venues avec lui à Crest, Texier vivait avec sa

maîtresse, Madame Dumoulin, née Baillet, originaire de Bordeaux<sup>(43)</sup>. "Elle incarne le génie du mal" écrit Marak. Les témoignages sur elles sont unanimes : son comportement était odieux, d'autant qu'elle s'attribuait volontiers des pouvoirs qu'elle n'avait pas à la direction du camp. Elle manifestait un antisémitisme répugnant et une malhonnêteté sans scrupule dont nous avons de nombreux exemples.

Selon Charles Marak, Texier a dû être muté à Lyon, comme commandant adjoint du colonel C., auprès de qui il avait manœuvré pour prendre la place de L., ancien officier père de quatre enfants. Marak explique que Texier fournissait à ce colonel du ravitaillement pris à Léoncel et des vêtements sur mesures confectionnés par son habile tailleur. En échange, le colonel fermait les yeux sur les agissements de Texier, ses confiscations de cartes de vêtements et d'alimentation, ses tricheries sur la comptabilité... Rappaport, quant à lui, indique : "En août ou septembre 1943, le Commandant Texier est parti pour participer à la construction du mur Atlantique" où, dit-on, il aurait eu un commandement important, ses bons et loyaux services expliquant cette promotion. Au moment de la débâcle allemande de 1944, Texier se serait réfugié en Allemagne<sup>(44)</sup>. Tous les témoignages recueillis corroborent cette appréciation de Marak sur Texier et sa concubine : "deux tristes personnages". Maurice-Benoist Klotz est nommé chef du groupe en 1943. Il n'était arrivé à Crest que depuis quelques jours lorsqu'il meurt, le 26 avril, dans sa chambre d'hôtel. Ensuite fut nommé Henri de la Glisoelle<sup>(45)</sup>, qui venait, dit-on, de Belgique. Il était "plus coulant, plus agréable, plus humain, plus compréhensif". Il accordait plus facilement des permissions aux internés, leur procurait même de faux papiers.

Rappaport confirme ce jugement : "Notre nouveau commandant n'était pas un collaborateur. Il ne fit partir personne en déportation. De temps en temps, il devait désigner des hommes pour le S.T.O. mais il ne le fit qu'au compte-gouttes. Il en aida même à obtenir des certificats médicaux les exemptant du départ". Dans les dernières semaines de son existence administrative, après le 6 juin 1944 et le départ de De la Glisoelle, le camp fut commandé par Adrien Boudet, un ancien capitaine jusqu'alors adjoint du chef de groupe, un homme sympathique et serviable selon les témoignages de ceux qui l'ont approché<sup>(46)</sup>. Texier a recruté du personnel. Maurice Besnard est chef-comptable<sup>(47)</sup>. On connaît un certain nombre de surveillants : les travailleurs étrangers n'ont, en général, guère à s'en plaindre car ils ne font pas preuve d'un zèle excessif. Le surveillant-chef Léon Espié était âgé de 56 ans. Il aurait été révoqué en raison de sa bienveillance à l'égard des hommes et pour avoir refusé de se compromettre avec "la Dumoulin" dans une affaire de ravitaillement, renvoi prononcé au vu d'un faux rapport de Texier accusant Espié de "relations communistes"<sup>(48)</sup>. Henri Poulet et Louis Picaud sont surveillants. Le second, un Jurassien qui approche de la cinquantaine, paraît surtout préoccupé de toucher sa solde de la boire au café du Pont, ce qui lui vaut sans doute de n'être connu que sous le nom de Picon (ce n'est que lors de notre entretien que François Jonas découvre son véritable patronyme). Un autre surveillant, R., a laissé un souvenir moins sympathique à Jonas et à Marak : ce dernier signale à la commission d'épuration qu'il était "très zélé pour Texier dans la chasse aux juifs". Welsch, qui a eu de bons rapports avec ce surveillant, n'a pas un point de vue aussi sévère.

(40) A.C. Crest, pièce non classée. En-têtes des courriers du chef de camp.

(41) Le dossier des archives de Crest I 147, qui semble résulter d'un dépôt du commissariat de police, contient des pièces du 7 mai 1941 au 20 janvier 1942 et une lettre de Texier au maire du 23 janvier 1943. Il présente ensuite une lacune jusqu'au 6 novembre 1943.

(42) Témoignage de Henri Chapon, *op. cit.*

(43) A.C. Crest, pièce non classée, lettre du 3 mars 1943 d'une dame domiciliée à Paris qui recherche "la femme Dumoulin".

(44) Témoignage d'Yvonne Caillet, née Lantheaume, *op. cit.*

(45) Le dossier I 147 des A.C. Crest contient des pièces sous sa signature du 6 nov. 1943 au 2 juin 1944.

(46) A.C. Crest, I 147, A.D.D., 252 W 2. Témoignages de F. Jonas et Maria Caritg.

(47) Annonce de son mariage dans *Le Crestois* des 2 et 9 janvier 1943 (le numéro du 2 n'est pas paru "pour se conformer à une décision du Ministère de l'information").

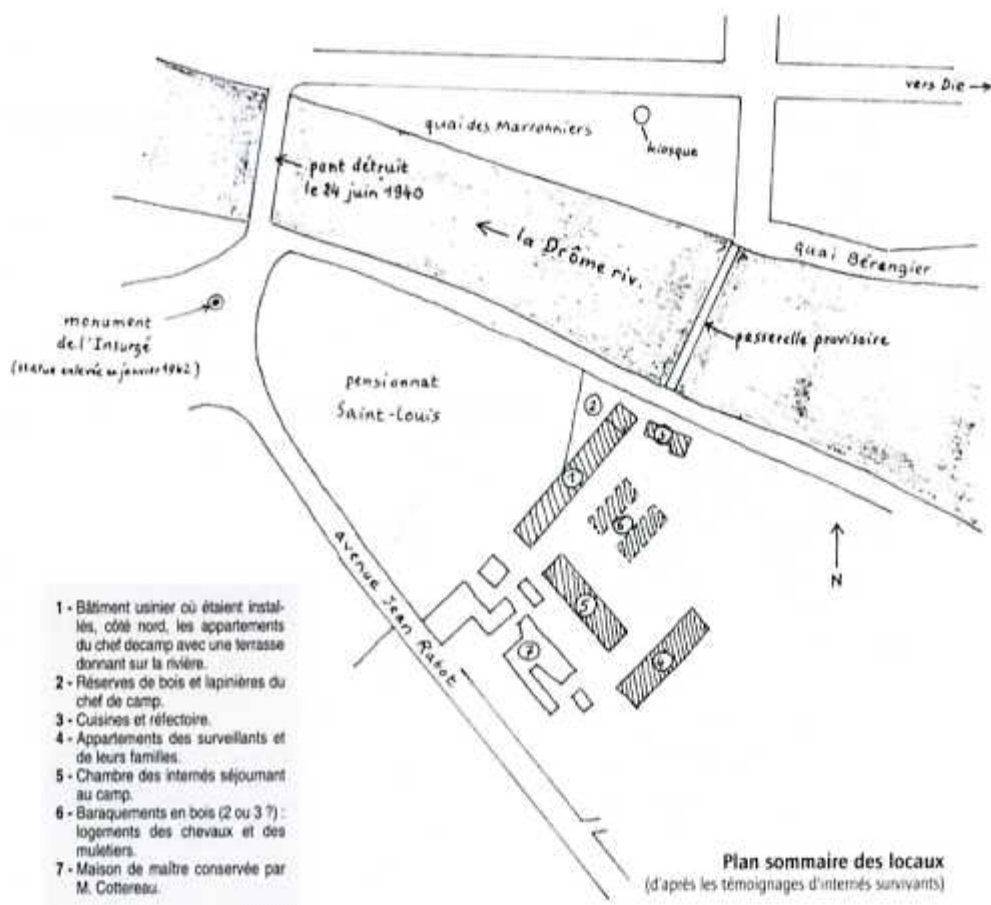
(48) A.C. Crest, I 147, pièces 44 et 45. Rapport de Ch. Marak, *op. cit.*



## — les T.E. chargés de "l'intendance" au camp

Des T.E. sont employés dans divers services du camp et y demeurent en permanence. Outre Marak dont nous avons déjà parlé, on rencontre au secrétariat Gregorio Bernaldo de Quiros, José Sidrach de Cordona, Salvador Moret-Vivo, Victor Folda, Frédéric Meitel. Otto Michel est l'ordonnance de Texier, Cepicka est économiste, Konviccka est infirmier, Ramon Huerca et Joseph Soukup servent de chauffeurs, plusieurs sont cuisiniers parmi lesquels Hugo Krish, Daniel Galindo-Robledo et Manuel Almazan. Springer est jardinier, l'ébéniste Hlavac fabrique des meubles pour le camp ou... Mme Dumoulin. Sur les chantiers, Nicolas Rappaport dirige le chantier du Pas-de-Lauzens, Holluba est aussi "chef d'équipe". Le Tchèque Venceslas Cruz, ancien catcheur qui deviendra artiste-peintre, est, pour l'heure, chargé d'entretenir les chevaux du chantier d'Aouste. Jaros et Kostler sont muletiers, convoyeurs, ou conducteurs de chevaux. François Jonas, le tailleur, a été logé dans un bâtiment perpendiculaire, qui était auparavant le bâtiment usinier dominé par la grande cheminée et où la roue motrice est à l'arrêt. Il dispose d'une pièce contiguë au logement du chef de camp, qui lui sert d'atelier. Texier et sa maîtresse ont fait aménager un appartement à l'extrémité de ce bâtiment, avec une grande terrasse donnant sur la rivière. Ils ont rapidement trouvé des amis, en particulier parmi les Crestois engagés dans la collaboration, et c'est surtout pour eux qu'ils faisaient travailler leur tailleur à fabriquer des vêtements civils.

Les hommes sont installés dans les bâtiments de l'usine du quartier Soubeyran, entre l'avenue Jean Rabot et la rivière, bien en face de la passerelle provisoire établie sur la Drôme pour suppléer au pont démoli le 24 juin 1940<sup>(49)</sup>. Certains ont des chambres garnies de deux, trois ou quatre lits, des lits métalliques, très inconfortables, une simple grille posée sur quatre pieds de bois. Ils ont également reçu des couvertures militaires



Passerelle provisoire construite à Crest pour suppléer au pont détruit le 24 juin 1940. Photo, datée du 2 novembre 1942, prise depuis la rive droite. (coll. Maria Carity).

marron (elles servaient souvent aux évadés de monnaie d'échange car elle constituait un bon tissu pour fabriquer des manteaux). Dans la cour cen-

trale de l'usine ont été édiés des baraquements en bois qui semblent également avoir servi à l'hébergement de travailleurs.

(49) Certains T.E., comme Kurt Blumenfeld (témoignage de sa fille Éva, op. cit.) auraient participé à la reconstruction du pont.





Groupe de T.E. devant une des baraques en bois. Photo datée du 1<sup>er</sup> décembre 1941. De gauche à droite : X..., le Tchèque Charles Marak, secrétaire au G.T.E., X..., les Allemands Érich Welsch, Ernest Adler, Jacques Welsch. (coll. Érich Welsch).

La nourriture laisse à désirer, tant en quantité qu'en qualité. Faute de moyens, Joseph Cepicka, dont la femme et le fils vivent à Aouste, chargé des achats, a beau sillonner les routes à vélo —sa pèlerine flottant au vent le fait comparer à une hirondelle—, il ne peut guère trouver de provisions en échange des tickets d'alimentation du groupe. Les cuisiniers, des T.E. aussi, font de leur mieux pour rendre appétissants de rares morceaux de viande bovine et des os nageant dans quelques légumes dispersés. Les temps étaient certes difficiles pour tout le monde, mais l'une des raisons de cette sous-alimentation réside certainement dans les détournements de provisions et de tickets auxquels se livrent le chef de camp et sa concubine. Des W-C corrects sont à la disposition des internés. La salle d'eau se limite à un lavabo collectif surmonté de robinets d'eau froide. Faute de douche, les hommes apportent leur cuvette pour une toilette plus complète. Les T.E. ont reçu un paquetage de vêtements. Selon Marak, "ces vêtements de travail [leur] avaient été donnés au moment de leur démobilisation en échange de l'uniforme militaire tchécoslovaque [...] ils avaient été remboursés au Groupe

par un prélèvement de 2 francs par jour sur le salaire des travailleurs étrangers comme frais d'habillement. Malgré cela, à leur libération, les TE étaient en loques, sans chaussures [...]. D'autres travailleurs, dont les effets étaient usés par trois années de dur travail, Texier les a obligés à les payer et, au mois de septembre 1943, neuf TE ont versé une somme globale de 1 552 francs...". Ces vêtements ne sont pas toujours suffisants pour résister au froid, surtout lorsque les hommes couchent en montagne dans des cabanes ou des maisons non chauffées. Venceslas Benda, repris après son évacuation de Lentiol, explique qu'il avait utilisé sa ceinture de flanelle pour en faire des "chaussettes russes"<sup>(50)</sup>.

Aucune visite médicale n'est plus effectuée. En cas de maladie, des permissions peuvent être accordées pour consulter un médecin ou se rendre à l'hôpital de la ville<sup>(51)</sup>. Le courrier était distribué par les hommes affectés à l'administration du camp, mais les internés n'ont en général plus aucun contact avec leur pays sous la botte hitlérienne ou franquiste. Bien qu'internés et surveillés, les travailleurs étrangers restés au camp de Soubeyran jouissent d'une certaine li-

berté. À 17 heures, après la journée de travail, les sorties sont autorisées. Les contacts des T.E. détachés avec les populations locales et les possibilités de sortie de ceux restés au camp expliquent le grand nombre de mariages avec des filles de la région. On est surpris par le nombre important de travailleurs du camp qui rencontrent et épousent des jeunes filles de Crest ou de ses environs : Deutsch, Jonas, Meitel, Novak, Stanzer, Soukup, Iscla Mor, Estève Bellot, Galindo, Welsch,..."Certains internés avaient fait venir leurs familles et elles s'étaient installées dans la région de Crest" nous dit N. Rappaport. C'est le cas de Adler, Cepicka, ... Des réfugiés espagnols sont dans la région : Benito Carod a trois de ses frères réfugiés dans le Diois.

Cependant, les visites sont rarement autorisées : la future épouse de François Jonas n'a été admise qu'une seule fois à l'intérieur du camp ; le jeune fils de Féodor Mazanof n'a jamais été autorisé à y entrer avec son père. Pas d'appel systématique, mais un contrôle du retour au camp. Des permissions peuvent être accordées par le chef de camp, mais des mesures sont prises pour éviter les évasions à cette occasion : les T.E. doivent faire signer leur titre par la gendarmerie ou la police du lieu où ils se rendent à l'arrivée et au départ et, si la permission dépasse 48 heures, tous les trois jours.

Le témoignage de N. Rappaport indique que "tous les deux mois environ, le personnel du camp est contrôlé par une commission allemande venue de Lyon".

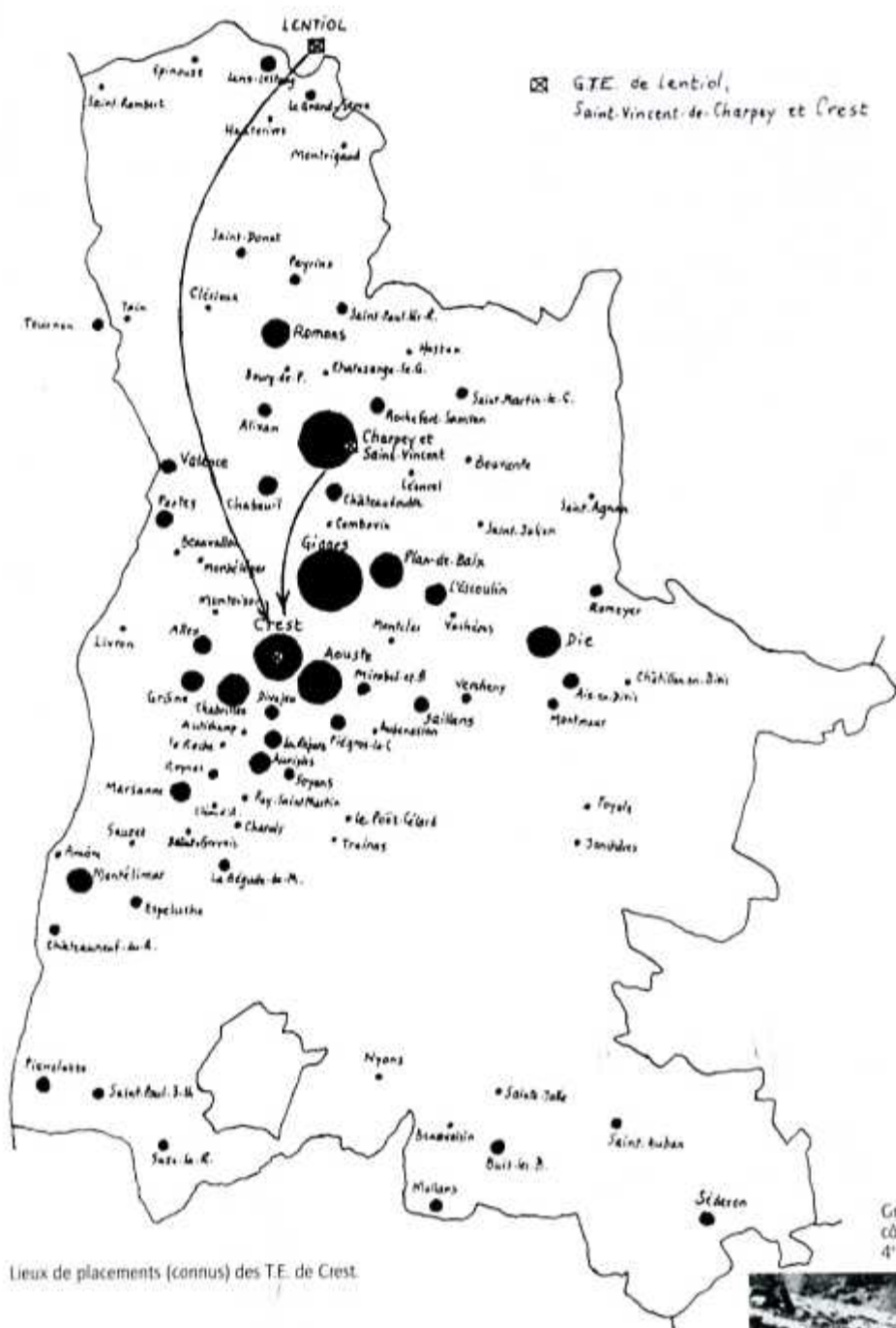
### — les travailleurs détachés

Les T.E., pour la plupart, ne restent pas au camp : ils sont détachés chez des employeurs volontaires, mettant ainsi leur force de travail au service de "l'économie nationale" ou de l'économie allemande. Un "contrat de mise de travailleur étranger à disposition de l'agriculture" est signé entre le chef de camp et l'employeur. Ce dernier s'engage à nourrir et loger le travailleur, à verser à l'État 25 F par jour ouvrable

(50) A.C. Crest, I 147.

(51) A.C. Crest, I 147, pièce 75 (état de dépenses de l'hôpital, 3<sup>e</sup> trimestre 1940), sauf-conduit pour l'envoi d'un T.E. vers le centre de tuberculeux de l'Ain.





Lieux de placements (connus) des T.E. de Crest.

(plus 20 % de charges), somme sur laquelle sera éventuellement prélevée une prime de bon rendement de 10 F<sup>(52)</sup>, à signaler toute absence de plus de 24 heures et à dénoncer les hommes "dont le travail ou l'attitude laisserait à désirer". On peut classer les emplois en deux catégories : les coupes de bois et la fabrication du charbon de bois destiné aux gazogènes, les travaux agricoles chez des exploitants. Nous avons déjà parlé des chantiers de Léoncel, Gigors, Plan-de-Baix (On recense 27 T.E. employés par Desmarais à Gigors). Sur Aouste et La Clastre travaillait une grosse équipe de 15 à 20 Juifs, dirigés par Nicolas Rappaport et une équipe d'Espagnols.

Le travailleur étranger part sur son lieu d'affectation muni d'une fiche d'identité de couleur bleue indiquant son signalement, et d'un ordre de mission qu'il doit faire viser à la mairie dès son arrivée. Un imprimé permet au maire ou au commissaire de police de la commune d'accueil d'aviser son homologue de Crest<sup>(53)</sup>, le T.E. remet sa carte d'alimentation individuelle à son employeur. Durant tout son séjour, il reste "sous le contrôle et l'autorité directe" du chef de groupe. Ces précautions n'empêchent pas de nouvelles évasions.

Groupe d'Espagnols dans les coteaux d'Aouste ou Crest, côté sud. Au fond, à partir de la gauche, 2° : José Cantg, 4° : Antonio Sanz. (coll. Maria Cantg).



(52) Aucun des témoins entendus ne se souvient avoir touché cette prime.

(53) A.C. Crest, I 147, pièces 16, 21, 22.



### — les employeurs : le pire et le meilleur

Les dossiers du commissaire de police de Crest nous révèlent que certains employeurs de travailleurs étrangers les avaient embauchés plus par intérêt que par compassion. Charles Novak et Frédéric Obler sont détachés comme bûcherons sur les chantiers exploités par S., de Valence chez qui, comme le prévoit le règlement, sont adressées les cartes d'alimentation des travailleurs. Or, au terme de cette embauche, Texier constate que les trois quarts des tickets d'alimentation ont été détournés. Mais n'accuserait-il pas l'employeur pour camoufler ses propres malversations ?

M. et Mme C., de Chabeuil, ont recours à des travailleurs étrangers dès 1941. Du 14 juin au 5 août, Julien Tloust, un Tchèque du G.T.E., travaille chez eux. Les employeurs se sont emparés de toutes les cartes d'alimentation de Tloust. C. s'est fait inscrire au bureau de tabac et, alors que Tloust était parti depuis près de deux mois, il continue à percevoir une ration de tabac supplémentaire avec la carte de son ancien employé. Tloust indique aussi que, pendant les 50 jours de son emploi chez C., il n'a reçu que de la saccharine et pas un seul morceau de sucre alors que C. est en possession de ses coupons de sucre.

Un autre Tchèque, Jean Chvatal, travaille chez les C. du 7 au 17 août. Sa carte d'alimentation est bien entendu entre les mains de son employeur. Or un nombre important de ses tickets disparaît. C'est alors que M<sup>me</sup> C., pour se disculper, dépose une plainte contre le secrétaire du G.T.E., à laquelle Texier réplique par une plainte contre M<sup>me</sup> C. "pour outrage à fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions". Le conflit ne fait finalement qu'une victime : Chvatal qui, pour une soi-disant infraction au règlement, se retrouve au fort Chapoly. À son retour un mois après, il s'arrête à Chabeuil chez les C. pour y récupérer "ses effets personnels et d'équipement qu'il y avait laissés" ; sa paire de chaussures civiles montantes, sa paire de chaus-

sures de travail usagées, son pantalon de velours, sa chemise kaki et son pull-over, son paquet de tabac, sa serviette, etc... Tout cela a disparu ! Finalement, Texier ne peut faire autrement que demander au commissaire de police de Crest d'enregistrer les plaintes de Chvatal et Tloust.

Il faut signaler aussi le cas de P., chef de chantier de l'entreprise Desmarais frères, qui commandait les chantiers d'abattage de Léoncel et de Gigors et ne se privait pas de malmener les hommes sous sa surveillance. Installé sur place avec sa femme — qui était chargée de la cuisine — et ses enfants, il accaparait les provisions attribuées aux travailleurs, nourrissant toute sa famille sans bourse délier. Érich Welsch, qui travaillait dur avec son père, souffrait terriblement de cette malnutrition. Par bonheur, il trouvait toujours un paysan de la région à qui acheter une bonne purée au lait bien épaisse. P., sûr de son impunité, trichait aussi lors du pesage du charbon de bois, provoquant chez Jacques Welsch des colères que son fils avait du mal à contenir. Car P. avait une arme terrible : le renvoi du chantier. Marak nous rapporte la réponse de Madame P. à un travailleur se plaignant de la nourriture : "Si vous n'êtes pas content, le chemin de Fort-Chapoly ou de l'Allemagne est libre ; je n'ai qu'un mot à dire à Texier et vous y filerez...". ce en quoi elle savait avoir raison car Texier se ravitaillait à Léoncel<sup>(54)</sup>. Ces cas, heureusement, semblent peu nombreux. À ceux cités ci-dessus, reconstitués à partir de documents d'archives, il faudrait ajouter certains témoignages, dont la sincérité ne saurait être mise en doute, qui font état de comportements odieux, de brutalités, d'exploitation abusive de certains T.E. et de leur famille, de leurs jeunes enfants même.

**La grande majorité des employeurs de T.E., même s'ils ne négligeaient pas l'intérêt qu'avait pour eux cette main-d'œuvre bon marché, ont rapidement compris leur devoir humanitaire à l'égard de ces hommes expatriés, coupés de leur famille, à la**

**merci d'un occupant sans pitié et d'un État Français à sa solde.** Nous en verrons de nombreux exemples par la suite, dont certains vont jusqu'à une prise de risques particulièrement courageuse. Nous avons déjà évoqué l'aide précieuse reçue par les T.E. à L'Escoulin. Il faut aussi parler de la bienveillante protection qui leur est assurée à Plan-de-Baix. En avril 1942, la famille Béranger voit arriver à la ferme quatre grands gaillards enveloppés dans une immense pèlerine marron. L'un d'eux, Joseph Arzner, explique qui ils sont et supplie qu'on leur donne quelque chose à manger. Du pain et du gruau leur sont aussitôt apportés. Après quelques nuits dans le bureau de la société La Mure pour laquelle ils doivent travailler, puis dans une cabane de la forêt, les hommes louent une maison isolée, "Combelarge", proche du hameau de la Blache. Ils se retrouveront bientôt une dizaine d'Allemands ou Autrichiens employés par la même société : Nicolas Alsmeyr, Heinrich Arhelger, Frédéric Baer, Rodolphe Kramer, Robert Loebel, Hans Mosch, Fritz Fugmann... Ils exploitent deux chantiers d'abattage, sur les pentes face au hameau de la Blache et au fond du plateau du Vellan. Le dimanche, après une pénible semaine à abattre et débiter des arbres, ils viennent au village où des liens avec les familles se sont rapidement établis. Les habitants, touchés par la détresse et les menaces qui pèsent sur ces hommes, leur fournissent du lait, du beurre, des œufs... autant que le leur permettent les ponctions du service de ravitaillement. Comme les T.E. ne veulent rien devoir, ils remboursent ces fournitures en faisant les foins, en sciant du bois, en arrachant les pommes de terre. Dans chaque maison, on a son T.E. ! Lors des veillées hivernales, on les invite et ils font profiter leurs hôtes de leurs talents de pâtisseries ou de chanteurs. Ils se mettent en quatre pour rendre service. Cet isolement dans la montagne ne constitue cependant pas une protection, malgré la réelle complicité des habitants. En 1943, certains s'évadent.

(54) A.C. Crest, I 147, pièces B2, 55-6, 59, 44-5-6, 52-3, 58. Témoignage d'Erich Welsch, rapport de Marak, *op. cit.*



Mosch rejoint le maquis anti-nazi de Lozère<sup>(55)</sup> et Fugmann, semble-t-il, les organisations clandestines anti-nazies. D'autres nomadisent dans les bois des contreforts du Vercors où ils sont loin d'être en sécurité, des mouchards ayant été introduits dans le groupe (l'un des contremaitres, ou encore un certain Félix au service de la Gestapo et heureusement assez vite démasqué). Un jour, ordre est donné aux gendarmes de Crest de monter à Plan-de-Baix retrouver les T.E. disparus. Les gendarmes surprennent Arzner et ses compagnons en train de découper un veau qu'ils avaient acheté dans une ferme du Vercors. Par bonheur, le chef de la gendarmerie, l'adjudant Aullen, Alsacien d'origine, n'a pas le cœur du côté des nazis et des collaborateurs. Il invite les T.E. à se cacher plus soigneusement et rentre à Crest où il rapporte n'avoir rien trouvé. Quelques jours plus tard, un beau morceau de veau parviendra discrètement à l'adjudant !<sup>(56)</sup>

### Le G.T.E., réservoir de main-d'œuvre pour les Allemands

#### — l'envoi en zone nord et à la mission Todt

Le chef du groupe était soumis à l'autorité d'occupation et devait répondre aux demandes allemandes d'hommes. D'abord pour le S.T.O. (service du travail obligatoire) : périodiquement, des fournées étaient prélevées dans le camp et expédiées vers l'Allemagne. Ce sont les jeunes n'ayant pas atteint 30 ans et en bonne santé qui sont ainsi embarqués. Les Allemands eux-mêmes viennent un matin de 1944 : ils contrôlent l'état civil des travailleurs étrangers. François Jonas n'a que 28 ans, mais dispose grâce au chef de groupe De la Glisoelle d'une carte d'identité qui lui

en donne 32. Un soldat nazi assez futé remarque le trucage et le ramène au bureau en hurlant. Par bonheur, le chef du détachement est un Sudète originaire de Moravie, probablement enrôlé de force dans l'armée hitlérienne. Reconnaisant en Jonas un compatriote, il le laisse repartir librement<sup>(57)</sup>.

**Beaucoup de T.E. sont envoyés à la mission Todt.** Cette entreprise du Reich, créée par le général et ingénieur Fritz Todt, était chargée de travaux d'équipement et de fortifications. L'une de ses principales tâches était constituée par le chantier de fortifications du mur de l'Atlantique, entre les Pays-Bas et l'Espagne. La mention "*requis pour la mission Todt*" est portée sur 65 dossiers de T.E. : 31 Espagnols, 15 Tchèques, 6 Polonais, 1 Yougoslave, 5 Allemands, 1 Autrichien, 6 Arméniens, partis en mai-juin et surtout en octobre et décembre 1943. En réalité il y en a bien davantage, nous le verrons avec les Arméniens très nombreux à être réquisitionnés pour cette tâche. Il fallait, pour ces travaux, des hommes en bonne santé. C'est pourquoi ils subissent une visite médicale. Le docteur Thiers, de Crest, écrit dans son journal : "*Mercredi 13 avril [1943]. Depuis dimanche, j'examine les Arméniens de Valence qu'on a parqués à Soubeyran aux fins de départ en Allemagne ou en zone occupée. Finalement, je crois qu'ils rentreront simplement chez eux. Pagaie ! Pagaie !*"<sup>(58)</sup>. Vingt de ces requis s'évadent ou se camouflent aussitôt connue leur incorporation. C'est en décembre que dix-sept d'entre eux disparaissent : un mécanisme avait été mis au point avec des employés du secrétariat du G.T.E. qui faisaient prévenir les désignés à temps pour qu'ils puissent fuir et échapper aux gendarmes envoyés pour les saisir. En sus des soixante cinq requis, il faut ajouter une trentaine d'évadés déclarés en "*absence illégale*", pour lesquels les coïncidences de date laissent penser qu'ils se sont camouflés pour échapper à ce travail forcé. On en retrouvera quelques-uns dans la Résistance. Vingt des hommes partis sur le mur de

l'Atlantique en sont bien revenus : leur passage devant la commission de libération ou des témoignages en attestent. Par contre, on n'a plus aucune mention pour vingt-deux de ces hommes et on peut s'interroger sur leur destin. Seul un témoignage apporte parfois la réponse. Le Russe Basile Federovski, placé à Upie, est requis pour l'organisation Todt et se retrouve sur un chantier à Saint-Nazaire. Il est tué lors d'un bombardement du port par les Alliés, laissant une veuve et un orphelin<sup>(59)</sup>.

#### — le G.T.E., centre de transit pour les Arméniens

En ce qui concerne les Arméniens, dont la Drôme a recueilli une importante colonie après la diaspora, ils avaient le statut d'étrangers apatrides, ce qui ne les dispensait pas d'être mobilisables. Les classes concernées ont donc participé à la guerre comme les Français et ont eu leur contingent de prisonniers et de morts au combat. Malgré cela, ils n'avaient toujours que des cartes d'étrangers réfugiés apatrides à renouveler tous les dix ans<sup>(60)</sup>. Les Arméniens ne sont internés au G.T.E. de Crest qu'en 1943-44, pour l'essentiel en avril et juillet 1943. À ce moment, les envois au S.T.O. et les réquisitions des ressortissants d'autres nationalités (pour la mission Todt, les usines allemandes ou celles qui sont à leur service) ne suffisent plus. Et Vichy décide donc de contraindre les Arméniens à mettre leurs bras au service des nazis. Seuls échappaient à ce voyage forcé les employés des établissements travaillant pour l'économie allemande, souvent dans la confection ou la chaussure, dont les usines étaient réquisitionnées au profit de l'ennemi.

En recoupant divers témoignages, rendus aléatoires par l'oubli des dates, essayons de reconstituer le déroulement des opérations. En mars 1943, une première raffe est opérée à Valence par des gendarmes français et la

(55) Eveline et Yvan Brès, *Un maquis d'antifascistes allemands en France (1942-44)*, les Presses du Languedoc/Max Chaleil éd., 1987.

(56) Témoignages d'Elise et Hébert Béranger, op. cit.

(57) Témoignage de F. Jonas, op. cit.

(58) Extraits du *Journal* du docteur Frédéric Thiers communiqués par A. Fié.

(59) Témoignage de R. Peloux, op. cit.

(60) Témoignage écrit d'Hatchik Dossikian, 4 août 1998.



Feldgendarmérie allemande. De nombreux Arméniens pris (une centaine ?) sont amenés en camions à Crest où ils vont rester plusieurs semaines, sous la garde de gendarmes français et soigneusement isolés des internés d'autres nationalités. On leur a retiré leurs papiers d'identité. Ils couchent à même le sol dans une grande salle de l'usine Cottereau. *"De la paille était étalée sur le plancher, à chacun de choisir sa place, après une distribution de couverture, écrit Hatchik Dossikian<sup>(61)</sup>, [...] Notre séjour a duré environ trente jours. La nourriture se limitait à une soupe aux navets quotidienne, sans matière grasse".* Tous les Arméniens sont ensuite relâchés, munis d'une *"carte toute simple, jaune, qui faisait office de pièce d'identité"*.

C'est vraisemblablement une autre de ces premières rafles de mars 1943 que raconte Agop Abanozian<sup>(62)</sup>. Arrêté à Valence à 6 heures du matin par des inspecteurs de la Sûreté qui, tout en l'assurant qu'il ne s'agissait que d'une vérification d'identité, lui conseillent de prendre une valise de vêtements, il est conduit à la caserne des G.M.R. du boulevard Vauban où il retrouve 60 à 80 autres Arméniens. Ils sont transportés à Crest en car. Agop se souvient des gendarmes venus de l'Ardèche, qui exerçaient une surveillance pointilleuse, allant jusqu'à les accompagner aux WC avec le revolver à la main. Des menus où dominaient les rutabagas, il ne gardait que le café et le pain, qu'il complétait avec ce que sa sœur pouvait lui faire passer.

**Une deuxième rafle, en avril 1943, est cette fois destinée à emmener les Arméniens sur le mur de l'Atlantique,** via Lyon et Dijon. Dans cette dernière gare, ils sont remis aux Allemands qui les encadrent jusqu'au terminus. Ce transfert, probablement un peu désordonné, est l'occasion de nombreuses évasions (Agop Bekmezian, entre autres, qui s'évade du train et se cachera jusqu'à son entrée dans les F.F.I.<sup>(63)</sup>). À Lorient, où le train arrive

au petit matin après deux jours et deux nuits de voyage, ils trouvent un port dévasté, un *"paysage de désolation et de ruines, après les bombardements successifs"*. On les fait participer à la construction d'une base sous-marine. Mais les fréquents bombardements alliés accroissent le danger de ces travaux déjà bien durs par eux-mêmes. À la suite d'un bombardement très meurtrier (*"tout était dévasté, partout des morts"*), Hatchik Dossikian et trois de ses amis s'évadent et gagnent la gare de Lorient. Après une attente angoissante dans leur cachette, due au retard du train de Paris bloqué par les démolitions, ils arrivent dans la capitale qu'ils doivent traverser. Hatchik sort avec chance du contrôle d'une patrouille. Sur le trajet Paris-Valence, les évadés doivent rester cachés, ils subissent plusieurs mitraillages aériens. Le passage de la ligne de démarcation s'effectue à Chagny, avec l'aide de cheminots membres de la Résistance. Dossikian arrive à Valence à six heures du matin et sort de la gare par les quais marchandises et le pont de la Cécile. Il rejoindra très vite la Résistance<sup>(64)</sup>.

Harout Hairabedian et Jean Djendoyan s'évadent dans des conditions semblables en compagnie d'un de leur compatriote originaire de Lyon. Non sans difficultés, ils prennent un train pour Paris d'où ils s'embarquent vers le sud-est. Les fréquents contrôles policiers les obligent à sauter à contrevoile et à grimper dans un train de marchandises qui les amène à Bourgen-Bresse. Là, affamés, et malgré les conseils de prudence d'Hairabedian, ses deux compères descendent du train pour chercher de la nourriture : repérés à cause de leurs cheveux coupés ras, ils se font prendre par la police française et sont ramenés à Lorient. Harout revient seul à Valence. Après s'être caché à la campagne, il partira lui aussi au maquis<sup>(65)</sup>.

**À plusieurs reprises, de nouvelles rafles sont organisées à Valence,**

**toujours au petit matin.** Kevork Kermississian est pris chez lui à 4 heures du matin et emmené dans une caserne de Valence. Tous les Arméniens ainsi capturés sont transportés en car à Crest. Kevork se souvient de la grande pancarte "352" G.T.E." surmontant le portail d'entrée du camp de Crest et des nombreux gendarmes assurant leur garde. Leur faim, en ce premier jour, n'est pas assouvie par la maigre soupe qu'on leur a distribuée. Heureusement, l'un d'eux, Michel Arabian, réussit à s'évader dans la soirée, revient à Valence et prévient les familles, inquiètes car ne sachant rien de la destination donnée aux victimes des rafles. Le lendemain, les familles réussiront à venir à Crest et à faire passer quelques provisions aux hommes affamés<sup>(66)</sup>.

Dikran Sarafian est pris au matin du 11 mai 1943 et emmené avec trois ou quatre cents hommes à Crest où il passera quatre à cinq jours avant d'être libéré, sur intervention du gendre de son patron, directeur des services du ravitaillement, qui fait valoir le caractère indispensable de son emploi dans une usine de la rue des Alpes fabriquant de l'huile de colza. Son beau-frère Samacorzian aura moins de chance : après un séjour à Lorient, il sera envoyé travailler en Allemagne<sup>(67)</sup>.

Sarkis Mitilian, arrêté lui aussi de bon matin, est conduit à Crest par la gendarmerie qui, pendant tout le séjour, va assurer la garde du groupe dans les locaux du G.T.E. Aucun n'avait mangé depuis le petit matin. À cinq heures de l'après-midi, un morceau de pain est enfin distribué à chacun. Le lendemain et les jours suivants, le cuisinier espagnol du camp ne peut leur offrir mieux que des navets. Le séjour de ce groupe d'Arméniens au camp de Crest est de courte durée : il ne s'agit pour eux que d'un transit au cours duquel ils sont pris en photo pour l'établissement d'une carte spéciale et subissent la visite médicale. Les refusés n'en sont pas pour autant à l'abri de nou-

(61) Témoignage écrit d'H. Dossikian, 4 août 1998.

(62) Témoignage d'Agop Abanozian, 1<sup>er</sup> août 1998.

(63) Témoignage de sa belle-fille, 13 octobre 1997.

(64) Témoignage de Hatchik Dossikian, 20 juillet 1998.

(65) Témoignage d'Harout Hairabedian, 20 juillet et 4 août 1998.

(66) Témoignage de Kevork Kermississian, 13 octobre 1997.

(67) Témoignage de Dikran Sarafian, 29 août 1997.



velles arrestations. Mitilian est saisi une deuxième fois, par la police secrète chargée d'arrêter un contingent de jeunes de 19 à 21 ans. Pour les faire accepter par les Allemands, l'administration départementale les taxe de "communistes". Transportés dans des camions de la caserne Vauban jusqu'à la gare de Valence, ils sont embarqués dans un train vers Lorient où Sarkis est affecté à la base sous-marine. Le troisième jour, profitant lui aussi de la panique créée par un bombardement de l'aviation anglaise, il s'évade et, sans aucun papier, il réussit à gagner Orléans en passant par Paris, à traverser la ligne de démarcation à pied et à revenir à Valence ! Caché dans un maquis à La Vacherie, il pourra, grâce à de fausses pièces d'identité que lui procure l'instituteur de Peyrus, revenir à Valence et ne pas y être inquiété<sup>(68)</sup>. Haigagoum Aslanian, désigné pour la mission Todt le 26 mai 1943, réussit à y échapper. Arrêté début décembre, il est sanctionné par l'envoi immédiat, malgré ses certificats de maladie "nombreux et variés", au fort disciplinaire de Chapoly. Avedis Kalaidjian, déporté à Lorient en 1943, s'en évade et restera "réfractaire jusqu'à la libération". Beaucoup de fiches portent la mention "malgré les recherches, reste introuvable"<sup>(69)</sup>. Léon Matossian réussit longtemps à échapper aux levées grâce à un ami de la J.O.C. employé à la préfecture qui l'avait rayé des listes. Mais, en avril 1944, un secrétaire scrupuleux rétablit son nom. Se doutant de ce qui pouvait lui arriver, Léon se fait fabriquer de faux papiers qu'il cache chez lui dans un dictionnaire. Un soir d'avril 1944, les services de police surgissent à son domicile et lui donnent un quart d'heure pour préparer quelques vêtements. Profitant de ce court délai, son épouse coud ses faux papiers dans la doublure de sa veste. Léon ne passe qu'une journée au G.T.E. pour les formalités habituelles. Il est transféré dans une forteresse de Saint-Genis-Laval. Deux jours

après, il est embarqué dans un train où des centaines d'hommes sont entassés dans les wagons à bestiaux. L'arrivée à Lorient est une délivrance. Léon est affecté à la démolition des maisons touchées par les bombardements. Chaque soir, les prisonniers sont ramenés en train à Hennebont où se trouve leur campement. Après avoir bien observé le déroulement de ce transfert, Léon réussit à s'évader. Malgré des erreurs de train et avec la complicité inespérée d'un employé de mairie d'Angers, et surtout grâce à ses faux papiers sortis de leur cachette, il parvient à traverser les multiples contrôles. De retour à Valence et sur les conseils de la Résistance, il se fait embaucher dans la caserne allemande du chef-lieu, d'où il peut fournir au maquis d'utiles renseignements. Mais il sera démasqué et devra se cacher jusqu'à la débâcle allemande<sup>(70)</sup>.

### Le G.T.E., antichambre de la déportation

Rapport écrit : "On n'employait pas alors le mot déportation mais, suivant les paroles du commandant, 'on envoyait des travailleurs là où la main-d'œuvre manquait'. Il ajoutait même que ces travailleurs y étaient mieux qu'à Crest, mais nous n'avions pas confiance.[...] Environ 70 personnes ont été déportées. À ma connaissance deux seulement sont revenues."

#### — combien d'Espagnols déportés ?

La destinée de 79 des 199 Espagnols du camp de Crest ne nous est pas connue. En quatre voyages, les 27 janvier, 8 mars, 8 avril et 22 juillet 1943, 41 travailleurs du 352<sup>e</sup> G.T.E. (38 Espagnols, 2 Arméniens, 1 Russe) sont

transférés en "zone occupée". La plupart travaillaient soit dans les coupes de bois de Charpey et ses environs, soit dans la région de Romans. Pour 33 d'entre eux, nous n'avons aucune information sur ce qu'ils sont devenus après : ils ne figurent dans aucune des listes des commissions de libération, aucun témoignage oral ne les évoque... Quel a été leur sort ? On sait que d'énormes fournées d'Espagnols ont été déportées dans les camps de concentration, surtout à Mauthausen<sup>(71)</sup>.

Nous n'avons de certitudes que pour trois cas. Eduardo Perez-Garcia avait bien été affecté au G.T.E., mais il n'a pas eu le temps de venir à Crest : il est déporté à Mauthausen dès le 27 janvier 1941 sous le matricule 6 485. Transféré au camp annexe de Gusen à six kilomètres du camp principal, il y mourra le 10 octobre 1942. José Sanchez-Guerrero, détaché à Charpey, est "parti en zone occupée le 8 avril 1943". Déporté à Mauthausen sous le matricule 47 228, il survivra et sera libéré le 5 mai 1945<sup>(72)</sup>. Au moment du 6 juin et dans les semaines qui ont suivi, José Caritg-Capalleras était dans les bois d'Aouste. Le 25 juillet, il descend jusqu'à Crest. Vers neuf heures du matin, alors qu'il venait d'arriver et de traverser la passerelle, il se fait prendre par la Gestapo sur le quai des Marronniers. Avec d'autres Crestois, dont des Capucins qui seront libérés, il est conduit à Valence. "Parce qu'il avait combattu dans les rangs de l'armée républicaine espagnole", il est déporté en Allemagne au camp de Dresdin, un kommando de Flossenbürg, où il arrive le 24 août. On le fait travailler dans une usine souterraine fabriquant des pièces d'avion. Il subit le régime concentrationnaire pendant dix mois, n'ayant quasiment rien à manger, menacé par les bombardements alliés. Le camp est libéré le 8 mai 1945 et José revient à Crest, très amaigri<sup>(73)</sup>.

(68) Témoignage de Sarkis Mitilian, 29 août 1997.

(69) A.C. Crest, I 147.

(70) Témoignage de Léon Matossian, 29 août 1997.

(71) Olga Wormser-Bigot, *L'ère des camps*, op. cit., p. 194. Geneviève Armand-Dreyfus, *Hommes et Migrations*, op. cit.

(72) Identification établie par la Federación española de deportados e internados políticos (M. Santisteban, correspondance du 27 mai 1998) et à l'aide de la liste des "Españoles muertos en Mauthausen, 6 de agosto de 1940 - 5 de mayo de 1945" procurée par M. Michel Fernandez.

(73) Témoignage de Maria Caritg, op. cit., archives familiales Caritg, notamment attestation de Boudet.





Bien qu'employé dans les coupes de bois, José Caritg n'a pas oublié son métier de pâtissier : Adrien Boudet, adjoint au chef du G.T.E., lui a fait confectionner un gâteau. (coll. Maria Caritg).

### — la grande rafle de Juifs du 26 août 1942 pour Auschwitz

Dès novembre 1940, la mairie de Crest avait reçu copie du Statut des Juifs défini par la loi du 3 octobre 40. Répondant à une circulaire préfectorale du 11 juillet 1941, le maire de Crest avait procédé au recensement des Juifs et envoyé une liste de 17 noms, dont deux membres du G.T.E., le Hongrois Desider Halper, 30 ans, et le Tchèque Vojteck Blau, 22 ans<sup>(74)</sup>. Le nombre de Juifs au camp va rapidement augmenter avec l'incorporation des Allemands, Autrichiens... anti-nazis. Nous en avons recensé 61, mais il y en a certainement davantage, les dossiers que nous avons pu découvrir étant parfois bien pauvres. **Les autorités de Vichy participent à l'arrestation des Juifs et la police y collabore, sachant très bien qu'elle se poursuit par la déportation.** Une entrevue de Laval avec le chef suprême S.S.

Oberg a permis de se mettre d'accord sur des termes vagues et pudiques : officiellement, les déportés partent "travailler à l'Est".

Le 27 mars 1942, le premier convoi de Juifs partait pour Auschwitz. Le 16 juillet, c'était la grande rafle du Vel'd'hiv (12 884 Juifs). Le 16 juin 1942, sur proposition de Bousquet, chef de la police française, Pétain et Laval s'engagent à livrer 10 000 Juifs de la zone dite libre. Le 2 juillet, ils acceptent que la police française procède aux arrestations de Juifs étrangers. Le 4 juillet, Laval propose à Danneker, chef du service des questions juives de la Gestapo en France, que les enfants juifs étrangers de moins de 16 ans de la zone libre soient déportés avec leurs parents. De gigantesques rafles sont alors organisées, mais leurs résultats ne sont pas aussi satisfaisants que l'auraient souhaité leurs initiateurs. Pour atteindre les effectifs promis, on va donc puiser le plus possible dans les G.T.E.<sup>(75)</sup>. Pour améliorer le rendement de la grande rafle programmée pour le 26 août, le nombre de cas d'exemptions fut réduit. Il fallut cependant y ajouter des membres des G.T.E. pour arriver à livrer les 10 000 Juifs promis aux nazis. Bousquet mobilisa les préfetures et tous les services de police pour cette tâche<sup>(76)</sup>. Le chef du G.T.E. de Crest, Texier, trouva là une belle occasion de montrer son zèle dans la chasse aux Juifs. Charles Marak raconte cette rafle dans son rapport : *"Trente-deux travailleurs ont été ramassés et emmenés au camp, dont cinq étaient d'anciens engagés volontaires. À leur arrivée, Texier leur a fait enlever tous leurs bagages, papiers personnels, chaussures, et les [a] fait enfermer et garder par vingt-deux gendarmes, nous défendant de communiquer avec ces camarades, sous menace de nous emmener avec eux en Allemagne. Le lendemain, ils ont été appelés individuellement au bureau, leurs bagages fouillés et tous objets confisqués, même leurs complets de démobilisation. Le surveillant*

*Regoussin a montré un zèle tout particulier à ce triste travail pour se faire bien voir de Texier. Le travailleur Kohn Ladislas (ancien bijoutier) a été l'objet d'une perquisition minutieuse chez son employeur M. Lantheaume à La Rochette, perquisition faite en l'absence de ce travailleur et au cours de laquelle Texier a pris tous les objets lui appartenant et a omis de les lui remettre à son départ, s'appropriant même la bicyclette de Kohn pour l'usage de son ordonnance. Au travailleur Feblowicz Isidore, Texier a confisqué 1 500 livres sterling et 500 dollars ainsi que quelques bijoux personnels. Témoignage formel du chef de chantier Rappaport à qui Feblowicz a dû demander un secours de cent francs avant son départ. Le jour du départ, les trente-deux travailleurs, escortés de plus de vingt gendarmes, ont été menés à la gare au commandement et au pas. Texier était en tête, en grande tenue, armé d'un revolver et d'une cravache, et muni de la sacoche cartographique. Cette mise en scène était d'un grotesque achevé et les gendarmes ne pouvaient s'empêcher de sourire. Il nous a bien entendu était interdit de faire nos adieux à ces camarades<sup>(77)</sup>. Dans son ouvrage, le commandant Pons évoque, semble-t-il (il ne donne pas la date), cette rafle : "Nous avons pu assister impuissants à la séparation des enfants de leurs parents et des femmes de leurs maris, pendant que les GMR les faisaient monter à coups de bottes dans les camions avec lesquels ils allaient faire la première étape de leur voyage vers la mort. Nous avons cependant pu remettre quelques morceaux de pain à ces malheureux<sup>(78)</sup>". Le témoignage écrit laissé par Nicolas Rappaport nous apprend d'autres détails sur cette rafle : "La plus importante affaire de déportation s'est passée en août 1942 : c'était alors la chasse aux israélites. On en a arrêtés 40 à 45. Il s'agissait des travailleurs du camp et aussi des membres de leurs familles (femmes, enfants). Ils étaient*

(74) A.C. Crest, pièce non classée.

(75) Sur les 1 190 internés arrivés à Drancy le 25 août 1942 et déportés à Auschwitz le 26, on trouvait 6 à 700 hommes employés dans les G.T.E. (Anne Grynberg, *Les camps de la honte*, op. cit., p. 301 ; article "Les camps français, des non-lieux de mémoire", *Autrement* n° 144, avril 1994).

(76) Cl. Lévy, P. Tillard, *La grande rafle du Vel' d'Hiv*, R. Laffont, 1967. Maurice Rajsfus, *La police de Vichy, les forces de l'ordre françaises au service de la Gestapo*, Le Cherche-Midi éd., 1985. Maurice Rajsfus, *Drancy, un camp de concentration très ordinaire, 1941-1944*, éd. Mariva, 1991.

(77) Rapport de Ch. Marak, récit confirmé par le témoignage d'Otto Michel, 7 janvier 1998.

(78) Cdt Pons, *De la Résistance à la Libération*, réédition 1987, p. 102.



gardés au camp par 22 gendarmes. On leur avait enlevé leurs chaussures et donné des sabots. Il était interdit de communiquer avec eux sous peine de les suivre en déportation. Il y avait parmi les arrêtés deux ou trois bébés. Avant le départ on leur confisquait tout (argent, bijoux, vêtements). Je sais qu'à un Israélite l'on a pris 1 500 livres sterling, 500 dollars ainsi que quelques bijoux. La femme qui vivait avec le commandant s'occupait des femmes et les faisait déshabiller complètement, leur confisquait tout ce qui était en leur possession". **Le camp de Crest a donc servi à regrouper les Juifs pris dans la région**, y compris des femmes et des enfants qui commencent là leur tragique parcours vers la chambre à gaz. C'est ce que nous confirme le récit de Sandrine Suchon dans son ouvrage sur la Résistance à Dieulefit. Trois enfants juifs ont été enlevés à la maison de Beauvallon : Werner Matzdorff, Helmut Mayer et Schwartz. Les directrices de l'établissement, Marguerite Soubeyran et Simone Mounier, pour essayer de les faire libérer, viennent à Crest "où l'on parque dans un camp tous les Juifs étrangers rafles". Marguerite raconte : "À Crest, nous avons vu nos enfants dans la cour où ils étaient rassemblés... "Les deux femmes" s'emploient alors à les reconforter. Les chefs français du camp ne sont d'ailleurs pas très fiers du rôle qu'on leur fait jouer : ils auraient bien aimé aider les deux femmes, mais les listes des noms ont été établies et envoyées une demi-heure plus tôt. Laisser fuir ces garçons aurait été un risque trop grand pour eux". Elles partent alors à Lyon (à l'arsenal de Vénissieux probablement) où elles retrouvent, parmi beaucoup d'autres enfants, leurs trois protégés. En falsifiant les listes, elles réussissent à faire libérer une cinquantaine d'enfants et ramènent les trois garçons (et même un quatrième) à Dieulefit. Dans la nuit qui suit, à Lyon, "un convoi est formé et part vers «nuit et brouillard»"<sup>(79)</sup>.

En fait, ces rafles se sont étalées sur plusieurs jours et leurs victimes ont suivi des chemins différents. Pour compléter le contingent de Juifs des camps de travail pris à partir du 23 août et conduits le 25 à Fort-Barraux, une rafle de grande envergure a été organisée le 26 août sur les dix départements de la région lyonnaise. Plus de 1 000 Juifs, hommes, femmes, enfants, ont été centralisés à l'arsenal de Vénissieux. La commission de criblage, le 29 août, en enverra 542 à Drancy d'où ils partiront vers Auschwitz, pour la plupart le 2 septembre<sup>(80)</sup>. Le 25 août, les trente-deux hommes, tous juifs, regroupés à Crest sont emmenés à Fort-Barraux au nord de Grenoble, centre de séjour surveillé que dirige le sinistre Ristenucci<sup>(81)</sup>.

Parmi eux, l'un a été pris à Montélimar, d'autres dans divers G.T.E. (Rozans, Largentière-la-Bessée ...). Mais ils sont 22 issus du 352<sup>e</sup> G.T.E. de Crest<sup>(82)</sup>. Tous vont être transférés à Drancy. Une semaine après, le 2 septembre, ils sont déportés par le convoi n° 27 à Auschwitz (sauf trois qui embarqueront dans les convois des 7 et 9 septembre). Un seul, pour une raison que nous ignorons (s'est-il évadé ? est-il omis dans le fichier des déportés ?), ne figure pas dans le convoi : le Hongrois Georges Kleinmann qui venait de fêter ses 20 ans. Ce convoi n° 27 comptait environ 1 000 déportés<sup>(83)</sup>. 877 sont gazés à l'arrivée. Lors de la libération, au début de 1945, il ne restera que 30 hommes survivants de ce convoi<sup>(84)</sup> dont 4 de nos "Crestois".

Nom, prénom	Naissance	Nationalité	Profession
Abramczyk Mordka (R)	5-8-1911 à Bedzin	Polonais	ingénieur-électricien
Adler Ernest	31-3 ou 5-1916 à Lingefeld	Allemand	cultivateur ?
Cervinsky Pierre	24-5-1914	Tchèque	
Feblowicz Isidore	1897 à Moshin	Allemand	instituteur
Gluck Emmanuel	3-2-1901 à Koloméa	Autrichien	commerçant
Grunwald Désider	12-9-1912 à Slaskov	Tchèque	commerçant
Insel Hugo	9-3-1905	Tchèque	
Karelitz Vitali	3-12-1913 à Leningrad	Russe	ingénieur-électricien
Kaufer Berthold	30-8-1901 à Vienne	Autrichien	mécanicien
Kessler Jules(R)	13 ou 15-5-1913 à Kuchyna	Tchèque	boucher-charcutier
Kohn Ladislav (1)	13-2-1910 à Vel-Meder	Hongrois	cultivateur
Korn Michaël	11-1 ou 2-1897 à Koloméa	Autrichien	représentant
Krell Alfred (1)	15-11-1897 à Kusmin	Russe	commerçant
Marx Léo(n)	1-3-1893 à Sarelouis	Allemand	décorateur
Oppenheimer Hans	4-7-1921 à Heidelberg	Allemand	employé de bureau
Pachtinger Alfred	15-1-1908	Autrichien	
Pachtinger Bruno	19-9-1906	Autrichien	
Pollak Hermann (R)	5-9-1910 ou 11 à Irsava	Tchèque	tailleur
Pollak Max(imilien)	22-3-1913 à Vienne	Autrichien	agriculteur
Roth Armin ou Arain (2)	2-4-1898 à Budapest	Tchèque	
Schwarz Wilhelm	10-1-1907 à Embken	Allemand	cultivateur
Weiler Walter (R)	30-8-1904 à Merchweiler	Allemand	vendeur
Wolf Willy	15-10-1896	Allemand	
Zander Alfred	18-8-1899 à Stolberg	Allemand	matelot-mécanicien

(R) : Rescapé.

(1) : convoi n° 30 du 9-9-42.

(2) : convoi n° 29 du 7-9-42.

(79) Sandrine Suchon, *Résistance et Liberté, Dieulefit 1940-44*, éd. A. Die, 1994, p. 59, 151, 167. Une centaine d'enfants rafles et amenés à Vénissieux auraient été libérés grâce aux pères Glasberg et Chailet de "l'Amitié chrétienne". Les quatre enfants de Dieulefit sont-ils du nombre ? (Corinne Townley, *Le Dauphiné Libéré* du 29 août 1992). Dans l'ouvrage de M. Rajsfus, *Drancy...*, op. cit., on trouve cité un article du journal *Le Monde* du 10 juillet 1987 évoquant deux de ces enfants, semble-t-il arrêtés par les gendarmes de Chabeuil : "Helmut Meyer et Matzdorff Werner [...] se remémorant ce jour de l'été 1942 où les gendarmes de Chabeuil [sic] avaient encerclé l'école et demandé qu'on amène les enfants juifs..."

(80) Corinne Townley, "Vénissieux-Auschwitz", *Le Dauphiné Libéré*, 29 août 1992.

(81) Paul et Suzanne Silvestre, *Chronique des maquis de l'Isère*, éd. des 4 Seigneurs, Grenoble 1978.

(82) A.D. Isère, 52 M 120.

(83) Les nazis exigeaient des convois de 1 000 Juifs. Pour être bien sûrs d'atteindre ce nombre même en cas de retrait de dernière minute, les autorités françaises en fournissaient quelques-uns de plus.

(84) Marcel Ruby, *Le livre de la déportation*, R. Laffont, 1995.



M<sup>me</sup> Caillet et M. Chapon se souviennent encore des circonstances de l'arrestation d'Ernest Adler. Malgré l'insistance de M. Lantheaume qui lui déconseillait vivement de descendre à Crest, Adler était parti de L'Escoulin pour voir sa mère et sa sœur. C'est ainsi qu'il est tombé dans la rafle ! Tous les trois mourront à Auschwitz. À cette liste, il faut ajouter un certain nombre de noms pour lesquels l'insuffisance des renseignements d'état civil ne permet pas d'affirmer avec certitude qu'il s'agit bien d'un T.E. de Crest ou d'un homonyme<sup>(85)</sup>. Peut-être la publication des noms ci-après permettra-t-elle d'obtenir les précisions manquantes ? Deux autres déportés à Auschwitz par ce même convoi n° 27 sont probablement des T.E. de Crest : Bojer Robert, Kranz Hirsch ou Hirek. Dans le même camp, mais à des dates différentes, ont été déportés Bartfeld Samuel, Feder Sally, Feiner Maurice, Ginsberg Helmut, Hecht Kurt, Hirsch Hans, Holzer Wilhelm, Jacobovicz Joseph, Kahn Sally, Kahn René, Katz Jacob, Roth Géza, Servos Kurt et Sommer Walter dont il faudrait connaître l'état civil pour écarter définitivement le risque d'homonymie.

#### — le convoi de Juifs du 4 mars 1943 vers Maidanek

"Au début de 1943, deux officiers allemands ayant été tués à Paris, des otages devaient être fournis. Seize sont partis du camp de Crest dont 10 de mon équipe. À ma connaissance aucun n'est revenu. Ces otages avaient été offerts par le commandant qui cherchait à se faire bien voir de l'occupant" écrit Nicolas Rappaport. C'est bien en effet en représailles à l'exécution de deux de leurs officiers que les Allemands exigent de la police française qu'elle leur livre 2 000 Juifs. Dans nos régions, les occupants italiens s'opposaient à la déportation des Juifs. C'est ainsi que, dans la région de Grenoble, l'armée italienne établit des barrages pour empêcher

leur départ. À Annecy, les troupes italiennes encerclent les casernes et obligent les gendarmes à les relâcher<sup>(86)</sup>. On n'a pas connaissance de faits semblables à Crest ; le rapport de Charles Marak nous en dit la raison : "Au mois de février 1943, Texier a fait un autre ramassage de T.E. en cachette des autorités d'occupation italiennes qui s'opposaient à tout départ de T.E. de la Drôme. Douze T.E. ont été ramassés chez leurs employeurs entre 6 et 8 heures du soir, amenés au groupe pour être visités et dans la nuit, en grand secret, transportés en car dans l'Ardèche pour rejoindre un transport de déportés. Les employeurs de ces déportés n'ayant pas eu le temps de régler ces travailleurs au moment du ramassage ont versé ensuite ces salaires à Texier qui n'a pas fait parvenir ces sommes aux femmes des intéressés". Les archives nous renseignent imparfaitement sur cette déportation. On y découvre que, le 25 février 1943, 12 Juifs détenus à Crest sont dits "transférés au camp de Gurs". L'un, Leiba Weisz, sera ramené à Crest le 24 mars et reprendra son travail pour l'entreprise Desmarais à Gigors. Le destin de ce groupe d'hommes, c'était le camp d'extermination, en l'occurrence celui de Maidanek en Pologne. Pour huit d'entre eux, il n'y a pas de doute. Ils partent par le convoi n°50 du 4 mars 1943 qui compte 1 003 déportés<sup>(87)</sup>.

Un neuvième, Abraham Boleslavski, échappe à ce convoi, mais sera déporté à Auschwitz en 1944. Pour les autres, il nous manque des éléments pour les faire figurer dans notre tableau. Il s'agit de Albert Horn et Jenda Leib Goldberg, auxquels il faut ajouter le Tchèque Fried cité par Louis Manicek dans les 8 Tchèques (sur 9 déportés) morts dans les camps de concentration<sup>(88)</sup>.

Plus de 950 des 1 003 déportés sont gazés dès leur arrivée dans les six chambres à gaz du camp. De ce convoi, il ne restera que 3 survivants en 1945<sup>(89)</sup>.

#### — d'autres déportations

En 1944, outre l'Espagnol Caritg, déjà cité, deux anciens travailleurs du camp de Crest sont déportés : l'Allemand Kurt Hecht, né le 14 mars 1924 à Niembourg ou Neuburg, qui s'était évadé de Crest le 6 novembre 1943, et qui est déporté à Auschwitz le 30 juin dans le convoi n° 76, et Abraham Boleslavski, né le 22 décembre 1907 à Lodz, dont nous venons de dire qu'il avait été transféré à Gurs le 25 février 1943, et qui part pour Auschwitz dans le convoi n° 68 du 10 février 1944. Il sera l'un des rares survivants de ce camp de la mort. Avec lui dans le même train, on trouve Hella, née en 1908 et Estelle,

Bock Sigismond	22-11-1920 à Novsky	Tchèque
Ginsberger Armand	26-4-1905 à Pforzeim	Allemand
Brodsky Marc	15-7-1891 à Kiev	Russe
Brodsky Joseph	24-9-1889 à Kiev	Russe
Fleischner Oswald	1892	Autrichien
Schops Ozias	25-12-1898 à Koloméa	Polonais
Simon Hermann	27-9- ? à Neumongol	Tch. ou Hong.
Likfermann Moïse	1906 à Varsovie	Polonais

(85) Serge Klarsfeld, *Mémorial de la déportation des Juifs de France*, Paris 1978, *Additif au Mémorial*, Paris 1980, Cédérom : *L'histoire de la Shoah*, Softissimo 1997. Le fichier des déportés juifs établi par Serge Klarsfeld comporte plus de 76 000 noms. On y trouve 355 Kahn, dont 3 prénommés Sally et 4 prénommés René, 246 Katz dont 5 prénommés Jacob, 290 Hirsch dont 3 Hans.

(86) Raul Hilberg, *La destruction des Juifs d'Europe*, Fayard, 1988, 1099 pages.

(87) Les frères russes Brodsky et l'Autrichien Fleischner sont comptabilisés parmi les déportés de l'Ardèche (*Mémorial de la Résistance en Ardèche*, A.N.A.C.R. Ardèche, 3<sup>e</sup> édition, 1994) où ils avaient été internés avant leur transfert à Crest. De plus, comme le dit Marak, le regroupement des déportés s'effectue dans l'Ardèche.

(88) A.C. Crest, I 147. A.D. Isère, 52 M 120. *Mémorial* Klarsfeld, op. cit. Lettre de Louis Manicek, pour l'Association des Volontaires Tchécoslovaques à Paris, à F. Jonas, du 9 avril 1979, donnant la liste des 9 déportés tchèques (dont 8 ont péri dans les camps de concentration), traduction de F. Jonas, 11 juin 1998.

(89) Marcel Ruby, *Le livre de la déportation*, op. cit.



née le 1<sup>er</sup> mai 1942 à Montpellier, qui pourraient bien être sa femme et sa fille.

Ce n'est pas le seul cas où des familles entières sont déportées. Édith Kessler, arrêtée avec Jules Kessler à Allex et qui mourra à Auschwitz, n'est-elle pas la jeune femme qu'il épousait 4 ans auparavant en Autriche ? Anne Weiler, née Alexandre, est-elle l'épouse de Walter Weiler avec qui elle part pour Auschwitz le 2 septembre 1942 ? Il semble que des membres de la famille de Salomon Wluszka soient déportés dans ce même camp par le convoi n° 42 du 6 novembre 1942. Henri Wolf, 19 ans, n'est-il pas le fils de Willy Wolf arrêté le même jour à Nyons, et déporté lui aussi à Auschwitz dont il réchappera ? Ernest Adler était déjà à Auschwitz lorsque sa mère et sa sœur Nelly y sont déportées le 3 novembre 1942 dans le convoi n° 40. Arthur Lazar échappe à l'arrestation, mais sa femme Bertha, née à Hambourg en 1903 et ses quatre enfants, Ruth, 18 ans, Gunther, 17 ans, Kurt, 13 ans et la petite Francine, née à Nyons le 23 juin 1939, tous pris dans la rafle du 21 janvier 1944, sont déportés le 3 février suivant à Auschwitz par le convoi n° 67 en même temps que quatre membres de la belle-famille de Lazar<sup>(90)</sup>.

Au total, 37 T.E. de Crest au moins ont été envoyés dans des camps de déportation ou d'extermination. 30 d'entre eux y sont morts. Il est probable qu'un nombre important des 19 cas douteux corresponde bien à des internés de Crest. Même en y ajoutant les cas restant à vérifier, on arrive à 56 déportés et on n'atteint pas le nombre d'environ 70 déportés dont fait état N. Rappaport. La découverte de nouvelles archives nous permettra-t-elle de préciser ce macabre décompte ?

La \* roulante \* réquisitionnée au G.T.E. par la compagnie Pons est utilisée par Paturel, le cuisinier du maquis. (dessin Albert Fié).

### Des travailleurs étrangers dans la Résistance

De par la clandestinité totale de leur engagement, nous n'avons guère de traces écrites dans les dossiers du G.T.E. On ne détecte aucune intervention des réseaux locaux dans la vie du camp avant le 6 juin 44, même si Pons écrit avoir assisté à un départ de déportés. Lorsque, le jour du débarquement, l'ordre est donné à la Résistance de sortir de l'ombre et de harceler l'occupant, la compagnie Pons pénètre au G.T.E. et réquisitionne du matériel, en particulier une cuisine roulante qui s'avérera fort utile aux

maquisards, mais combien embarrassante ! "De mémoire de roulante, peu sont passées et passeront où nous l'avons trainée" écrit Pons. Son secrétaire, Albert Fié, ne l'a pas oubliée non plus, lui qui avait eu la charge de la faire déménager à travers la montagne lors d'un déplacement du camp central : "Cent fois cette roulante à grand empatement a failli verser et n'a dû son salut qu'à la dizaine d'hommes que j'avais pris avec moi. Par endroit nous n'étions pas de trop pour soutenir une roue dans le vide. Il a même fallu étayer le chemin dans un endroit critique<sup>(91)</sup>". La même compagnie saisira également des chevaux du G.T.E. Le bulletin de recherche de Rodolph Kostler nous apprend qu'il "s'est vu obligé de quitter le groupe en ame-



(90) Mémorial Klarsfeld, op. cit. Lettre de L. Manicek à F. Jonas, op. cit. Liste des déportés de la Drôme, archives René Ladet, président commission historique de la Fédération F.F.I. de la Drôme, documentaliste des archives de la Résistance. *Pour l'amour de la France, Drôme-Vercors 1940-1944*, éd. Peuple Libre 1989. Cdt Pons, *De la Résistance...* op. cit. Sur 119 Israélites déportés depuis la Drôme, 106 sont morts en déportation. Sur 495 personnes déportées de la Drôme, 256 ne sont pas rentrées. Il faut y ajouter une quarantaine de Drômois arrêtés hors du département, (annexe 12 du *Rapport de recherche* de Frédéric Douzet, Université des Sciences sociales de Grenoble, archives A. Fié). Tous les nombres jusqu'alors connus devront être actualisés en prenant en compte les victimes de la déportation découvertes au cours de notre recherche et énumérées dans le présent article.

(91) Souvenirs d'Albert Fié, manuscrit, communication personnelle.



nant le cheval et la voiture qu'il avait en consigne pour le transport du bois du chantier de la Clastre". Quant à la compagnie Brentrup, elle réquisitionne les mulets, les voiturettes et les bâts de la Société La Mure<sup>(92)</sup>.

C'est seulement dans les témoignages et dans les ouvrages sur la Résistance locale que nous retrouvons l'action courageuse, parfois tragiquement interrompue, de ces hommes traqués, souvent de confession israélite, pour qui seul l'anéantissement du nazisme pouvait apporter le retour à une vie normale. Par commodité, nous reprendrons ici le classement par nationalités.

### — des Arméniens dans la Résistance

Hatchik Dossikian et Harout Hairabedian, dont nous avons vu comment ils s'étaient échappés de Lorient où les Allemands les avaient envoyés travailler à leur base sous-marine, s'engagent dans la compagnie Kirsch. Le premier avait été contacté par la Résistance arménienne de Lyon, mais il préfère s'intégrer à une unité locale. Les deux hommes vont participer activement aux combats des contreforts sud du Vercors, puis à la libération de Valence. Engagés jusqu'à la fin de la guerre, ils iront se battre en Maurienne en septembre 1944, monteront sur l'Alsace, reviendront dans les Alpes, jusqu'en Italie, et enfin iront occuper l'Autriche. Agop Abanozian s'engage dans la compagnie du lieutenant Chevret. Il participe, avec l'ensemble des compagnies de la Drôme, à la libération de Valence le 31 août. À 9 heures du matin, après des affrontements parfois sévères, les maquisards étaient pratiquement maîtres de la ville lorsqu'arrivent les premiers chars américains<sup>(93)</sup>.

### — la Résistance des anti-nazis du Reich

Lorsque la guerre éclate, des communistes allemands du KPD, prisonniers au camp du Vernet, constituent une

direction clandestine à la tête de laquelle ils placent des militants encore en liberté, les chargeant de retrouver leurs camarades dispersés, parfois internés, dans la zone non occupée. Ils agissent avec l'aide du PCF. En juin 1941, l'union disloquée des antifascistes de langue allemande se reconstitue dans un organisme, "Travail allemand", regroupant des Allemands (avec Otto Niebergall du KPD à leur tête), des Autrichiens et des Tchèques (avec Artur London). En mai 1942, le KPD décide de se donner une direction pour la France, la Belgique et le Luxembourg. Après le 11 novembre 1942 où les nazis occupent la "zone libre", une direction du KPD pour le sud de la France est créée et installée à Lyon. Elle est subdivisée en trois circonscriptions à Lyon, Toulouse et Marseille. Les objectifs de ces directions régionales sont de tisser un réseau de liaisons et d'entreprendre un travail de résistance au sein des troupes d'occupation. Dans l'état actuel de nos recherches, et dans l'attente de confirmations qui doivent nous arriver de Berlin, nous ne pouvons entrer dans le détail des organisations clandestines d'Allemands anti-

nazis en France dans lesquelles plusieurs membres du G.T.E. de Crest paraissent jouer un rôle important. Nous savons qu'un agent de Lyon, Alfred Spitzer, alias Édouard, avait pour tâche, dans le premier semestre de 1943, de contacter les Allemands, hommes et femmes, et les orienter vers leur organisation ou vers un maquis, de diffuser du matériel pour le tirage de tracts, de leur distribuer de l'argent, des fausses cartes d'alimentation... Alfred Spitzer, dans son périple sur tout le sud de la France, vient à Crest et Plan-de-Baix<sup>(94)</sup>. Nous n'avons bien entendu pas de trace de ces rencontres de caractère très clandestin. Par contre, dans la période qui suit, plusieurs T.E. de Crest s'évadent et rejoignent les organisations clandestines du parti communiste allemand. En septembre 1943, l'union des forces démocratiques et antifascistes se renforce avec la création d'un "Comité Allemagne Libre pour l'Ouest", dit CALPO<sup>(95)</sup>, organisation clandestine agissant sur les pays d'Europe de l'ouest occupés par les nazis en s'infiltrant dans les services allemands ou en constituant des maquis.



L'Allemand antinazi Hans Mosch pendant qu'il était au camp de Gurs. (coll. E. et Y. Brès).

(92) Lucien Micoud, *Nous étions cent cinquante maquisards*, rééd. Peuple Libre 1982, p. 82.

(93) Témoignages d'H. Dossikian, H. Hairabedian et A. Abanozian, 20 juillet, 1<sup>er</sup> août, 6 août 1998.

(94) Institut für Marxismus-Leninismus, récit d'Alfred Spitzer, cité par E. et Y. Brès, *Un maquis...*, op. cit.

(95) L'un des T.E. allemands évadés de Crest est probablement un des dirigeants de cet organisme. Le témoignage attendu de sa fille, qui vit à Berlin, devrait lever les ambiguïtés.



Durant les mois précédents s'était créé en Lozère un maquis d'Allemands antifascistes. Profitant du relief difficile, du camouflage des bois et des nombreuses fermes abandonnées d'une région en pleine désertification, ce maquis, devenant le refuge de nombreux évadés des camps et G.T.E. du Gard et de la Lozère, avait pris de l'ampleur. Le premier T.E. cretois à rejoindre ce maquis a été Hans Mosch. Cet ancien apprenti-boulangier, né en Saxe en 1901, était devenu un responsable politique du K.P.D., ce qui avait dû lui valoir son surnom de "Stadtrat" (le conseiller municipal). Il avait combattu en Espagne avec les Brigades internationales. Utilisant ses talents de pâtissier, il confectionnait pour ses amis de Plan-de-Baix des gâteaux succulents<sup>(96)</sup>. À la fin de 1943 ou au début de 1944, il rejoint le groupe d'Allemands anti-nazis en Lozère. Plusieurs maquis de haute Lozère avaient été rassemblés à La Fare, dans le secteur de Jalcreste, sous l'autorité de "Montaigne" (François Rouan), ingénieur, officier de réserve, lui aussi ancien des Brigades internationales. Il avait été décidé d'inclure dans le maquis "Montaigne" "les antifascistes allemands dont la connaissance du français était insuffisante pour qu'ils puissent se faire passer pour Alsaciens". Hans Mosch, qui parlait assez bien le français, fut chargé de sillonner la région et de retrouver ses compatriotes isolés, dépendant de G.T.E. ou appartenant à un autre maquis. C'est ainsi qu'un groupe de six "bûcherons" formé dans la région de Séderon rejoignit la Lozère non sans mal car le voyage fut très mouvementé. C'est Hans Mosch qui accueille ces hommes à leur arrivée dans un petit hôtel au col de Jalcreste. L'un des voyageurs raconte : "Mosch nous salua et nous accueillit, le visage rayonnant de joie. Nous le connaissions depuis l'Espagne, et des retrouvailles si amicales nous faisaient presque oublier la clandestinité"<sup>(97)</sup>. Il les conduit à La Fare, un village abandonné à demi en ruines dans la montagne. Hans dut effectuer de nombreux voyages pour

retrouver des camarades dispersés dont l'adresse lui était fournie par le PCF. On pense que trente à quarante Allemands furent ainsi "récupérés". Le groupe s'est étoffé en outre de maquisards de nationalités diverses, dont quelques Français. Parmi ces nouveaux maquisards devait figurer un autre évadé du camp de Crest : l'Allemand Karl Düll avait combattu en Espagne. Il est interné ensuite à Saint-Cyprien, puis à Gurs où, sérieusement malade, il reste couché durant des mois. Transféré au 352<sup>e</sup> G.T.E. de Crest, il s'en évade et gagne le maquis d'anti-nazis allemands de la Lozère. Il arrive à La Fare et, en retrouvant pour la première fois les camarades qu'il n'avait plus vus depuis la guerre d'Espagne, il éprouve une telle émotion qu'il meurt subitement, frappé d'une crise cardiaque. Le 12 février 1944, une colonne de GMR procédant à une opération de "nettoyage" découvre dans le hameau de La Fare abandonné par les Résistants les papiers de Karl Düll, puis sa tombe. "Cet individu serait vraisemblablement un déserteur du 352<sup>e</sup> groupement de T.E. à Crest (Drôme)" conclut le préfet. Karl Düll est le premier mort de ce maquis<sup>(98)</sup>. Peu après, le maquis d'Allemands est réuni à un maquis de jeunes Français et se met sans enthousiasme sous la dépendance de son chef, le commandant Jean Capel, dit Barot. Début avril, une attaque allemande de grande envergure est annoncée : les 120 maquisards vont être encerclés par 2 000 hommes. Barot décide d'attendre sur place et de se défendre. Les maquisards allemands jugent que c'est une folie et qu'il faut se hâter de transférer le camp, puis continuer les embuscades. La discussion devient houleuse : Hans Mosch en arrive à proposer que leur groupe se sépare du maquis français. Finalement les Allemands décident de rester "par discipline". L'attaque d'encerclement par les vallées des Gardons a lieu les 12 et 13 avril 1944. Mosch réussit à passer à travers les mailles avec un groupe de jeunes Français. En mai, les désaccords avec le chef per-

sistant, Hans Mosch est envoyé négocier le retrait de son groupe du maquis Barot. Le refus de Barot de laisser leurs armes aux maquisards allemands oblige Mosch à un deuxième voyage. Sur son trajet, le 30 mai 1944, au hameau du Magistavol, près de Florac, il tombe sur des Waffen SS (en majorité des Français) déguisés en maquisards, il résiste, mais est abattu de deux balles à la poitrine et à la tête. Un film de la chaîne Arte sur les anti-nazis allemands évoquait son parcours<sup>(99)</sup>.

**D'autres ressortissants du Reich préfèrent prendre place dans la Résistance locale.** Hans Kohlmann, protestant allemand rentré en France en 1939 pour fuir l'hitlérisme, interné à Gurs, puis dans un G.T.E. de Haute-Savoie, essaie de passer en Suisse, mais est refoulé. Le 15 janvier 1942, il est intégré au G.T.E. de Crest qui le place en 1943 chez Desmarais à Gisors, puis sur le chantier d'Aouste. Le 5 octobre 1943, il est envoyé au camp de Montmeillan en Savoie réservé aux travailleurs invalides. Par une filière protestante, il revient à Alboussière dans l'Ardèche. Le 5 février 1944, il échappe miraculeusement, en sautant par une fenêtre, à une rafle au cours de laquelle 59 personnes sont prises. Il rejoint la 7 101<sup>e</sup> compagnie F.T.P.F. dont il est nommé lieutenant et avec laquelle il participe à la première libération d'Annonay<sup>(100)</sup>. Julius Fischer, originaire de Hambourg, était serrurier. Incorporé le 11 septembre 1941 au G.T.E., il était placé à Soyans. Il s'évade une première fois le 18 avril 1943 mais est repris le 5 mai. La Glissoelle le maintient chez le même employeur. Désigné pour partir en zone nord, il disparaît une nouvelle fois le 14 décembre. On le trouve ensuite dans le groupe de Crest de la compagnie Pons<sup>(101)</sup>. Paul Hecht, réfugié avant la guerre en Seine-et-Oise, avait été placé par le G.T.E. d'abord chez Desmarais à Gisors, puis à Montmaur-en-Diois. Requis pour la mission Todt, il disparaît et s'engage lui aussi dans le groupe cretois de la

(96) Témoignage Béranger, *op. cit.*

(97) Relation de Max Dankner citée par E. et Y. Brès, *Un maquis... op. cit.*

(98) A.D. Lozère, cité dans E. et Y. Brès, *Un maquis... op. cit.* Sur la Résistance des Allemands anti-nazis, en dehors des ouvrages cités, voir Adam Rayski, "La guerre et la Résistance, l'intégration par le sang", *Hommes et Migrations*, *op. cit.*

(99) E. et Y. Brès, *Un maquis... op. cit.*, article "Des maquisards allemands dans les Cévennes", *Hommes et Migrations*, *op. cit.* Dora Schaul, *Résistance-Erinnerungen... op. cit.*, p. 386. Collectif s.d. Philippe Jostard, Jacques Poujol, Patrice Cabanel, *Cévennes, terre de refuge, 1940-44*, Max Chaleil/Presses du Languedoc, 1987, p.44.

(100) *Les étrangers dans la Résistance en Ardèche*, dossier pédagogique réalisé par l'Association du Musée départemental de la Résistance en Ardèche.

(101) A.C. Crest, I 147, pièces 84 et 109. Cdt Pons, *De la Résistance... op. cit.*



compagnie Pons.

Walter Grunebaum, l'ingénieur allemand dont nous avons déjà parlé, était entré à la 6<sup>e</sup> compagnie du bataillon F.F.I. de Drôme-centre (compagnie Brentrup). Ce géant avait de si grands pieds qu'il fut impossible de trouver des brodequins à sa pointure et qu'il dut "s'envelopper les pieds de chiffons, retenus par des lanières de cuir". C'est dans cet accoutrement qu'il participa aux combats de l'été 1944 dans la vallée de la Drôme. Dans son livre, Lucien Micoud cite quelques souvenirs de son rôle dans la section<sup>(102)</sup> : le 22 juillet, les maquisards épuisés viennent de s'installer à Gigors et Walter contribuera à les "mettre rapidement sur pied" en cuisinant avec art dans la ferme Viret où ils étaient hébergés. Trois semaines auparavant, un avion allemand avait été abattu sur les pentes de la Raye et les cinq membres de l'équipage avaient péri. "Sur les lieux de la chute on avait trouvé une lettre écrite en allemand et Madame Viret l'avait donnée à traduire à l'un des nôtres, Walter Grunebaum, qui parlait cette langue. L'épouse d'un des aviateurs s'y réjouissait de retrouver bientôt son mari qu'elle attendait pour une prochaine permission. Walter, dans son émotion, avait été incapable de poursuivre sa traduction jusqu'au bout..." Le 27 juillet, les Allemands portaient à l'assaut des contreforts méridionaux du Vercors. Une forte colonne remonte la vallée de la Sye pour tenter d'atteindre Gigors, puis le plateau de Combovin. La compagnie prend rapidement position et laisse avancer au plus près un ennemi largement supérieur en hommes et en armement. Un combat d'une extrême violence s'engage. Walter tient le poste de chargeur d'une des deux mitrailleuses. On le retrouve le 9 août, cette fois comme tireur sur la même arme, défendant la ferme du Chaffal cernée par les Allemands. L'ennemi incendie la ferme, mais doit reculer devant la détermin-

tion des maquisards qui, malheureusement, perdent trois morts et trois blessés dans cet engagement.

Érich Welsch qui, avec son père, travaillait à Léoncel et Gigors, abandonne les charbonnières pour s'intégrer à la 6<sup>e</sup> compagnie (Brentrup) avec laquelle il participe aux combats des contreforts du Vercors. Le PC de la compagnie est installé à la ferme Sagnol qu'il connaît bien. On le retrouve ensuite lors de la libération de Valence. La 6<sup>e</sup> compagnie a pour objectifs la Poste et le Champ de Mars. De nombreux Allemands sont récupérés et faits prisonniers. Érich sert d'interprète, évitant, dans un climat tendu, des incompréhensions et des morts inutiles<sup>(103)</sup>.

Ajoutons à cette énumération le Juif allemand Albert Peters, l'artiste lyrique dont nous avons déjà parlé, bien qu'il ne semble pas avoir fait partie de la résistance organisée, mais parce qu'il est une des victimes de la barbarie nazie dans la vallée de la Drôme. Après avoir travaillé à Mirabel-et-Blacons et à Saint-Paul-lès-Romans, il est placé le 6 décembre 1943 dans une fabrique de meubles de Die. En juillet 1944, les Allemands ont repris Die et y sèment la terreur, aidés par le sinistre milicien Halperson. Ils abattent de nombreux civils, arrêtent des otages et les fusillent. Albert Peters est pris le 25 juillet 1944 à l'hôtel de Salières, au sud-est de Die, ancien établissement de bains résineux où était installé le PC du chef F.T.P. de la Drôme, Pierre Reynaud dit Alain. Le 27 juillet, Albert est fusillé<sup>(104)</sup>.

#### — la Résistance des Tchèques

Le premier des Tchèques, et de tous les T.E. de Crest, à entrer dans la Résistance est Kurt Blumenfeld qui, à l'exception de deux mois passés au chantier d'Aouste et de la forêt de Saou, était resté employé dans la région du Grand-Serre. Il s'engage dès juillet 1943 dans les premiers maquis

formés dans le nord de la Drôme. En fait, il était dans la clandestinité depuis 1942. Il avait échappé à la rafle des Juifs de l'été et, depuis, il se camouflait, évitant toute visite à sa famille rassemblée au Grand-Serre, chez qui les gendarmes venaient à sa recherche presque quotidiennement. Kurt réussit à prendre contact avec Thivollet (Geyer) et entre dans son maquis. Au moment où celui-ci gagne le Vercors, le 24 décembre 1943, avec 90 hommes, Kurt et une dizaine de maquisards restent dans les Chambarrans pour former l'ossature d'une nouvelle unité commandée par Bozambo (Charles-André Lahmery) qui s'installe à Saint-Christophe-et-le-Laris et dont les effectifs dépasseront les 50 hommes. Cette compagnie déploie une intense activité, en particulier dans la chasse aux miliciens et collaborateurs<sup>(105)</sup>. Kurt, qui fait fonction de sous-lieutenant, participe à l'attaque sur la route nationale 7, au sabotage de l'usine hydroélectrique de Beaumont-Montoux et de la ligne de chemin de fer Marseille-Lyon, puis aux combats pour libérer Tain et Saint-Vallier. Engagé pour la durée de la guerre, il part en Maurienne. Plus de cinquante ans après, Bozambo n'a pas oublié cet "homme remarquable, intelligent, très courageux" qu'il est fier d'avoir eu sous ses ordres<sup>(106)</sup>.

L'engagement et le rôle que les Tchèques ont pu jouer ne sont pas toujours connus. De simples mentions nous apprennent que Venceslas Pav, Ernest Reif, Ladislav Stromph et Leiba Weisz sont entrés dans la Résistance. Il en est de même pour des hommes d'autres nationalités comme le Yougoslave Manitch ou les Russes Neisterenko et Nizinsky. Nous avons déjà fait allusion à l'aide au ravitaillement qu'aurait apportée l'économiste du G.T.E. Cépicka au maquis de la forêt de Saou. Son dossier indique qu'il s'est engagé dans la Résistance le 6 juin 1944, jour du violent combat livré par la compagnie Pons vers le cimetière

(102) L. Micoud, *Nous étions cent cinquante maquisards...* op. cit., p. 84, 110-1, 131, 156, 199.

(103) L. Micoud, *Nous étions...* op. cit. p. 66, 182, 201. Témoignage d'Érich Welsch, op. cit.

(104) Liste des victimes des Allemands et de la Légion antibolchévique à Die (Archives A. Fié). *Journal de l'abbé Bossan*, curé de Die (au 25 juillet 44). Jean Veyer, *Souvenirs sur la Résistance dioise*, rééd. 1986.

(105) H. Chosson, M. Desgranges, P. Lefort, *Drôme-nord, terre d'asile et de révolte, 1940-44*, Peuple Libre 1993, p. 209, 395, 433.

(106) Témoignage de Ch. A. Lahmery, alias Bozambo, 18 juillet 1998.



de Crest. Charles Houfek est entré le même jour dans la compagnie Chapoutat au sein de laquelle il restera jusqu'au 6 février 1945. Rudolph Köstler, le muletier du G.T.E., "obligé" (?) comme nous l'avons vu de livrer cheval et voiture à la Résistance, a rejoint la compagnie Pons. Joseph Soukup, l'ancien chauffeur de Texier, travaillait dans un garage de Saillans et, avec son patron, rendait de multiples services aux maquisards. À l'approche des Allemands le 20 juillet, Soukup entre dans la compagnie Pons<sup>(107)</sup>. Jean Pazourek est entré dans la compagnie Chapoutat par l'intermédiaire de son employeur à Chabrillan. Lui aussi participe à la bataille de Gigors, le 27 juillet 1944. Sa connaissance de la langue russe le fait choisir par Chapoutat le 24 août 1944 pour se rendre à la gare d'Étoile où 32 "Mongols" ont fait savoir qu'ils veulent se rendre. La communication qui peut s'établir grâce à lui évite certainement un combat meurtrier car il était indispensable de gagner la confiance des Mongols qui ne voulaient se rendre qu'aux Américains<sup>(108)</sup>.

Grâce à des Résistants clandestins de Crest, Frédéric Meitel et sa femme sont recueillis dans une famille de Vercheny-le-bas. Dans cette maison au bord de la route, il s'emploie à fabriquer du pain dans des conditions difficiles car il n'a que du mauvais bois pour chauffer son four<sup>(109)</sup>. Mis en contact avec la Résistance, il cache des messages dans les pains que son beau-père porte à Aurel. Après les premiers combats de juin et juillet, le maquisard Roger Coursanges, grièvement blessé à la tête, est évacué de l'hôpital de Crest avant l'arrivée des Allemands ; on le camoufle dans la même maison que Frédéric. Le 21 juillet au soir, après avoir détruit Espenel, les Allemands arrivent à Vercheny. Dans ses souvenirs, Coursanges raconte comment lui-même, sa femme et

Meitel sont cachés dans un trou de rocher derrière la maison, bouché par des planches et des troncs. Les soldats allemands fouillent partout, commentent même à enlever le bois, puis renoncent. Dans leur trou, Meitel et ses compagnons venaient de vivre des moments angoissants !<sup>(110)</sup>

### — des Espagnols dans la Résistance et les combats de libération

Les dossiers d'archives font état d'engagements dans les F.F.I. pour 64 des Espagnols du camp. **Le détachement de la plupart des Espagnols dans des exploitations agricoles ou des forêts de zones retirées favorise leurs contacts avec les maquis. Ils y joueront souvent un rôle important par leur détermination à lutter contre le fascisme et par leur expérience de la lutte armée, en particulier sous la forme de la guérilla, la seule que puisse pratiquer la Résistance.** Ce sont souvent les Espagnols qui ont enseigné aux jeunes les tactiques de cette forme de combat, le maniement des armes légères ou la fabrication des explosifs de fortune<sup>(111)</sup>.

C'est ainsi que l'adjudant Maurice Raillon emmène dans sa section le Portugais Joaquin Souza del Pozo et les Espagnols Antonio Florez-Fernandez, un ancien capitaine de l'A.R.E., Juan Dalmau-Amat et un autre, avocat de profession. Ces excellents combattants vont participer aux batailles du Vercors, en particulier à l'attaque de Saint-Nizier avant de se disperser et de nomadiser<sup>(112)</sup>.

Fernando Martinez-Fuente, issu de la bonne bourgeoisie espagnole, occupait un poste élevé dans une banque. Capitaine d'État-Major de l'A.R.E., il avait participé à la glorieuse bataille de l'Ebre et avait organisé de manière exemplaire un repli sans perte. Le chef

du G.T.E. l'avait placé dans la ferme de René Pascal à Vachères-en-Quint où, malgré son incroyable inaptitude aux travaux manuels, il savait se rendre utile, par exemple en gardant les vaches. Si bien que son employeur lui accordait toute sa confiance et le considérait comme membre de la famille. Dans les combats de la Résistance en 1944, Fernando saura s'en souvenir : il se portera volontaire pour une mission périlleuse à la place de Pascal désigné pour l'opération et dont l'épouse était très angoissée<sup>(113)</sup>. Le 15 décembre 1943, il fut sauvé d'une rafle par un coup de téléphone donné de Saillans par M. Escoffet père, réfugié espagnol, avec la complicité de la postière de Saillans<sup>(114)</sup>. Son dossier le porte d'ailleurs "manquant évadé" à cette date.

Manuel Almazan, né en 1920, avait fui l'Espagne avec l'A.R.E. le 1er février 1939 et avait été aussitôt interné à Saint-Cyprien. Il était cuisinier au G.T.E. Le 5 juin 1944, à 21 h 45, les petits postes "biscuits" diffusent le message de radio-Londres "la pistache est verte" : il fallait passer à l'action. Le lendemain, le groupe Pons apparaît au grand jour et des dizaines de jeunes qui attendaient ce moment avec impatience se rassemblent dans l'enthousiasme au champ de foire de Crest. Almazan est du nombre. Il n'est pas possible de reprendre ici les multiples actions de cette compagnie dans la vallée de la Drôme et la plaine de Valence<sup>(115)</sup>. En compulsant ses archives, on trouve parfois le nom de notre Espagnol du G.T.E. dans les messages hâtivement gribouillés au crayon sur une mauvaise feuille de carnet : "Le 27 juillet 44. Yanka à Pons. J'ai envoyé Almazan et deux hommes au col de Vachères...", "18 août 44. Lieut. Michel à Cdt Pons : j'ai rejoint ce matin 9 heures le camp. J'y ai trouvé Almazan, etc..."<sup>(116)</sup>. Le 1<sup>er</sup> septembre, la tâche de la Résistance était

(107) Archives A. Fié. Cdt Pons, *De la Résistance...* op. cit. Témoignage d'Otto Michel, op. cit. Les archives de la compagnie Pons conservées par A. Fié contiennent la demande d'attribution de la médaille de la Résistance pour Köstler et Soukup.

(108) Récit de Maurice Chenu, adjudant de la 2<sup>e</sup> Cie (Chapoutat), certifié par le Général De Lassus Saint-Geniès (Cdt Legrand), arch. A. Fié. Article du *Dauphiné Libéré* du 24 août 1994 (rubrique Aouste). L. Micoud, *Nous étions...*, op. cit., p. 133. Pazourek est par erreur appelé Pazurek ou Patorek.

(109) Témoignage de Mme Ve Marie-Louise Meitel le 14 mai 1997.

(110) Cdt Pons, *De la Résistance...* op. cit., p. 114.

(111) Geneviève Armand-Dreyfus, "Les oubliés", op. cit.

(112) Témoignage de Maurice Raillon, op. cit.

(113) Témoignage de René Pascal, 17 mai 1998.

(114) Témoignage de Mario Escoffet le 15 déc. 1997 et de René Pascal le 17 mai 1998.

(115) Voir le livre du Commandant Pons, op. cit., pour l'essentiel rédigé par Albert Fié.

(116) Archives d'A. Fié.



terminée dans la Drôme, mais il fallait continuer à repousser l'ennemi. De véritables structures militaires sont formées : Almazan, engagé dans le II<sup>e</sup> Cuirassier, poursuivra les Allemands jusqu'à l'écrasement final.

On ne sait pas grand-chose sur l'engagement de José Perez-Alcaniz qui, après avoir travaillé à Sauzet, avait été envoyé en zone non occupée le 8 avril 1943. Le 26 août 1944, au moment où la 19<sup>e</sup> armée allemande tente de faire sauter le bouchon de la vallée du Rhône, José est abattu au quartier de la Combe à Savasse, victime du combat particulièrement meurtrier qui, ce jour-là, laisse de nombreux morts sur le terrain<sup>(117)</sup>.



Benito Carod, peu après la guerre.  
(coll. Maria Caritg).

Benito Carod était employé chez Andrieux, à Saillans. Il entre dans la clandestinité le 15 décembre 1943, discrètement prévenu par le chef de la gendarmerie Puig qu'il a été désigné pour partir en zone nord et, avec l'aide de son employeur, il rejoint le groupe Dujet, instituteur de Vercheny, de la compagnie Pons. Nous ne retiendrons qu'une seule des actions auxquelles il a participé : l'affaire de la cabane d'Espenel. Le 21 juillet 1944, la 9<sup>ème</sup> Panthers allemande remontant la vallée de la Drôme se heurte à hauteur d'Espenel à la compagnie Pons qui la tient en échec durant tout l'après-midi avant de se replier pour éviter l'encer-

clément. Au moment de franchir une crête, quatre membres de la section Dujet, mitraillés par un avion, puis pris sous les tirs d'armes automatiques, sont plus ou moins grièvement blessés. Allongés dans l'herbe résignés et souffrants, ils attendent l'obscurité de la nuit pour ramper jusqu'à un cabanon proche. À quelques dizaines de mètres, ils entendent les Allemands ivres qui, en hurlant leurs chants guerriers, pillent et incendient le village d'Espenel. Henri Poulet souffre horriblement de sa blessure à la cuisse et ne peut retenir des cris de douleur. Vers le milieu de la nuit, la porte s'ouvre, une femme du village, Mme Béranger, alertée par les gémissements, apporte à boire aux blessés et commence à les soigner à la lueur d'un briquet. Peu après, nouvelle apparition : c'est celle de Carod. Replié avec les autres maquisards sur les hauteurs de Saint-Benoît, il avait constaté l'absence de ses quatre camarades. Au péril de sa vie, lui, l'ancien combattant aguerri d'Espagne, était revenu seul au secours des blessés. Leur état s'avérant de plus en plus préoccupant, il fallait trouver des médicaments. Carod n'hésite pas : en se faufilant entre les maisons en flammes, il va chez M<sup>me</sup> Béranger et en ramène de l'eau-de-vie et des pansements. Hélas ! malgré ces soins sommaires, Poulet succombe au cours de la nuit. Le lendemain, Robert Barnier, blessé au bras, est pris d'une forte fièvre provoquée par l'infection. À trois reprises, des femmes d'Espenel viennent apporter boissons et soins. Barnier asperge ses plaies d'eau-de-vie. Après deux nuits de souffrance, dans la matinée du 23, il voit arriver son père et le docteur Thomas de Saillans qui ont pu franchir les lignes allemandes et leur apportent quelques soins. Benito Carod, qui n'avait pas dormi durant ces deux nuits, profite de cette présence pour prendre un peu de repos. *"Tout à coup, à la suite d'un violent coup de pied, la porte s'ouvre brusquement, laissant apparaître un soldat allemand casqué, pistolet dans une main, grenade à manche dans l'autre. Nous voyant tous allongés, ne bougeant pas, il fit un signe d'apaisement à mon père, remit la grenade dans sa botte, referma la porte très doucement puis s'éloigna"* raconte

Robert Barnier. Cet incident finit de convaincre les hommes qu'une évacuation rapide s'imposait. Elle a lieu la nuit suivante, avec l'aide des habitants d'Espenel qui transportent les blessés sur des brancards de fortune à travers la montagne. Après six heures de marche et un relais assuré par une charrette tirée par un mulet, ils arrivent au petit jour à la maison forestière de Chastel-Arnaud. Le docteur Thiers, chirurgien à Crest, et le docteur Thomas, jouant les pêcheurs à la ligne, parviennent jusqu'à eux. Sans anesthésie, le docteur Thiers pratique l'amputation de l'avant-bras de Barnier. Aujourd'hui, Robert Barnier a déposé un récit de son aventure, apportant un précieux témoignage de reconnaissance à l'acte de courage de Benito Carod, l'un de ceux à qui il doit la vie<sup>(118)</sup>.

Après la libération de nos régions, quelques Espagnols s'engagent immédiatement dans les bataillons de sécurité qui se forment dans l'Aude (Quillan, Esperaza) et dans les Hautes-Pyrénées (Ger). On trouve parmi eux Augustin Clariona, Juan Dalmau, Santiago Martinez-Gato, Emilio Melero, Agustin Trujillo... L'objectif de ces unités est d'éliminer les derniers ilots nazis en empêchant les parachutages ennemis et en donnant la chasse aux nazis camouflés. Ces bataillons de sécurité seront dissous et leurs membres rejoindront alors les "guerrilleros" en vue de libérer l'Espagne<sup>(119)</sup>.

Après Hitler, Franco. Beaucoup d'Espagnols poursuivent le long combat républicain et anti-fasciste qu'ils avaient entamé chez eux et poursuivi en France. Pouvaient-ils douter qu'après s'être sacrifiés pour la libération des pays sous le joug hitlérien, ils recevraient à leur tour l'aide des pays démocratiques dans leur lutte contre le franquisme ? Les Espagnols du G.T.E. et ceux réfugiés dans la région, après une active participation aux combats de la vallée de la Drôme et à la libération de Valence et du département, sont appelés à réintégrer les corps de "guerrilleros" créés par l'Union Nationale Espagnole au sein de laquelle le PCE joue un rôle moteur. En septembre-octobre, ils se regroupent d'abord à La Bégude-de-Mazenc, où Emilio Melero récupère de nombreuses

(117) Fichier de Joseph La Piciella, musée de la Résistance de Vassieux, et son ouvrage *Témoignage sur le Vercors*, 14<sup>e</sup> édition, p. 429.

(118) Récit de Robert Barnier dans le bulletin de la Cie Pons n°9 (1998). Témoignage manuscrit, arch. A. Fié, dossier 9. Témoignage M. Escoffet le 15 déc. 1997. *Pour l'amour de la France*, op. cit. p. 216.

(119) Témoignage de M. Escoffet, op. cit. Enregistrement par Radio-France-Drôme, émission "Mémoire vivante".



armes allemandes, puis à Montélimar d'où ils sont dirigés sur la région de Toulouse. Ils disposent de camions et d'un solide armement en canons, mitrailleuses... saisis sur les Allemands en fuite. Ces milliers d'hommes vont tenter de pénétrer en Espagne par le Val d'Aran. Ce sera l'échec. Mario Escoffet a gardé, gravées en mémoire, quelques images de ses camarades tels les T.E. cretois Alberto Catot, qui avait eu un frère, Raphaël, déporté et mort à Mauthausen et un autre condamné à mort par Franco, et José Llop Galcera, récupérant un revolver sur le cadavre d'un carabinier tué dans un violent combat à la grenade. **Se voulant le fer de lance d'une armée de libération, les guérilleros espéraient créer une dynamique en Espagne et, surtout, déclencher l'intervention des pays alliés. Mais les puissances occidentales, ne souhaitant pas compromettre l'équilibre européen face au bloc soviétique et craignant qu'une révolution sociale fasse tache d'huile, se refusent à s'engager aux côtés des républicains espagnols et préfèrent reconnaître l'Espagne de Franco. Les guérilleros abandonnent les positions conquises et reviennent à Toulouse où ils sont dispersés<sup>(120)</sup>.**

Pour conclure ce chapitre, on dégagera l'idée d'une forte implication des T.E. du camp de Crest dans la Résistance française et les combats de libération de nos régions et de notre pays. Quatre d'entre eux l'ont payé de leur vie, tués dans les affrontements ou fusillés par l'ennemi.

### La fin du GTE : que deviennent les travailleurs étrangers ?

Traisons tout de suite le cas des Arméniens, qui avaient peu de chemin à faire pour revenir à Valence ou Romans où ils résidaient pour la plupart. Il faut cependant mentionner que leur statut ne bénéficie guère d'amélio-

ration. H. Dossikian, après la rafle et l'envoi au travail forcé sous les bombes, après la Résistance, la libération de Valence, l'engagement volontaire dans l'armée française, les combats dans les Alpes et l'Alsace, était toujours... un étranger qu'on invite à s'engager pour cinq ans dans la guerre d'Indochine pour prix de sa naturalisation ! Il lui faudra attendre 1973 pour obtenir enfin cette nationalité française largement payée par avance<sup>(121)</sup>.

Peu après le 6 juin 1944, le chef du camp, de la Glisoelle, est arrêté par la Résistance, mais très vite relâché, ce qui confirme qu'il avait assumé sa tâche ingrate avec toute la bienveillance possible. Le docteur Thiers raconte : "*Samedi 24 juin [1944]... on vient me chercher vers midi pour aller voir Mme de Laguizoelle, femme du commandant de Travailleurs étrangers qu'on est venu arrêter. Crise de nerfs etc... Le soir d'ailleurs on le libère en lui ordonnant de quitter Crest dans les 3 jours*"<sup>(122)</sup>. Dans cette période, beaucoup de T.E. quittent le 352<sup>e</sup> G.T.E. pour gagner la Résistance ou la clandestinité. Administrativement, ils restent cependant rattachés au Groupement, alors commandé par Adrien Boudet. **Ce n'est que le 22 novembre 1944 que paraît une circulaire interministérielle annulant la loi du 27 septembre 1940 et prévoyant la libération des étrangers alliés ou neutres, à condition qu'ils disposent de ressources suffisantes pour subvenir à leur entretien et à celui des personnes à leur charge. Et ce n'est qu'à partir de 1945 que leur libération officielle sera prononcée. Une "commission de contrôle et de libération des étrangers incorporés au 352<sup>e</sup> G.T.E" est formée : sous la présidence du préfet, elle comprend le commissaire spécial, l'inspecteur du travail, le chef du service départemental de la main-d'œuvre et Boudet qui, à ce moment-là, dirige le camp. Cette commission se réunit les 19 janvier, 3 mai, 12 juin, 13 août, 23 novembre 1945 et le 22 février 1946<sup>(123)</sup>. Pour être libérés, les hommes doivent présenter une justification de ressources ou un certificat de travail. Arrivés dans le lieu de rési-**

dence qu'ils ont choisi, ils peuvent obtenir une carte d'identité d'étranger auprès du maire ou du commissaire de police. Cet aspect tatillon de l'administration n'est-il pas un peu exaspérant pour ces hommes ? Agop Abanozian est en train de combattre en Alsace lorsqu'il reçoit le courrier de la préfecture lui expliquant les formalités auxquelles il doit se soumettre pour être libéré du G.T.E. Il répond qu'il se sent déjà libre et qu'il participe de son mieux à libérer la France !<sup>(124)</sup> Même les rares rescapés des camps d'extermination sont soumis à ces formalités de "libération du G.T.E.". C'est le cas le 22 février 1946 pour Jules Kessler et Maximilien Pollack qui, dans l'état que l'on devine, arrivent d'Auschwitz<sup>(125)</sup>.

**Qui regagne son pays d'origine ? Qui reste en France ? On le sait seulement pour une minorité.** 12 Tchèques se fixent dans la Drôme, dont 5 à Crest, la plupart s'étant mariés localement. D'autres, comme Cepicka et Konvika, rejoignent leur patrie en profitant d'un rapatriement collectif gratuit. Plusieurs retournent dans la région parisienne<sup>(126)</sup>. Kurt Blumenfeld paiera chèrement les années très dures passées successivement dans l'armée tchèque de 40, dans les maquis dès 1942, puis dans l'armée de libération. Il y a contracté la tuberculose. Plusieurs hospitalisations, des traitements douloureux, des séjours en sanatorium ne parviendront pas à le guérir. Il avait retrouvé dans la région parisienne le travail qui lui plaisait : monteur de films à "Éclair-journal", puis chef du service montage-doublage des studios "Universal" d'Épinay. La fermeture de ces studios en 1958 et la maladie qui le domine peu à peu le privent d'emploi. Les nombreuses médailles que son courage lui avait values ne nourrissent pas une famille qui n'a plus pour vivre qu'une maigre pension d'invalidité. En 1962, les Blumenfeld reviennent dans la Drôme et s'installent à Saillans. Mais Kurt, jamais guéri, meurt à l'hôpital Desgenettes de Lyon le 4 décembre 1967<sup>(127)</sup>.

**Les Allemands et autres ressortissants des anciens territoires du Reich ainsi que ceux des pays de l'Est ont**

(120) Récit de Mario Escoffet, 7 janvier 1998. Association du Musée de la Résistance en Ardèche, *Les étrangers...* op. cit., p. 17.

(121) Témoignage écrit d'H. Dossikian, op. cit.

(122) Extraits du *Journal* du Dr Thiers communiqués par A. Fié.

(123) A.D. Drôme, 251 W 2.

(124) Témoignage d'A. Abanozian, op. cit.

(125) A.D.D. 251 W 2.

(126) Lettre de L. Manicek à F. Jonas, 9 avril 1979, op. cit.

(127) Témoignage d'Éva Blumenfeld, op. cit.



été décimés par les déportations et exécutions. Sur le petit nombre de survivants, 4 restent dans la Drôme, 2 dans l'Ardèche. En 1945, Otto Katz et sa femme Élisabeth, tous deux médecins et parlant quatre langues, sont sollicités pour s'occuper des enfants juifs de retour de déportation. Jusqu'en 1949, ils s'y consacreront avec énergie, d'abord dans un centre de transit, puis dans le refuge de l'O.S.E. (Œuvre de Secours aux Enfants) à Draveil. Malheureusement, leur petit Claude, contaminé, mourra de méningite. Les Katz s'établiront définitivement en France<sup>(128)</sup>.

Rares sont les Espagnols à rentrer au pays, toujours cadennassé par le Caudillo : on verra plus tard quelques retours progressifs, comme Ramon Huerca en 1956<sup>(129)</sup>. En majorité, ils s'installent en France où ils trouvent des emplois dans l'agriculture, le bâtiment, les travaux publics, en particulier sur de gros chantiers comme les constructions de barrages, de centrales électriques... C'est ainsi que l'on verra les trois inséparables, Epifanio Camprubi-Bessa, Francisco Garcia-Martin et Vicente Mill-José, longtemps logés dans une chambre de la rue Général Berlier, à Crest, s'embaucher sur le chantier du barrage de Roselend et jouer un rôle de figurant dans le film "La meilleure part" avec Gérard Philipe<sup>(130)</sup>. Beaucoup d'Espagnols, s'ils ne les franchissent pas, se rapprochent au moins des Pyrénées. Mais les plus nombreux restent à Crest ou ses environs : on en recense 14 à Crest (dont l'un, Antonio Valls-Lopez, travaillera dans les locaux mêmes où il était interné puisqu'il deviendra comptable dans l'usine Rey qui, après la guerre, s'installera au quartier Soubeyran), 2 à Aouste, 2 à Beaufort, 2 à Saillans, 1 à Piégros, 1 à Vercheny, 1 à Die. Les autres s'éloignent peu : le sud de la Drôme, le Gard, l'Ardèche.

Parmi ceux retournés dans leur pays, beaucoup sont revenus rendre visite aux gens qui les avaient chaleureusement accueillis et protégés. Otto Katz et son épouse, maintenant sa veuve, ont continué et renforcé les relations inoubliables qui s'étaient créées avec

leurs sauveteurs et n'ont eu de cesse de leur faire obtenir la "Médaille des Justes". Joseph Arzner n'a jamais oublié la ferme Béranger, à Plan-de-Baix, où il avait reçu son "premier morceau de pain". La paix revenue, de nombreux échanges ont eu lieu entre les deux familles, continués par leurs enfants et petits-enfants respectifs. Jusqu'à la dernière visite avant sa mort, il y a une dizaine d'années, Arzner voulait revoir tous les lieux, y compris les coupes de bois, où il avait vécu durant la guerre. Il en est de même à L'Escoulin : Hubert Goebbels, jusqu'à sa mort en 1992, est revenu chaque année, ses filles et leurs enfants poursuivent cette marque de gratitude. Goldschmidt, dénoncé pour être allé écouter la B.B.C. dans la cave de la maison Caillet à Crest, avait été envoyé par Texier dans des coupes de bois en Norvège où il avait beaucoup souffert. Revenu à L'Escoulin en 1962, il voulait retrouver Texier pour se venger<sup>(131)</sup>.

### Pour conclure provisoirement

Imaginé par le gouvernement de Pétain, les G.T.E. relevaient d'une idéologie d'exclusion : exclusion de l'autre parce qu'il vient d'ailleurs, parce qu'il prend le travail et mange le pain des Français, exclusion de l'opposant politique, de celui qui défend les idéaux de liberté et de démocratie face à un régime autoritaire. Les objectifs avoués de ces camps étaient d'une part la surveillance par l'enfermement, d'autre part la rentabilisation par le travail des hommes. **Toujours soumis à l'occupant, devant parfois ses désirs, le régime de Vichy a laissé les occupants y puiser abondamment pour leurs besoins.** En regroupant ainsi tous ces exclus, en acceptant leur contrôle par les nazis, il a aussi facilité leur entreprise d'extermination. Cependant, l'institution présentait de sérieuses failles. Et lorsque le pays, dans sa ma-

jeure partie, s'est opposé à l'ennemi, il a su utiliser ces défauts pour soulager les détenus et les protéger. Si, à un moment, le G.T.E. a pu sauver des hommes, ce n'est en aucun cas par la volonté de ses concepteurs, mais par l'astuce et le courage de ceux qui les combattaient. Ce camp de Crest, où nous avons vu les ombres les plus noires, mais aussi ces lumières qui font espérer, il fallait le sortir de l'oubli. C'est pourquoi nous avons tenté de savoir ce qui s'y est passé. Le camp de Crest était un petit camp parmi tant d'autres, de la catégorie la plus "douce", mais c'était un lieu de mépris et de souffrance.

Notre récit ne saurait être perçu seulement comme une suite d'anecdotes, de chiffres et de listes. **Comment ne pas se sentir redevable envers ces hommes qui, pour le moins, rendent bien ce qu'ils pouvaient devoir, qui s'engagèrent sans compter contre toutes les formes de fascisme, qui combattirent à nos côtés dans la guerre, puis dans la Résistance ?** Comment oublier ceux qui le firent au péril de leur vie, sauvagement fusillés, tués dans un affrontement, suppliciés et anéantis dans les camps de la mort ? Au terme de cette évocation, laissons les mots du poète introduire notre réflexion :

*"Si j'ai le droit de dire en français aujourd'hui  
Ma peine et mon espoir, ma colère et ma joie  
Si rien ne s'est voilé définitivement  
De notre rêve immense et de notre sagesse  
C'est que ces étrangers comme on les nomme encore  
Croyaient à la justice ici bas et concrète  
Ils avaient dans leur sang le sang de leurs semblables  
Ces étrangers savaient qu'elle était leur patrie"<sup>(132)</sup>*

(128) Témoignage de J. Grassias, 12 mai 1998.

(129) Témoignage de Raymond Hilaire, 15 avril 1998.

(130) Témoignage de M.-R. De Haro, op. cit.

(131) Témoignages de J. Grassias, de E. et H. Béranger et de Y. Caillet, op. cit.

(132) Paul Eluard, *Légion*, poème dédié au groupe Manouchian.



# “Mirmande et ses peintres...” une plaquette qui fait écho

L'**Impartial de Romans**, avant même qu'il ne soit paru, a tenu à présenter à ses lecteurs notre hors-série sur Mirmande et ses peintres.

Dans le **Dauphiné Libéré**, c'est Pierre Vallier, qui avec... nonchalance mais avec son talent habituel, a consacré une de ses chroniques à Pierre Palué et à ses souvenirs (chronique publiée dans le numéro 2 - 1998).

La grande revue **Univers des Arts** de Juillet-Août 1998 consacre un quart de page à notre Hors-série.

**Peuple Libre** a été élogieux : "Il y a plus qu'une rétrospective dans cette plaquette illustrée de planches en couleurs... L'anecdote est là comme une tache de couleur à point nommé pour souligner les difficultés de ces jeunes précurseurs..." (le 28 juin 1998).

"Un bel ouvrage écrit avec le cœur et la mémoire..." écrit **Drôme Magazine**.

Dans **Sortir**, le magazine des spectacles Provence/Rhône-Alpes/Languedoc, n° 51, Jacqueline Aimar a consacré une page à Mirmande et ses Peintres : "Dans sa simplicité, son dénuement, ce texte est presque émouvant, sans larmoiements. Joliment présenté, le texte est enrichi de reproductions qui viennent à l'appui du récit. En passant, de la vallée du Rhône, on tournera désormais la tête vers ce village perché et si bien restauré avec le souvenir des peintres qui ont habité les ruines d'un village presque vide".

Dans l'**Homme Nouveau** (7 juin 1998), Hélène Pasquier rend hommage à "un obstiné, amoureux de la peinture".

C'est Pierre Palué, peintre lui-même, qui a pris la plume. Il nous emmène à Mirmande, sorte de Pont-Aven en pays drômois, où les peintres, dans les années 40-50, installaient des ateliers de fortune. Pas un sou en poche, village abandonné, aléas de la guerre... il suffisait de poser son chevalet sous quelques tuiles miraculeuses pour être propriétaire. Site exceptionnel, lumière de la lavande de la Provence proche, l'émulation de Gustave Bolin, Alexandre Garbell, André Lauran, Maurice Marandet, Pierre Palué, et d'autres, se nourrissait assidûment du motif, des échanges, de Cézanne ou des expressionnistes, ou de l'enseignement d'André Lhote, le découvreur de Mirmande. Ils sont au cœur des explorations de la peinture figurative ou abstraite avant qu'ils ne tracent leur route particulière. Les accents de Van Gogh crient dans *Les Blés verts* de Bolin, l'audace fauve dans *Rochecourbe et les trois becs* de Marandet. Palué a vingt ans et multiplie les séjours, trente kilomètres en bicyclette depuis Valence. D'André Lhote, « le rénovateur du cubisme français », il a appris par cœur les œuvres et les livres. Depuis il a fait son chemin lui aussi. Obstiné. Personnel. Amoureux de la peinture.

## A SAVOIR, A VOIR A FAIRE, A LIRE

### Mirmande et ses peintres par Pierre Palué

« Je vous parle d'un temps que les maîtres de vingt ans ne peuvent pas connaître... » Mirmande n'est pas Montmartre, mais la Bohème d'Aznavor ressemble parfois à s'y méprendre avec les souvenirs que Pierre Palué vient de consigner dans un hors-série des *Etudes Drômoises*, consacré à Mirmande et à ses peintres (Garbell, Bolin, Laurent ou Palué...) ; André Lhote sera leur maître, leur oracle, leur révélateur. Un bel ouvrage écrit avec le cœur et la mémoire, illustré de nombreuses reproductions d'œuvres.

Parmi les nombreuses lettres reçues, nous laisserons le mot de la fin à M. le Contre-Amiral François Bellec - auteur de la préface : "Il m'a été infiniment agréable d'être associé modestement à cette évocation émouvante et riche".







**Haroun  
Tazieff  
sur "sa" terre  
de Mirmande**

Promenade dans les  
environs de Mirmande  
(photo de Christian  
Viouard adressée par  
M<sup>me</sup> France Tazieff).



**André Gerin**

*Les photos rassemblées  
dans ces pages nous ont été adressées par M<sup>me</sup> France Tazieff et par Jean Bouyon.  
Elles complètent l'hommage rendu  
à Haroun Tazieff dans le numéro 2 - 1998.*



Moment de repos dans son jardin à Mirmande (photo adressée par M<sup>me</sup> France Tazieff).

Dans sa séance du 31 août 1998, le Conseil Municipal de Valence a donné le nom d'Haroun Tazieff à une salle de l'annexe de la Mairie (Rue Farnerie).



Haroun Tazieff, rugbyman, au pied du village de Mirmande (photos adressées par Jean Bouyon).

Le rugby, que Haroun Tazieff avait découvert en Angleterre vers 1930, était avec la boxe et l'alpinisme, un de ses sports préférés (voir les lignes relatant cette passion pour le rugby dans le livre de Jean Lacouture "Jouer avec le feu", Le Seuil - 1976).





Jean-Pierre Gros

# L'enquête botanique continue...

La sortie du 25 avril 1998 a permis à un grand nombre de participants de découvrir et d'apprécier, entre autres, des anciennes demeures et leurs parcs. Des questions de Botanique y ont été soulevées. Pour aider à résoudre ces questions, Jean-Pierre Gros propose les compléments suivants.

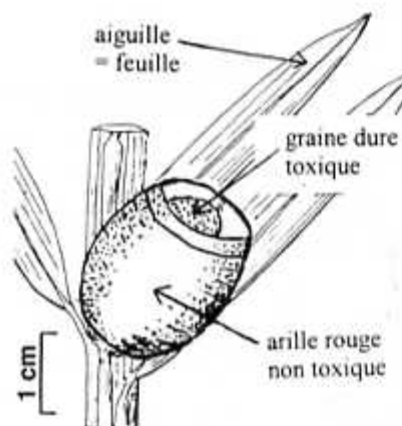
— Le noyer observé est le **Noyer Noir** : *Juglans nigra* L., Juglandaceae. Cette détermination repose, en l'absence de feuilles non sorties à cette date, sur l'aspect du fruit sans brou, (voir photo ci-dessous). Cet aspect correspond à celui trouvé dans des livres.



— L'**If commun**, *Taxus baccata* L., Taxaceae, a une croissance qualifiée de lente. De nombreux ifs poussent à la vitesse standard de 2,5 cm par an pendant les cent premières années. Puis leur croissance se ralentit, 2,5 cm tous les 5 à 15 ans, sur une période de 400 à 500 ans. Il est donc particulièrement difficile d'estimer d'une manière précise l'âge d'un grand If. L'If est une plante **toxique** pour l'homme et les animaux dans toutes ses parties sauf l'arille, enveloppe rouge qui entoure la graine, (voir dessin ci-après). Une des substances toxiques est le **taxol**. Celui-ci perturbe la **division cellulaire** ou mitose au niveau d'une structure cellulaire, le **fuseau mitotique**. Le taxol présente ainsi une acti-

tivité antitumorale qui a incité les chercheurs à entreprendre des évaluations cliniques.

L'extraction du taxol pose des problèmes financiers et écologiques : il a fallu abattre 12 000 ifs pour obtenir seulement 2,5 kg de taxol. Aussi, la recherche s'est tournée vers la synthèse partielle de taxol à partir d'une substance facilement extraite de l'If.



— **Détermination d'une plante**, (voir photo ci-après), située aux pieds de grands platanes. Certaines personnes pensaient au Fragon ou Petit houx, d'autres n'étaient pas d'accord. Un fragment de rameau a été porté à l'Herbier Bonaparte de Villeurbanne et comparé aux échantillons en collection. Le rameau portait un **reste d'inflorescence en grappe**. Ce caractère exclut de la détermination les deux espèces signalées en France : *Ruscus aculeatus* L. ou Fragon et *Ruscus hypoglossum* L. Par contre, il rapproche l'échantillon étudié de celui de

l'espèce : **Ruscus racemosa** ou Ruscus à grappe, originaire du Caucase mais plantée dans des jardins. Dans l'attente d'observer d'autres caractères, la plante trouvée sera nommée **Ruscus à grappe**.

Pour cette détermination, l'auteur remercie bien vivement M. le Professeur Barale, responsable de l'herbier et l'ingénieur de recherche Samuel pour son aide à trouver la plante de comparaison.



**Principaux documents utilisés :**  
Bruneton J., 1993 - *Pharmacognosie Phytochimie Plantes médicinales*. Ed. Tec Doc Lavoisier, Paris - 2<sup>e</sup> édition, 915 p.  
Krusmann G., 1977 - *Manual of cultivated broad-leaved trees & shrubs*. Ed. Timber Press Portland, Oregon, Volume II, E - Pro, 445 p.  
Herbier Bonaparte, Université Claude Bernard LYON 1 - Bat 406 - 48, Boulevard du 11 novembre 1918 - 69622 Villeurbanne cedex





# Les Brèves

## ◆ Décès

### René Simard

Ancien élève de l'école normale d'instituteurs de Valence, il était passionné de musique et de théâtre. Militant de culture populaire, il avait eu en charge le secteur artistique, puis le secrétariat général, de la Fédération des Œuvres Laïques de la Drôme. Il avait donné à ces postes la pleine mesure de ses qualités d'animateur et d'organisateur et s'était vu confier d'importantes responsabilités régionales.

L'AUED qui, dans les années de fabrication artisanale de la revue, a eu souvent recours à l'aide de la FOL, se souvient avec reconnaissance de l'intérêt que lui a toujours témoigné René Simard.

### Suzanne Bert

Au café Bert, Suzanne ne sera plus là, assise à sa terrasse qu'elle savait si merveilleusement fleurir ou derrière son comptoir. Elle ne nous y contera plus, avec une sympathique chaleur dans le regard et dans la voix, tant de merveilleux souvenirs sur l'ancien Mirmande, comme elle l'a fait pour Etudes Drômoises lors des recherches sur les peintres de Mirmande ou de l'évocation d'un autre disparu de Mirmande, Haroun Tazieff. Transmettons ici toute notre amitié à Pierre Bert.

## DONS ET LEGS

Notre association est habilitée à recevoir tous dons (et legs). Notre trésorier vous délivrera, si vous le souhaitez, un reçu en bonne et due forme pour votre Inspecteur des Impôts.

## ◆ Un timbre pour Crussol

Dessiné et gravé en taille douce par C. Jumelet : "Le Château de Crussol, géant blessé aux murs béants, ruines monumentales, histoire écrite au fil des siècles, vaisseau de pierre lancé dans les nues... C'est l'un des sites les plus imposants de la vallée du Rhône". (La Poste)



## ◆ Amis des arbres remarquables

Nous avons relevé pour vous ces deux informations :

- le feu a réduit en cendres un des plus vieux oliviers d'Europe, haut de 22 m, planté à l'époque de l'Empereur Tibère, dans la vallée de Fibbianello en Italie.
- Julia Hill, écoguerrière de 24 ans, s'est installée le 10 décembre 97 dans un séquoia millénaire de la forêt de Headwaters en Californie menacé par les bûcherons. Elle affirme ne pas devoir descendre de son séquoia avant l'an 2000, fin de la concession forestière.

## ◆ Fust : un "rénchantment"

Les marionnettes du Fust de Montélimar sont des habituées du festival "in" d'Avignon. Cette année, Emilie Valantin nous l'avait annoncé, elles jouaient *Raillerie, Satire, Ironie et Signification Profonde* de CD Grabbe. La critique du Monde a été enthousiaste : "Les marionnettes ont la gueule de l'emploi ; taillées à la hache, sur des bedaines de banquetiers... Le dispositif scénique, aussi ingénieux que beau, fait des manipulateurs des dieux fraternels. Ils tirent les ficelles, mais sont aussi tirés par elles. J.C. Marti a mis en musique quelques tirades. L'opérette sied à Grabbe. Emilie Valantin est en première ligne du réenchantement du théâtre".

## ◆ Echos sur le n°1 - 1998

Dans son flash "Médiat-info" de juillet-août 98, la Médiathèque de Montélimar a attiré l'attention des lecteurs, intéressés par l'histoire locale, sur le contenu de ce numéro consacré à Montélimar. Merci pour ce bien sympathique "coup de pouce".

## ◆ Champagne

La maison Joseph Perrier de Châlons-en-Champagne nous offre le champagne pour notre Assemblée Générale. Un champagne de classe au délicat arôme de chardonnay. Il vous offre aussi des conditions exceptionnelles, à condition de vous recommander d'Etudes Drômoises et de son Président. Alors, n'hésitez plus : pour vos fêtes de fin d'année, offrez-vous un Joseph Perrier, 69 avenue de Paris - BP 31 51016 Châlons-en-Champagne cedex. Le 51 - la Marne - c'était déjà les vignettes auto au meilleur prix de toute la France, ce sera désormais, pour vous, le champagne au meilleur prix.





# ... nous



# avons reçu

## Les cahiers du Musée d'Art Sacré de Mours, N°2, 1998

Le n°1 de 1997 était consacré aux Croix de bateliers. Celui-ci, en liaison avec l'expo du Musée, traite de la vie religieuse de l'enfant au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup>. Les 60 pages de l'ouvrage abondamment illustré — dont 8 en couleurs — regroupent des notices du Père Descilleuls, de l'abbé Planet, de Jean Menegoz et de Martine Sasion, conservateur départemental. Nous avons particulièrement aimé le témoignage recueilli par Colette Mainka et Martine Sasion, auprès d'une ancienne élève de l'école publique racontant sa communion solennelle en 1930, ainsi que l'étude consacrée aux rites religieux et aux rites de passage. (Musée de Mours ou Conservation départementale au Conseil Général).

## Pas si simple, de Joseph Raoux

*Pas si simple*, la vie toute simple de Joseph Raoux, instituteur et militant de la FOL de l'Ardèche ? Né en 1911 à Saint-Jean-Le-Centenier, Joseph Raoux a réuni pour sa fille les souvenirs de sa vie :

- son enfance dans un village où "l'on produisait un peu de tout", au sein d'une famille de six enfants : "Mon père était grand et fort et je le trouvais beau... Il avait une belle paire de moustaches..."
- sa drôle de guerre et ses cinq ans de captivité en Allemagne.
- sa carrière d'instituteur de classe unique à Cornas où il s'inspire de la pédagogie de Célestin Freinet.
- sa consécration comme directeur de l'IMP de Soubeyran — alors baptisé école de perfectionnement — pendant dix ans.

On peut chicaner Joseph Raoux sur son style un peu hâché, son témoignage est irremplaçable. On a bien là un hussard noir de la République tout dévoué à la cause de ses élèves

et des plus démunis d'entre eux. J'ai particulièrement aimé son récit des années de guerre. Quand Joseph Raoux est libéré de son stalag, il vit à son tour sur ces Allemands qui l'avaient exploité pendant des années, mais demeure le citoyen du monde soucieux de respecter les droits des civils allemands. Un témoignage à mettre en parallèle avec celui d'Ernst Jünger : "Les prisonniers russes et polonais pénètrent dans les fermes pour piller en quête surtout de bétail à abattre, de boissons fortes et de bicyclettes. Tout au contraire, les Français restent sur leur réserve, en tant qu'élite des prisonniers et même interviennent... (*La cabane dans la Vigne*, livre de Poche).

Joseph Raoux a cru toute sa vie dans la vertu émancipatrice de l'éducation; "Au service du Peuple", disait la devise de la F.E.N. En plus, Joseph Raoux a aimé le *Télémaque* de Fénelon, un des livres de mon enfance. Rien que pour cela, je dirai : "Lisez *Pas si simple*", (333 pages illustrées, 120F à la FOL de l'Ardèche - Boulevard de la Chaumette, BP 219, 07002 PRIVAS Cedex.)

J.D.



## Infos...

### Note aux auteurs proposant des articles

*Vous apporteriez une aide appréciée au coordinateur chargé des relations avec l'imprimeur en communiquant au Président — en même temps que votre article — votre adresse et, si possible, votre numéro de téléphone (pour tous contacts utiles dans la phase de préparation de la revue).*

*D'avance merci.*

*Adressez-nous un résumé bref de votre article (résumé installé sur Internet).*

*Pour ceux qui saisiraient leur article par informatique, vous nous apporteriez une aide réelle :*

- soit en travaillant sur ordinateur Macintosh
- soit en travaillant sur ordinateur PC : en utilisant Word, enregistrement en •DOC

*Les textes des notes de bas de page et des légendes des croquis et documents illustrant les articles sont à saisir après le texte des articles.*

*Ne prendre une capitale que pour le début des phrases, des titres, des noms propres et des prénoms. Vous pouvez saisir des mots ou des phrases en italiques ou mettre en gras.*

*Donnez des indications sur l'emplacement souhaité des illustrations jointes à votre envoi.*

◆  
**N'oubliez pas**, si vous ne l'avez déjà fait, de payer pour 1998 votre cotisation AUED - 20 F.

○ Votre abonnement à Etudes Drômoises - 150 F.

(Chèque libellé à l'ordre de AUED, Valence, à envoyer au Trésorier : Henri Chaffal - 41 rue Chorier - 26000 Valence)

◆  
**Faites part de vos remarques, de vos indignations et vos approbations, de vos critiques et aussi de vos encouragements à Monsieur le président de l'AUED 7, rue Thiers - 26000 Valence**